



Ministère du Procureur général

Division des services aux tribunaux

Rapport annuel 2004-2005



Table des matières

Message du sous-procureur général	i
Communication de la sous-procureure générale adjointe	ii
Chapitre 1 : Présentation de la Division des services aux tribunaux	1
Mission	1
Services de base	1
Faits saillants de la rentrée des tribunaux	1
Rôle de la sous-procureure générale adjointe	3
Structure régionale	3
Directrices et directeurs régionaux	3
Portraits des régions	4
Soutien interne	11
Directrices et directeurs ministériels	11
Chapitre 2 : Introduction aux tribunaux de l'Ontario	13
La Cour d'appel de l'Ontario	13
La Cour supérieure de justice	13
La Cour de justice de l'Ontario	14
La magistrature	15
Chapitre 3 : Survol des activités de 2004-2005	16
Les tribunaux de droit criminel	16
Les tribunaux de droit civil	17
Les tribunaux de la famille	18
Chapitre 4 : Initiatives de la Division en 2004-2005	19
Accès à la justice	19
Collaboration avec nos partenaires du secteur de la justice	20
Service à la clientèle	21
Gestion des installations judiciaires	22
Modernisation de la prestation des services	23
Planifier l'avenir	23
Chapitre 5 : Rapport sur les ressources	25
Ressources humaines par région	25
Recettes par région	25
État des dépenses	26
Annexe A : Plan quinquennal de la Division des services aux tribunaux 2004-2005 à 2008-2009	A1
Annexe B : Tendances sur cinq ans dans les tribunaux Données statistiques pour les exercices 2000-2001 à 2004-2005	B1



Message du sous-procureur général

La Division des services aux tribunaux est une grande division opérationnelle au sein du ministère du Procureur général, qui est investie d'un mandat vaste et important. La Division offre des services d'administration des tribunaux au réseau de greffes le plus important et le plus achalandé du Canada. Compte tenu de l'existence de 183 cours à la grandeur de la province, le personnel des tribunaux fournit des services de renseignement et de classement au public aux comptoirs du greffe, tient les dossiers du tribunal, fournit un soutien aux juges en salles d'audience, gère les jurys, fait appliquer des programmes de médiation civile et familiale et met à exécution les ordonnances du tribunal, entre autres services.

Le service à la clientèle de qualité est hautement prioritaire pour la Division. Cette année, la Division a instauré un sondage annuel en vue d'évaluer la satisfaction de la clientèle par rapport aux services des comptoirs des tribunaux. Les résultats du sondage montraient de façon constante des niveaux élevés de satisfaction de la clientèle dans l'ensemble de la province. Le présent rapport donne un aperçu des détails du sondage.

Cette réussite est imputable au personnel et aux gestionnaires de la Division, qui veillent à servir le public en s'assurant de la qualité élevée des services des tribunaux de l'Ontario.

Elle repose en outre sur de solides relations de travail marquées au coin de la collaboration qui se sont bâties

entre la Division et la magistrature, les avocats ainsi que de nombreux autres participants au système de justice. Le Ministère s'engage à respecter ces relations et à faire fond sur celles-ci.

Les pages qui suivent fournissent des renseignements sur les réalisations de la Division au cours de la dernière année et décrivent les engagements de la Division pour l'avenir. Dans le cadre de notre orientation vers le service à la clientèle, j'invite les membres du public à formuler leurs commentaires sur les initiatives décrites dans le présent rapport. N'hésitez pas à communiquer avec le Ministère par courrier électronique à attorneygeneral@jus.gov.on.ca.

Je félicite la Division de son rendement et j'espère pouvoir continuer à compter sur le soutien de la Division des services aux tribunaux dans le cadre des travaux du ministère en vue d'améliorer le système de justice en Ontario.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Murray Segal'.

Murray Segal
Sous-procureur général
Avril 2005



Communication de la sous-procureure générale adjointe

J'ai le plaisir de soumettre notre Rapport annuel sur les activités de la Division des services aux tribunaux pour l'exercice qui a commencé le 1^{er} avril 2004 et s'est terminé le 31 mars 2005. La Division des services aux tribunaux a pour mandat d'assurer des services aux tribunaux modernes et professionnels qui favorisent la prestation de services judiciaires accessibles, équitables, rapides et efficaces. Les pages qui suivent décrivent certaines des initiatives entreprises par la Division au cours du présent exercice pour réaliser ce mandat.

L'un des thèmes cruciaux cette année a été l'amélioration de l'accès à la justice en Ontario. La Division des services aux tribunaux (DST) a instauré un mécanisme de dispense des frais dans les affaires instruites devant les tribunaux civils, des petites créances et de la famille, pour s'assurer que les parties au litige à faible revenu ne se voient pas refuser l'accès à la justice en raison de leur situation financière. Les Centres d'information sur le droit de la famille ont été étendus dans toute la province pour améliorer l'accès à l'information. La Division a participé activement au Comité sur l'accessibilité du juge en chef McMurtry et a fait des investissements pour répondre aux besoins des personnes handicapées. L'usage de la technologie du vidéo s'est répandue pour garantir l'accès à la justice dans les collectivités éloignées, en particulier dans le nord de l'Ontario. Les salles de délibération du jury ont été rénovées pour offrir des installations confortables et ergonomiques aux membres du jury lorsqu'ils s'acquittent de leurs fonctions essentielles de service public et de nouveaux signes ont été posés au palais de justice pour augmenter la visibilité des salles d'audience.

En outre, la Division s'est surtout employée à déterminer et à adapter les meilleures pratiques et une bonne gestion. L'activité d'apprentissage de la Division en 2004 a fourni aux gestionnaires des tribunaux une occasion de mettre en commun les meilleures pratiques applicables aux tribunaux criminels, et la DST a commencé à mettre en œuvre de

nouvelles meilleures pratiques dans le cadre du Protocole de gestion des dossiers criminels. La Division a travaillé de concert avec la magistrature et avec les usagers des tribunaux pour élaborer des mesures de notre rendement et a mis en œuvre notre premier sondage annuel sur la satisfaction de la clientèle afin de nous aider à répondre aux besoins des usagers des tribunaux.

Il a été établi qu'une communication efficace est essentielle à la Division, compte tenu, en particulier, du grand nombre d'intervenants du système de justice qui sont interdépendants et qui interagissent avec les tribunaux sur une base quotidienne. Les membres de notre Comité de gestion de la Division se sont rencontrés en octobre 2004 en vue d'une séance de planification portant sur la façon d'améliorer les communications internes et externes et cette question sera au centre de la prochaine activité d'apprentissage de la Division prévue pour 2005.

Des renseignements sur ces initiatives et sur de nombreuses autres initiatives de la Division se trouvent dans le présent rapport. Ce rapport englobe également notre Plan quinquennal qui expose nos engagements pour l'avenir et des statistiques complètes sur l'activité judiciaire des cinq dernières années. J'espère que cet aperçu saura vous renseigner sur les différentes méthodes de travail employées par la Division des services aux tribunaux pour veiller à ce que d'excellents services soient offerts par les tribunaux au public, à la magistrature et à nos nombreux intervenants.

Debra Paulseth
Sous-procureure générale adjointe,
Division des services aux tribunaux
Avril 2005

Chapitre 1

Présentation de la Division des services aux tribunaux

Mission

Le ministère du Procureur général est chargé de l'administration de la justice en Ontario. Au sein du ministère, la Division des services aux tribunaux (DST) est responsable de l'administration des tribunaux. Elle a comme mission d'assurer des services aux tribunaux modernes et professionnels qui favorisent la prestation de services judiciaires accessibles, équitables, rapides et efficaces.

Services de base

Les services de base de la DST comprennent ce qui suit :

Services de greffe

La DST offre des services de greffe à 183 cours dans l'ensemble de la province. Le personnel des greffes inscrit les dossiers au rôle selon les directives de la magistrature, tient les dossiers du tribunal, renseigne le public et facilite l'exécution des programmes clés dont le Programme d'aide aux victimes et aux témoins, le programme de libérations sous caution, le programme de tribunaux pour l'instruction des causes de violence conjugale et l'Aide juridique.

Soutien à la magistrature et en salles d'audience

La DST fournit un soutien administratif à tous les juges de la Cour d'appel, de la Cour supérieure de justice et de la Cour de justice de l'Ontario ainsi qu'aux juges de paix. Elle gère en outre le système des jurés et fournit un soutien en salles d'audience par le truchement de greffiers, de commis, de sténographes, de préposés à l'écoute et d'interprètes.

Programmes de médiation

La DST assure la prestation des services de médiation dans les tribunaux civils et de la famille. La médiation obligatoire dans les affaires de droit civil fait maintenant partie de la procédure des tribunaux civils à Ottawa, Toronto et Windsor. De même, la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice offre des services de médiation sur une base volontaire dans l'ensemble de la province.

Services d'application

La DST administre le dépôt des brefs d'exécution, met à exécution les ordonnances civiles et gère la perception des amendes et des montants de dédommagement issus des poursuites intentées à l'égard des infractions criminelles.

Faits saillants de la rentrée des tribunaux

Le 5 janvier 2005, le juge en chef McMurtry, de la Cour d'appel, a présidé avec le juge en chef Smith, de la Cour supérieure de justice et avec le juge en chef Lennox, de la Cour de justice de l'Ontario, à la cérémonie de la rentrée des tribunaux de la province à l'immeuble de la Cour supérieure de justice, sis au 361, avenue University, à Toronto. Le procureur général Michael Bryant a souligné l'importance de renforcer la confiance du public à l'égard du système de justice par la transparence. Franchissant une étape dans l'atteinte de cet objectif, le ministre Bryant a annoncé la création du Comité de la justice et des médias pour faire le pont entre les médias et le système de justice et pour discuter de questions de préoccupation mutuelle.

« Les Ontariens méritent un système de justice facilement accessible, bien compris et qui mérite la confiance du public. »

[Traduction]

Allocution du procureur général Michael Bryant, à l'occasion de la cérémonie de la rentrée des tribunaux, janvier 2005

La Division a pour mission d'assurer des services aux tribunaux modernes et professionnels qui favorisent la prestation de services judiciaires accessibles, équitables, rapides et efficaces.



Photo : Hall de la Cour d'appel de l'Ontario à Osgoode Hall, Toronto

Rôle de la sous-procureure générale adjointe, Division des services aux tribunaux

La sous-procureure générale adjointe de la Division des services aux tribunaux est la gestionnaire supérieure du Ministère qui supervise l'administration des tribunaux de l'Ontario.

Structure régionale

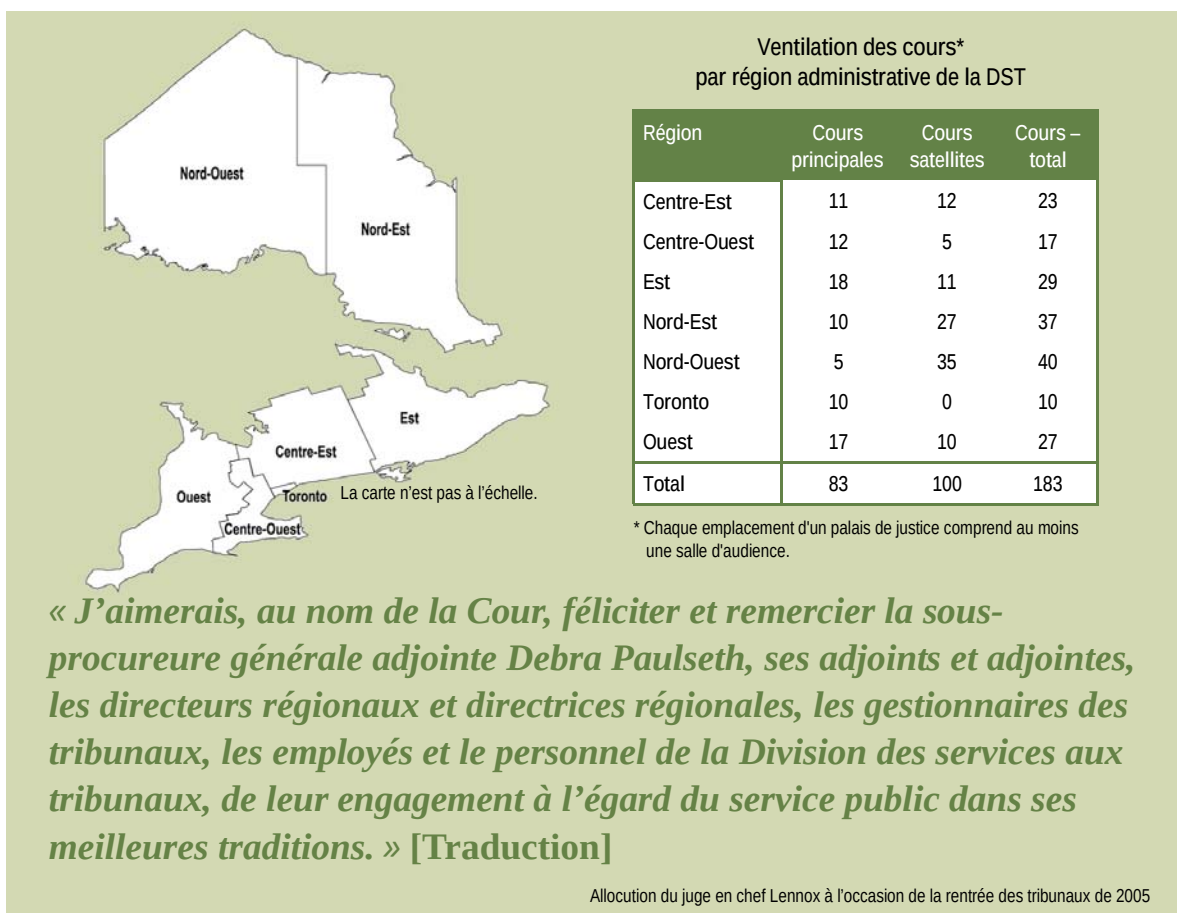
Aux fins de la prestation des services aux tribunaux, le ministère du Procureur général est divisé en sept régions administratives de la Division des services aux tribunaux. Chaque région est chargée des fonctions suivantes :

- Assurer la prestation des services locaux de tribunaux de droit criminel, de droit civil et de droit de la famille
- Maintenir les dossiers, les pièces à conviction et les bases de données
- Fournir des services de soutien à la magistrature, y compris un soutien administratif et en salles d'audience

- Gérer le système de jury
- Assurer la prestation des programmes de médiation dans les affaires civiles et de droit de la famille
- Mettre à exécution les ordonnances du tribunal
- Gérer les amendes, les droits et honoraires et les fonds en fidéicommis
- Gérer les ressources humaines et financières régionales
- Élaborer et coordonner les plans pour les installations régionales
- Gérer les communications avec les intervenants régionaux
- Mettre en œuvre les initiatives de la Division

Directrices et directeurs régionaux

Chaque région est administrée par un directeur ou une directrice de l'administration des tribunaux, qui relève de la sous-procureure générale adjointe, Division des services aux tribunaux.



Portrait de la région du Centre-Est



Directrice par
intérim de
l'administration
des tribunaux
Région du
Centre-Est
Lynn Wagner

Située au nord et à l'est de Toronto, la région du Centre-Est dessert les collectivités de York, Durham, Simcoe, Muskoka, Haliburton Northumberland, Peterborough et la ville de Kawartha Lakes. Le taux de croissance de la population de cette région est l'un des plus élevés au Canada.

En 2004-2005, la région du Centre-Est a procédé à une étude du soutien informatique en son sein. Par conséquent, les Services aux tribunaux ont conclu une entente de

partenariat unique avec la Division du droit criminel, entente ayant entraîné une répartition plus efficace de la charge de travail et des ressources, ainsi qu'une amélioration des services de technologie pour la magistrature et le personnel de la DST, de la Division du droit criminel et du Programme d'aide aux victimes et aux témoins.

Certaines améliorations aux infrastructures ont été apportées en 2004-2005 dans la région Centre-Est pour rehausser la prestation de services. La construction de

deux nouvelles salles d'audience à Oshawa, le regroupement des services de comptoir à Newmarket, ainsi que des resserrements de la sécurité du palais de justice de Barrie ne représentent que quelques exemples des améliorations apportées.

En avril 2004, l'honorable Michael Bryant, procureur général, a procédé à l'ouverture du palais de justice de Midland dans le cadre d'une audience spéciale du tribunal. En décembre 2004, le procureur général a annoncé que la date d'achèvement prévue du Projet du palais de justice unifié de Durham serait l'hiver 2008-2009.

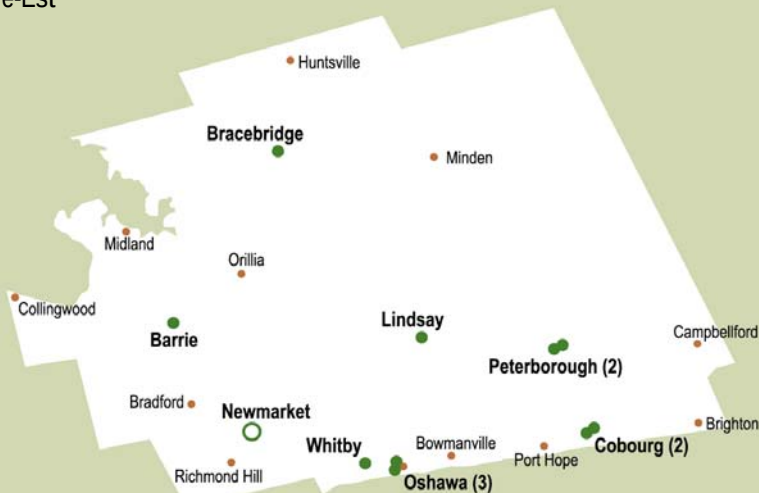
Plusieurs ajouts ont été apportés à l'équipe de gestion des Services aux tribunaux, à la Cour supérieure et à la Cour de l'Ontario au cours de la dernière année, y compris un nouveau directeur par intérim des activités des tribunaux, un nouveau gestionnaire des activités des tribunaux à Simcoe/Muskoka, un nouveau superviseur à Bracebridge, trois nouveaux juges de la Cour supérieure, deux nouveaux juges de la Cour de l'Ontario et un nouveau juge de paix.

La région a également accueilli la première Conférence des secrétaires des juges de la Cour supérieure et des juges de la Cour de l'Ontario à l'automne 2004.

Statistiques de la région du Centre-Est

Centre régional : Newmarket
Population : 1 953 928
Superficie : 25 810 km²
Densité de population :
75,7 personnes au km²
Cours principales : 11
Cours satellites : 12
Total des cours : 23

- Cour principale
- Cour satellite



Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada.

Profil de la région du Centre-Ouest



Directrice de
l'administration
des tribunaux
Région du
Centre-Ouest
Joanne Spriet

La région du Centre-Ouest compte la population la plus nombreuse des sept régions de la DST et englobe l'ouest de la région du grand Toronto, l'Aéroport international Pearson et les collectivités qui entourent le Lac Ontario et le nord du Lac Érié. La population de la région est diversifiée et multiculturelle.

Des rénovations au palais de justice ont été effectuées à Brampton et à Orangeville pour qu'il soit possible de prendre en compte la croissance

du nombre de cas dans la région. En 2004-2005, des audiences éclair ont été tenues à Brampton, à Brantford et à Milton pour alléger l'arriéré des tribunaux. De plus, Brantford était l'un des sites expérimentaux de l'Initiative sur l'arriéré des dossiers de protection de l'enfance de la DST. Au cours de la dernière année, les tribunaux de renvoi par vidéo et les tribunaux siégeant les fins de semaine et les jours fériés à Hamilton, St. Catharines et Brampton ont traité avec succès des affaires de cautionnement les fins de semaine pour tous les

emplacements de la région. Le nouveau système de suivi électronique des causes judiciaires de la Division a été mis en œuvre avec succès dans tous les tribunaux.

Également en 2004-2005, la région a élaboré un plan de gestion de la relève pour s'assurer que les objectifs du plan quinquennal de la Division puissent être atteints. Pendant la même période, la structure de gestion locale du palais de justice de Peel a été réorganisée pour répondre aux besoins organisationnels en croissance.

Dans le cadre de nos efforts continus de promotion de la compréhension, par le public, du système de justice, Brampton et Milton ont accueilli des procès fictifs. Les participants comprenaient des étudiants et des étudiantes en droit des écoles secondaires locales, des membres de la magistrature, des avocats et du personnel judiciaire.

La directrice de l'administration des tribunaux de la région est également présidente de l'Association des administrateurs judiciaires du Canada (AAJC). L'AAJC a pour mission de promouvoir l'innovation et d'encourager la collaboration et le partage des connaissances et des pratiques exemplaires pour améliorer le système judiciaire canadien ainsi que l'administration de la justice.

Statistiques de la région du Centre-Ouest

Centre régional : Hamilton
Population : 2 539 187
Superficie : 10 662 km²
Densité de population : 238,2 personnes au km²
Cours principales : 12
Cours satellites : 5
Total des cours : 17

- Cour principale
- Cour satellite

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada.



Profil de la région Est



Directeur de
l'administration
des tribunaux
Région
de l'Est
Tom Fagan

La région de l'Est fournit des services de tribunaux à dix comtés/ comtés unis dans l'est de l'Ontario. La région compte un grand nombre de francophones et offre de nombreux services en français. Le bureau de la région de l'Est est situé à Ottawa, la capitale du Canada. Au cours des dernières années, la région de l'Est a connu des hausses supérieures à la moyenne de l'activité judiciaire, en particulier dans le domaine du droit criminel. Ces hausses sont en partie imputables à la croissance de la

population dans la région d'Ottawa. La population de la région d'Ottawa continue de croître plus rapidement que la moyenne provinciale et devrait atteindre plus de un million d'habitants d'ici 2011.

En 2004-2005, le système de suivi électronique des dossiers de la Division a été implanté avec succès dans l'ensemble de la région. Les palais de justice d'Ottawa et de Cornwall ont reçu des ressources supplémentaires sur le plan de la magistrature, des services aux tribunaux et des procureurs de la Couronne dans le cadre du projet de réduction des délais judiciaires. Au cours des deux

prochaines années, les installations judiciaires de ces collectivités seront modernisées.

En août 2004, la Cour de justice de l'Ontario et la Cour supérieure de justice ont déménagé dans le palais de justice unifié de Brockville, et en décembre 2004, le personnel de la Cour de justice de l'Ontario et de la Cour supérieure de justice de la région de Pembroke a déménagé dans une installation provisoire dans le cadre du plan définitif de palais de justice unifié de Pembroke.

Le directeur de l'administration des tribunaux de la région de l'Est demeure président élu du Conseil interministériel de l'Est (CIE). Le Conseil se compose de directeurs régionaux et de cadres supérieurs de la fonction publique de l'Ontario qui travaillent de concert pour assurer l'excellence de la prestation des services au public dans la région de l'Est. L'une des priorités du Plan d'activités du CIE pour 2004-2005 était la planification de la gestion des mesures d'urgence et de la poursuite des activités par le Comité de gestion des situations d'urgence. Les membres du personnel continuent à s'engager dans des projets touchant l'ensemble de la fonction publique, comme le programme de construction Habitat pour l'humanité Ottawa, le Festival du canot Dragon et la Campagne United Way/ Centraide.

Statistiques de la région de l'Est

Centre régional : Ottawa
Population : 1 543 162
Superficie: 35 299 km²
Densité de population :
43,7 personnes au km²
Cours principales : 18
Cours satellites : 11
Total des cours : 29

● Cour principale
● Cour satellite

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada.



Profil de la région Nord-Est



Directeur de
l'administration
des tribunaux
Région du
Nord-Est
Paul Langlois

La région du Nord-Est comprend quelques-uns des principaux centres urbains du nord de l'Ontario, ainsi que quelques-unes des plus petites collectivités situées à proximité de la Baie James. La région comprend 40 % des terres de l'Ontario, mais seulement 5 % de la population de la province; elle compte un grand nombre de francophones et de populations autochtones et les services des tribunaux sont fournis régulièrement en français, en ojibwa et en cri.

Le projet pilote d'audiences d'évaluation par vidéo lancé en 2003-2004 s'est poursuivi dans la région en 2004-2005. Le projet vise à améliorer l'accès à la justice dans les régions éloignées, diminuer les délais d'inscription aux rôles et réduire les déplacements des officiers d'audience. Les dirigeants et les juges étudient la possibilité d'étendre l'utilisation des cours de vidéo-comparution à la collectivité de la côte de Moosonee et d'améliorer la capacité de ces cours à Timmins.

En 2004-2005, des projets d'installations ont été entrepris dans la région. Le projet de modernisation des cellules à Cochrane a été achevé et un bureau de prise en charge a été créé à North Bay, le projet d'ascenseur dans le palais de justice de Haileybury a été entrepris et devrait être achevé en 2005-2006 et on a terminé les rénovations à la cour d'évaluation par vidéo et au bureau de prise en charge de Sudbury.

En 2005-2006, la région Nord-Est participera au Projet pilote de recrutement dans le Nord. Il s'agit d'une initiative gouvernementale en matière de ressources humaines qui offrira aux gestionnaires du nord des services de recrutement. On s'attend à ce que ce projet pilote allège considérablement le fardeau administratif lié au mécanisme de recrutement, permettant ainsi aux gestionnaires de se concentrer sur la prestation de services et sur l'exécution de programmes. Le projet mettra également à l'essai un nouvel outil électronique de recrutement de ressources humaines.

Statistiques de la région du Nord-Est

Centre régional : Sudbury

Population : 553 158

Superficie : 366 184 km²

Densité de population : 1,5 personne au km²

Cours principales : 10

Cours satellites : 27

Total des cours : 37

- Cour principale
- Cour satellite

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada. Étant donné que la région du Nord-Est couvre plusieurs districts de recensement, nous avons utilisé les hypothèses suivantes pour calculer les statistiques régionales. La population comprend tous les districts de recensement complets ainsi que la population de Peawanuck, d'Attawapiskat et de Kashechewan. La région géographique comprend tous les districts de recensement complets, plus 86 % du district de Cochrane et 27 % du district de Kenora.



Profil de la région Nord-Ouest



Directeur de
l'administration
des tribunaux
Région du
Nord-Ouest
Robert Gordon

La région du Nord-Ouest comprend 48 % des terres de l'Ontario, mais seulement 2 % de la population de la province.

La région du Nord-Ouest compte des populations autochtones importantes et les services des tribunaux sont fournis régulièrement en ojibwa et en cri.

La région fournit des services de tribunaux à 5 cours principales, à 3 cours satellites pourvues de personnel et à 32 cours satellites non

pourvues de personnel. Vingt-trois des cours satellites sont accessibles uniquement par la voie des airs. Le personnel des tribunaux, les membres de la magistrature et les avocats doivent parcourir régulièrement de grandes distances pour fournir des services aux collectivités.

La vaste superficie de la région, les endroits éloignés et les conditions de voyage hivernales posent de nombreux défis à la prestation des programmes. La région du Nord-Ouest

met à contribution la technologie vidéo pour relever ces défis et assurer l'accessibilité des services de tribunaux.

L'achèvement de l'infrastructure des cours de vidéo-comparution a permis à la région de se servir de la vidéo de nouvelles façons. La vidéoconférence est le plus souvent utilisée dans les cas de renvois sur cautionnement par vidéo-comparution. Les juges de la Cour de l'Ontario et de la Cour supérieure se sont également servis de la technologie vidéo dans des cas de protection de l'enfance, de conférences de cas et de motions.

La région a branché avec succès le tribunal de Kenora à Keewaywin, une collectivité éloignée du nord, pour une question de détermination de la peine par vidéo. Ce branchement a permis à la famille, à la collectivité et au chef de participer au processus de détermination de la peine. Cette démonstration réussie constituera la base de futurs partenariats sur vidéo des Premières nations pour mieux régler des questions d'accès, en particulier les questions dont est saisi le Tribunal de la famille.

Statistiques de la région du Nord-Ouest

Centre régional : Thunder Bay

Population : 233 285

Superficie : 436 194 km²

Densité de population : 0,5 personne au km²

Cours principales : 5

Cours satellites : 35

Total des cours : 40

- Cour principale
- Cour satellite

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada. Étant donné que la région du Nord-Ouest couvre plusieurs districts de recensement, nous avons utilisé les hypothèses suivantes pour calculer les statistiques régionales. La population comprend les districts de Thunder Bay, Rainy River et Kenora, moins Peawanuck, Attawapiskat et Kashechewan. La région géographique comprend Thunder Bay et Rainy River, plus 14 % du district de Cochrane et 73 % du district de Kenora.



Profil de la région de Toronto



Directrice de
l'administration
des tribunaux
Région de
Toronto
Susan Lee

La région de Toronto dessert la ville de Toronto et est la plus peuplée des régions de la DST avec une population de près de 2,5 millions de personnes. Un immigrant sur quatre au Canada s'établit à Toronto et la région est une mosaïque d'ethnies.

La région de Toronto compte un grand nombre de palais de justice à volume d'instances élevé et comprend des participants clés du système judiciaire, dont la Cour d'appel de l'Ontario, les bureaux des juges en chef, l'Assemblée législative

provinciale, les bureaux de la *Provincial Law Society* (association professionnelle des avocats) ainsi qu'un grand nombre des cabinets juridiques les plus importants de la province. La région administre en outre la première salle d'audience électronique de l'Ontario pour les affaires de droit commercial et autres affaires civiles sans jury.

En 2004-2005, la région a apporté des améliorations à l'appui des services de justice rapides et accessibles à la

Cour d'appel. Un examen a été entrepris pour mettre à jour et améliorer les *Règles de procédure de la Cour d'appel en matière criminelle* et le tribunal a élaboré un protocole de concert avec les services juridiques bénévoles de l'Ontario pour fournir des conseillers juridiques aux parties non représentées dans des appels en matière civile.

Les tribunaux de la famille de la Cour de justice de l'Ontario sis au 47, avenue Sheppard Est et au 1911, avenue Eglinton Est ont commencé à planifier leur unification de 2005-2006. Des rénovations considérables de l'établissement du 47 Sheppard sont en cours pour soutenir l'unification. Dans le cadre du programme des initiatives familiales, les tribunaux ont également établi un tribunal expérimental et le comité de liaison communautaire qui se penche sur les questions de protection des enfants.

La technologie au sein de la région a été améliorée en 2004-2005 de manière à obtenir la capacité requise pour soutenir de nombreux avocats dans des grands dossiers commerciaux. Les améliorations apportées à la salle d'audience électronique en matière civile sise au 393, avenue University, ont également été achevées.

Statistiques de la région de Toronto

Centre régional : 720, rue Bay
Population : 2 481 494
Superficie : 630 km²
Densité de population :
3 939 personnes au km²
Cours principales : 10
Cours satellites : 0
Total des cours : 10



● Cour principale

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada.

Profil de la région Ouest



Directeur de
l'administration
des tribunaux
Région de
l'Ouest
Len Griffiths

La région de l'Ouest couvre trois régions judiciaires de la Cour supérieure et se compose de grands centres urbains et de régions rurales agricoles. La région comprend Sarnia et Windsor, qui sont des points de passage frontaliers importants entre le Canada et les États-Unis. La grande quantité de camions sur les routes de cette région et le volume élevé de voyageurs frontaliers génèrent un grand nombre d'accusations liées à la circulation.

On trouve également dans la région de l'Ouest le Central Jury Office de l'Ontario, qui est chargé d'administrer la sélection des tableaux de jurés pour les tribunaux de la province.

La technologie de vidéoconférence est utilisée régulièrement dans la majorité des palais de justice de la région de l'Ouest, en particulier au palais de justice de London où sont traitées les affaires judiciaires de

l'ensemble de la région entendues les fins de semaine et les jours fériés.

Des rénovations considérables ont été effectuées en 2004-2005 au palais de justice de la Cour supérieure de justice de Windsor pour améliorer les aires réservées au grand public et pour créer une salle d'audience réservée aux petites créances.

En outre, en 2004-2005, le Projet de réduction des délais judiciaires (PRDJ) a été complètement mis en œuvre dans les tribunaux de Kitchener pour rehausser la capacité des cours criminelles. Les meilleures pratiques ont été instituées pour rendre les mécanismes administratifs plus efficaces et efficaces.

Les nouvelles *Règles du droit de la famille* et le nouveau système de suivi des cas de la Division ont été tout à fait mis en œuvre dans toutes les cours de la région de l'Ouest. Grâce au nouveau système de suivi de cas, le tribunal sera mieux en mesure de régir le calendrier associé aux nouvelles *Règles du droit de la famille* et pourra surveiller l'évolution des dossiers dans le système.

Statistiques de la région de l'Ouest

Centre régional : London
Population : 2 105 832
Superficie : 32 876 km²
Densité de population : 64 personnes au km²
Cours principales : 17
Cours satellites : 10
Total des cours : 27

- Cour principale
- Cour satellite

Les statistiques démographiques proviennent du Recensement 2001 de Statistique Canada.



Soutien interne

Les bureaux principaux de la DST sont situés au 720, rue Bay, à Toronto. Ils comprennent les bureaux de la sous-procureure générale adjointe, de la Direction de la planification interne, de la Direction des politiques et des programmes en matière de droit criminel, de la Direction des politiques et des programmes en matière de droit civil et de droit de la famille et de l'Unité des solutions technologiques.

La Direction de la planification interne est chargée des tâches suivantes :

- Effectuer la planification stratégique
- Effectuer la planification financière et de l'effectif
- Assurer la gestion de l'information, y compris les statistiques sur l'activité des tribunaux
- Planifier les installations
- Établir des mesures de rendement pour la Division et surveiller la conformité aux politiques et normes opérationnelles
- Coordonner les communications destinées au public
- Assurer la liaison avec les municipalités pour les affaires relevant de la *Loi sur les infractions provinciales*
- Mettre sur pied des équipes de projet de politique pour répondre aux défis du système judiciaire

La Direction des politiques et des programmes en matière de droit criminel est chargée des tâches suivantes :

- Élaborer, mettre en œuvre et gérer les initiatives en matière de législation, de réglementation et d'administration qui concernent le système de justice pénale
- Fournir un soutien en matière de politiques et de programmes au personnel des tribunaux de droit criminel
- Fournir un soutien et des avis juridiques à la haute direction sur les questions concernant les tribunaux de droit criminel
- Assurer le soutien des initiatives émanant de la Division du droit criminel du ministère
- Soutenir le processus de nomination des juges, des juges de paix, des commissaires et des notaires

La Direction des politiques et des programmes en matière de droit civil et de droit de la famille est chargée des tâches suivantes :

- Élaborer, mettre en œuvre et gérer les initiatives en matière de législation, de réglementation et d'administration qui concernent le système de justice civile et de droit de la famille
- Fournir un soutien en matière de politiques et de programmes au personnel des tribunaux de droit civil et de droit de la famille
- Fournir un soutien et des avis juridiques à la haute direction sur les questions concernant les tribunaux de droit civil et de droit de la famille
- Élaborer, mettre en œuvre et gérer des stratégies de réforme de la justice civile pour réduire les frais et les délais dans le système de justice civile
- Gérer les services de médiation et d'information familiales
- Participer aux comités fédéraux-provinciaux-territoriaux en matière de droit de la famille et au comité des règles en matière de droit de la famille
- Négocier et surveiller le financement fédéral des services de justice à la famille

La Direction des solutions technologiques est chargée des tâches suivantes :

- Élaborer, mettre en œuvre et gérer le plan stratégique de technologie de l'information de la DST
- Concevoir, implanter, gérer et soutenir les systèmes de technologie de l'information des tribunaux
- Gérer l'acquisition des ordinateurs et des logiciels de la DST
- Assurer la liaison avec les directions et les Services informatiques intégrés en matière de justice de la DST relativement aux exigences des nouveaux systèmes et aux améliorations à apporter à ces systèmes

Directrices et directeurs ministériels

La Direction de la planification interne, la Direction des politiques et des programmes en matière de droit criminel, la Direction des politiques et des programmes en matière de droit civil et de droit de la famille et la Direction des solutions technologiques sont administrées par des directrices et des directeurs ministériels qui relèvent de la sous-procureure générale adjointe.



Directrice,
Direction de la
planification
interne
Sandra Wain



Directrice, Direction des
politiques et des
programmes en matière de
droit criminel
Tara Dier



Directrice, Direction des
politiques et des programmes
en matière de droit civil et de
droit de la famille
Ann Merritt



Directeur
Direction des solutions
technologiques
Chris Walpole



Montage photographique (dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la gauche en haut) :
Cour supérieure de justice de Kingston, palais de justice unifié de Haileybury,
Cour supérieure de Sudbury et Cour de justice de l'Ontario, palais de justice de Parry Sound

Chapitre 2

Introduction aux tribunaux de l'Ontario

La *Loi sur les tribunaux judiciaires* constitue le cadre de la structure des tribunaux de la province. La Loi établit la compétence des trois cours provinciales : la Cour d'appel de l'Ontario, la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario.



Photo : La Cour d'appel de l'Ontario à Osgoode Hall, Toronto

La Cour d'appel de l'Ontario

La Cour d'appel de l'Ontario est le plus haut tribunal d'archives de la province. Elle entend ce qui suit :

- Les appels en droit criminel pour les infractions majeures
- Les appels au civil des décisions définitives de la Cour supérieure de justice
- Les appels visant des jeunes
- Les appels de certaines décisions rendues par la Cour divisionnaire
- Les appels des détenus (les audiences ont lieu à Kingston, en Ontario)

La Cour d'appel siège à Osgoode Hall, à Toronto. Elle se compose d'un juge en chef de l'Ontario nommé par le gouvernement fédéral, d'un juge en chef adjoint de l'Ontario et de 21 autres juges. Les appels sont entendus par un ou trois juges suivant la nature de l'appel. On peut interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada des décisions rendues par la Cour d'appel.

La Cour supérieure de justice

La Cour supérieure de justice entend ce qui suit :

- Les poursuites en droit criminel pour les infractions majeures
- Certaines poursuites en droit criminel visant des jeunes
- Les appels en matière de déclaration sommaire de culpabilité de la Cour de justice de l'Ontario
- Les révisions en matière de mises en liberté sous caution
- Les actions civiles (les actions civiles portant sur une somme inférieure à 10 000 \$ relèvent de la Cour des petites créances de la Cour supérieure)
- Les affaires de droit de la famille comportant une demande de divorce, une revendication sur les biens, une demande de pension alimentaire pour enfants et conjoint ou une demande pour obtenir la garde des enfants et le droit de visite (Là où il y a une Cour de la famille de la Cour supérieure de justice, la Cour supérieure entend toutes les affaires de droit de la famille.)

La Cour supérieure de justice siège dans 49 emplacements permanents en Ontario. Elle est dirigée par un juge en chef, un juge en chef adjoint, et par des juges régionaux principaux qui supervisent l'inscription des causes au rôle et les questions judiciaires dans leur région. Par ailleurs, la plupart des palais de justice de l'Ontario comptent aussi un juge administratif local qui supervise les questions d'administration judiciaire à cet endroit précis.

Cour divisionnaire

La Cour divisionnaire est une division de la Cour supérieure de justice. Elle entend ce qui suit :

- Les appels et les révisions des décisions rendues par les organismes, les tribunaux et les commissions du gouvernement
- Certains appels en matière civile portant sur des montants inférieurs à 25 000 \$

La Cour divisionnaire siège dans différents endroits de la province en comités de trois juges. Elle comprend le juge en chef de la Cour supérieure de justice, le juge en chef adjoint de la Cour supérieure de justice et d'autres juges de la Cour supérieure de justice nommés à la Cour divisionnaire.

Cour de la famille

Dans certaines régions, une Cour de la famille de la Cour supérieure de justice a été établie pour entendre toutes les affaires de droit de la famille, y compris les demandes de divorce, les demandes de séparation de biens, les questions touchant la protection des enfants, l'adoption, les demandes de pension alimentaire pour enfants et conjoint et les affaires intéressant la garde d'enfants et le droit de visite. Les services spéciaux fournis par la Cour de la famille comprennent les centres d'information sur le droit de la famille, les centres de visites surveillées, les services de médiation et les séances d'information des parents.

Il y a une Cour de la famille dans 17 municipalités de la province. En l'absence d'une telle cour, la compétence sur les affaires de droit de la famille est répartie entre la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario.

Cour des petites créances

La Cour des petites créances est une division de la Cour supérieure de justice. Elle entend les actions intentées au civil pour des montants ne dépassant pas 10 000 \$. Certains juges de la Cour des petites créances sont nommés en permanence, mais la Cour est habituellement présidée par des avocats chevronnés qui sont nommés pour agir comme juges suppléants.

La Cour de justice de l'Ontario

Toutes les causes de droit criminel sont instruites à la Cour de justice de l'Ontario et plus de 95 % se règlent à cette cour. Les juges et les juges de paix de la Cour de l'Ontario siègent dans plus de 175 palais de justice de la province. Les juges de la Cour entendent ce qui suit :

- Les poursuites intentées au criminel pour des infractions majeures et des déclarations de culpabilité sommaires
- La plupart des poursuites en matière criminelle visant des jeunes
- Les appels de décisions rendues par les juges de paix en vertu de la *Loi sur les infractions provinciales*
- Les requêtes intéressant la protection des enfants, les affaires de droit de la famille comportant des requêtes pour obtenir la garde des enfants, le droit de visite, une pension alimentaire et les requêtes d'adoption, dans les régions où il n'y a pas de Cour de la famille de la Cour supérieure de justice

Les juges de paix entendent ce qui suit :

- Les enquêtes sur le cautionnement
- Les poursuites intentées pour des infractions provinciales

La cour est dirigée par un juge en chef, un juge en chef adjoint, un juge en chef adjoint/coordonnateur des juges de paix, des juges principaux régionaux et des juges de paix principaux régionaux. La plupart des palais de justice de l'Ontario comptent également un juge administratif local qui supervise les aspects judiciaires de la cour à cet endroit précis.

« La Cour supérieure aimerait exprimer toute sa reconnaissance à toutes les personnes ayant manifesté leur engagement et leur dévouement sans réserve à l'application et à la prestation de la justice au public. » [Traduction]

Allocution du juge en chef Smith à l'occasion de la rentrée des tribunaux, janvier 2005

LA MAGISTRATURE



Juge en chef de l'Ontario
L'honorable
R. ROY McMURTRY



Juge en chef adjoint de l'Ontario
L'honorable
DENNIS R. O'CONNOR



Juge en chef de la Cour
supérieure de justice
L'honorable
HEATHER FORSTER SMITH



Juge en chef adjoint de la
Cour supérieure de justice
L'honorable
J. DOUGLAS CUNNINGHAM



Juge en chef de la Cour de justice
de l'Ontario
L'honorable
BRIAN W. LENNOX



Juge en chef adjoint de la Cour de
justice de l'Ontario
L'honorable
J. DAVID WAKE



Juge en chef adjoint de la Cour de
justice de l'Ontario/
coordonnateur des juges de paix
L'honorable
DONALD A. EBBS

Effectif judiciaire (au 31 mars 2005)

Cour	Fonctionnaires judiciaires	Effectif
Cour d'appel de l'Ontario	Juges de la Cour d'appel de l'Ontario	23
Cour supérieure de justice	Juges de la Cour supérieure de justice	287
	Juges de la Cour des petites créances (temps plein)	2
	Juges de la Cour des petites créances (temps partiel)	4
	Juges suppléants de la Cour des petites créances	386
	Protonotaires traditionnels (temps plein)	1
	Protonotaires traditionnels (temps partiel)	4
	Protonotaires de la gestion des cas	13
Cour de justice de l'Ontario	Juges de la Cour de justice de l'Ontario (temps plein)	273
	Juges de la Cour de justice de l'Ontario (temps partiel)	30
	Juges de paix	296

Chapitre 3

Survol des activités de 2004-2005

Les tribunaux de droit criminel

Réduction de l'arriéré

Pour réduire les délais judiciaires dans les emplacements aux prises avec les arriérés les plus importants en Ontario, la DST, la Division du droit criminel, le Secrétariat des services aux victimes en Ontario, la magistrature, Aide juridique Ontario et les services policiers et correctionnels ont commencé à mettre en œuvre le Projet de réduction des délais judiciaires (PRDJ) en 2003.

En 2004-2005, la DST a recruté plus de 116 nouveaux membres du personnel judiciaire à temps plein chargés d'appuyer les 15 nouveaux juges de la Cour de justice de l'Ontario nommés aux termes du projet. La Division a poursuivi un examen exhaustif des pratiques administratives aux dix emplacements du PRDJ pour s'assurer que les mécanismes administratifs des tribunaux de droit criminel soient cohérents, efficaces et efficaces. Les meilleures pratiques ont été mises en œuvre et leur impact est surveillé de près.

Audiences éclair

La DST travaille également avec la Division du droit criminel et avec les juges pour instituer des audiences éclair dans l'ensemble de la province pour réduire l'arriéré de causes criminelles à la Cour de justice de l'Ontario. Chaque tribunal participant se voit affecter un supplément de procureurs de la Couronne et de juges pendant un maximum de six mois. En 2004-2005, des améliorations ont été apportées à Barrie, Halton, Peterborough, Coburg, Lindsay et Brampton. Les autres emplacements touchés en 2005 pourraient inclure North York, Scarborough et Ottawa.

Les meilleures pratiques dans les tribunaux de droit criminel

En 2004-2005, la DST s'est concentrée sur les meilleures pratiques dans les tribunaux de droit criminel. Cette question revêtait une importance primordiale pour l'activité d'apprentissage au sein de la Division tenue en mai 2004, à laquelle ont participé des gestionnaires des tribunaux et des cadres supérieurs de l'ensemble de la province. Les conférenciers comprenaient le juge en chef associé Wake, le

sous-procureur général Murray Segal et le sous-procureur général en droit criminel d'alors, John McMahon.

Protocole de gestion des dossiers criminels

Un Protocole de gestion des dossiers criminels a été approuvé par le sommet sur la justice de 2004 et est en cours de mise en œuvre. Le protocole est un recueil des meilleures pratiques visant « à promouvoir le mouvement efficace des dossiers au tribunal tout en préservant et en favorisant l'application des droits de toutes les personnes accusées d'infractions criminelles à l'application régulière de la loi en temps utile. » [traduction] (Pour plus de renseignements sur le sommet de la justice, voir la page 29.)

Mandats électroniques

La Division travaille de concert avec la Cour à l'élaboration d'une proposition d'un nouveau processus de mandat électronique. Ce processus pourrait accélérer l'accès à un juge de paix aux fins d'un mandat de perquisition et éliminerait bon nombre des aspects lourds du processus actuel de télémandat fondé sur le télécopieur.

Réforme du processus de nomination des juges de paix

La Division revoit actuellement le processus de nomination des juges de paix pour veiller à ce que les meilleurs candidats possédant les meilleures compétences soient nommés de manière équitable et transparente.

Formation et soutien du personnel des tribunaux de droit criminel

La DST élabore sans cesse du matériel de soutien du personnel en réaction aux nouvelles lois et aux modifications législatives. En 2004-2005, la Division a préparé du matériel didactique à l'intention du personnel des tribunaux, en réaction à la nouvelle *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels* et aux modifications au *Code criminel* relatives aux enquêtes préliminaires. La Division met également la dernière main à des guides révisés de procédures administratives destinés au personnel des tribunaux de droit criminel, qui seront affichés sur l'intranet de la Division en 2005.

Les tribunaux de droit civil

Modifications des règles de procédure civile

Le Comité des règles de procédure civile est un comité réglementaire composé de représentants de la magistrature, du Barreau et du ministère du Procureur général. Le Comité a le pouvoir d'établir des règles concernant la procédure dans toutes les instances civiles. En 2004-2005, le Comité a introduit des dispositions prescrivant où les instances et les motions interlocutoires sont entendues et a fait de la règle 75.1 une règle permanente prescrivant un régime de médiation obligatoire pour les dossiers de successions, de fiducies et les décisions au nom d'autrui à Toronto et à Ottawa.

Gestion des causes civiles

Également en 2004-2005, le Comité des règles de procédure civile a introduit la règle 78 régissant la gestion des causes civiles à Toronto. Dans le cadre de la gestion des causes, le tribunal supervise la progression des affaires pour favoriser un règlement rapide.

La gestion des causes aux termes de la règle 77 est en vigueur à Ottawa et à Toronto depuis 1997, ainsi qu'à Windsor depuis 2003. Au 31 décembre 2004, les causes de Toronto sont maintenant assujetties à la nouvelle règle 78, aux termes de laquelle la procédure de gestion des causes a été modifiée de la façon suivante :

- Les échéanciers des nouvelles séances de médiation ont été fixés. En général, la médiation doit survenir dans les 90 jours de l'inscription de l'affaire au rôle.
- Les conférences de cas ne peuvent avoir lieu que dans des circonstances limitées.
- Le greffier ne prévoira pas automatiquement une conférence de règlement. Les parties doivent déposer un dossier d'instruction pour l'inscription de l'affaire au rôle.
- Des nouveaux mécanismes d'avis de statut et d'audiences ont été élaborés.

Médiation obligatoire

Le programme de médiation obligatoire de l'Ontario vise à aider les parties à régler leur cause à une étape préliminaire de la procédure judiciaire et à économiser ainsi temps et argent. En janvier 2005, la médiation obligatoire a atteint un taux de règlement total et partiel de 49 %, dépassant ainsi l'objectif de 40 % que s'était fixé le ministère.

Cour des petites créances

En 2004-2005, le Sous-comité des Règles de la Cour des petites créances du Comité des règles de procédure civile a terminé son examen des Règles de la Cour des petites créances. Le Sous-comité s'est également penché sur les conférences de règlement obligatoires à la grandeur de la province et sur les délais de rejet automatique. On prévoit que le Sous-comité présentera sa proposition finale de nouvelles *Règles de la Cour des petites créances* au Comité des règles de procédure civile en 2005 et que les nouvelles règles entreront en vigueur en 2006.

Conférence nationale sur la réforme de la justice civile

En mai 2006, le Forum canadien sur la justice civile accueillera une conférence nationale à Montréal, conférence qui sera intitulée *Vers le futur. Ordre du jour de la réforme de la justice civile*. La conférence fera le point à l'échelle nationale sur les initiatives de réforme de justice civile. Il s'agira d'une occasion d'évaluer ces initiatives et ces tribunes de discussion de nouvelles réformes éventuelles et d'obstacles au changement. Debra Paulseth, sous-procureure générale adjointe, Division des services aux tribunaux, préside le Comité de la conférence et la Division s'emploie à élaborer le programme de la conférence.



Photo : Cour de l'Ontario et Cour supérieure de justice, Ottawa

Les tribunaux de la famille

Élargissement des Règles en matière de droit de la famille

Le Comité des règles en matière de droit de la famille est un comité réglementaire composé de représentants de la magistrature, du Barreau et du ministère du Procureur général, qui a le pouvoir d'établir des règles de procédure pour les tribunaux de la famille de l'Ontario.

En 2004-2005, le Comité a appuyé l'élargissement des *Règles en matière de droit de la famille* à toutes les causes de droit de la famille instruites devant la Cour supérieure de justice. L'élargissement des règles a pris effet le 1^{er} juillet 2004, et s'est traduit par un ensemble unique de règles du tribunal pour tous les tribunaux de première instance saisis de dossiers en matière familiale. Les règles favorisent une approche cohérente des dossiers de droit de la famille dans l'ensemble de la province.

Pour mettre en œuvre les nouvelles règles, la DST a élaboré du matériel didactique et a offert des séances de formation au personnel des tribunaux de toute la province. Le personnel de la Division a également élaboré du matériel de formation, a participé à des programmes de formation provinciaux à l'intention des avocats et des stagiaires en droit et a élaboré des guides conviviaux pour les membres du public impliqués dans des conflits familiaux.

Expansion des centres d'information sur le droit de la famille

Les centres d'information sur le droit de la famille fournissent gratuitement à la population de l'information, des publications, des vidéos et d'autres ressources sur les questions liées à la séparation, au divorce et à d'autres questions concernant la famille. En 2004, la DST a élargi les centres à la grandeur de la province de manière à ce qu'ils coïncident avec l'élargissement des Règles en matière de droit de la famille. La plupart des nouveaux emplacements se trouvent dans les régions du nord.

Direction du tribunal de la famille

À la fin de 2004, Madame la Juge Mary Lou Benotto a démissionné de son poste de juge principale du tribunal de la famille et de présidente du Comité des Règles en matière de droit de la famille. Le leadership fort et efficace de Madame la Juge Benotto ainsi que sa vision claire du tribunal de la famille nous manqueront. Monsieur le Juge David Aston a été nommé juge principal du tribunal de la famille et Madame la Juge Janet Simmons, de la Cour d'appel de l'Ontario, a été nommée présidente du Comité des Règles en matière de droit de la famille.

Satisfaction de la clientèle à l'égard des services

Les sondages de satisfaction de la clientèle réalisés pour 2004-2005 indiquent un taux de satisfaction de 99,75 % à l'égard des services de médiation familiale, un taux de satisfaction de 100 % pour les séances d'information des parents et un taux de satisfaction de 98,75 % en ce qui concerne les centres d'information sur le droit de la famille.

Comité de direction visant à éliminer l'arriéré des affaires intéressant la protection de l'enfant

Le Comité de direction visant à éliminer l'arriéré des affaires intéressant la protection de l'enfant a été constitué après le sommet de la justice de 2002 pour régler les retards dans les cas de protection de l'enfant. (Pour plus de renseignements sur le sommet de la justice, voir la page 29.)

En 2004-2005, le Groupe de travail sur les questions du Nord du Comité de direction visant à éliminer l'arriéré des affaires intéressant la protection de l'enfant a terminé son rapport sur les questions de protection de l'enfant dans les cours satellites et les cours éloignées du nord de l'Ontario. La mise en œuvre des recommandations, y compris l'utilisation accrue de la vidéoconférence, est en cours.

Le Comité de direction a également constitué deux nouveaux groupes de travail sur la médiation et l'éducation en matière de protection de l'enfance. Le Groupe de travail sur la médiation en matière de protection de l'enfance a effectué de la recherche et a élaboré des recommandations sur le recours à la médiation dans les dossiers de protection de l'enfance pour éloigner les causes des tribunaux. Le Groupe de travail sur l'éducation a organisé deux conférences au printemps 2004 sur les questions de protection de l'enfance à l'intention des avocats des parents par l'intermédiaire du Barreau du Haut-Canada. Les conférences ont été données à Toronto devant un public de 300 personnes chaque fois, et étaient accessibles à la grandeur de la province au moyen d'un réseau d'apprentissage interactif. À l'automne 2004, le Groupe de travail sur l'éducation a également tenu des séances de formation conjointes sur la protection de l'enfance pour l'avocat superviseur de service d'Aide juridique Ontario, les avocats du Bureau de l'avocat des enfants et les avocats des sociétés d'aide à l'enfance.

En septembre 2004, le Comité de direction a été rebaptisé Comité de direction des tribunaux de la famille et a commencé à concentrer ses efforts sur la question des évaluations en vertu de l'article 54 de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*. Un Groupe de travail sur les évaluations est en cours de formation pour cerner les questions et élaborer des recommandations concernant des mesures de réduction des délais.

Chapitre 4

Initiatives de la Division en 2004-2005

Accès à la justice

Accessibilité au tribunal par les personnes handicapées
Pendant la rentrée des tribunaux de 2005, le juge en chef McMurtry a annoncé la constitution d'un comité mixte, formé notamment de membres de la magistrature et du barreau et du ministère du Procureur général, pour améliorer l'accessibilité au système de justice par les personnes handicapées. La Division des services aux tribunaux prend une part active à ce comité et s'engage à offrir des services qui soutiennent une justice accessible à tous les membres du public, peu importe leur handicap.

En 2004-2005, la DST a amélioré la base de données sur l'adresse des tribunaux figurant dans le site Web du ministère du Procureur général, en indiquant les emplacements du tribunal ne comportant pas d'obstacles et en donnant le numéro d'une personne-ressource à l'intention des usagers du tribunal pour pouvoir appeler à chaque emplacement afin d'obtenir de l'aide. L'intranet de la DST a été actualisé et des formules, des guides et des brochures ont continué à être créés en conformité avec les normes d'accessibilité. La Société immobilière de l'Ontario a élaboré et publié de nouvelles normes d'accessibilité aux installations gouvernementales, de concert avec des personnes handicapées. Tous les projets actuels et à venir de construction de palais de justice doivent être conformes à ces normes et celles-ci doivent être prises en compte pour tous les renouvellements de baux.

« La magistrature est résolue à jouer son rôle et nous comptons bien collaborer avec le gouvernement de l'Ontario et avec le barreau pour donner aux personnes handicapées un meilleur accès à nos installations de justice. » [Traduction]

Allocution du juge en chef McMurtry à l'occasion de la rentrée des tribunaux, janvier 2005

Dispense des frais

Depuis le 28 janvier 2005, les parties défavorisées sur le plan économique peuvent demander une dispense de frais judiciaires et de frais d'application. La dispense des frais s'applique aux frais payables en vertu de la *Loi sur l'administration de la justice* relativement aux tribunaux de droit civil et familial et à la cour des petites créances, ainsi qu'à des appels et à l'application d'ordonnances de la cour ou du tribunal. La nouvelle dispense des frais garantit que les Ontariens et les Ontariennes à faible revenu ne se voient pas refuser l'accès à la justice en raison de leur situation financière.

Vidéoconférence

Les endroits éloignés du nord de l'Ontario posent de nombreux défis à la prestation des programmes. La DST s'est servie de la technologie vidéo pour contribuer à relever ces défis et pour veiller à l'accessibilité de ces services judiciaires. La vidéoconférence a été utilisée avec succès dans les cas de renvoi sur cautionnement, d'audiences d'évaluation, d'audiences de détermination de la peine, de questions de protection de l'enfance, de conférences de cas et de motions.

En 2004-2005, la Division a élargi l'utilisation de la vidéoconférence en établissant des liens entre le réseau des tribunaux de vidéo-comparution et un partenariat entre le gouvernement fédéral et les Premières nations à l'aide du Réseau à haute vitesse du nord de l'Ontario (KNET). Ce lien permet aux personnes qui se trouvent dans des collectivités éloignées et dans des collectivités du nord de participer à des audiences du tribunal par vidéo.

Salles de délibération du jury

La DST a continué à rénover les salles de délibération du jury dans les palais de justice de l'ensemble de la province pour fournir des services plus accessibles et un environnement ergonomique et confortable.

Panneaux des palais de justice

La DST a commencé à remplacer les panneaux extérieurs du palais de justice afin de le rendre plus visible. Les nouveaux panneaux se conforment aux normes de signalisation de la DST, aux normes d'identité visuelle de la fonction publique de l'Ontario et aux critères d'accessibilité du gouvernement. Si c'est possible, ces panneaux sont illuminés.

Collaboration avec nos partenaires du secteur de la justice

Soutien aux municipalités relativement à la *Loi sur les infractions provinciales*

La *Loi sur les infractions provinciales* (LIP) régit les infractions qui ne relèvent pas du *Code criminel*, telles que les infractions aux règlements concernant le stationnement, la circulation et les permis de vente d'alcool, ainsi que les infractions punissables en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et de la *Loi sur la protection de l'environnement*. Les municipalités ont la responsabilité d'administrer les infractions relevant de la LIP et d'intenter des poursuites à l'égard de certaines d'entre elles. La province intente les poursuites à l'égard des infractions graves intéressant la LIP et assure la qualité de l'ensemble du système judiciaire.

Dans le cadre de son rôle de supervision et de contrôle, la DST exécute à intervalles réguliers les vérifications prévues de tribunaux des infractions provinciales choisis. En 2004-2005, la DST a effectué des vérifications auprès de 15 tribunaux municipaux régis par la LIP dans l'ensemble de la province, dont ceux de Dryden, Fort Frances, Kawartha Lakes, Kenora, Kingston, London, L'Orignal, Napanee, Newmarket, Richmond Hill, Owen Sound, Peterborough, Sault Ste. Marie, St. Thomas et Woodstock.

Elle examine en outre les rapports semestriels sur les finances et le rendement émanant de toutes les municipalités qui administrent des tribunaux des infractions provinciales. En 2004-2005, la Division a mis en place des mécanismes additionnels de contrôle de concert avec les cours municipales, y compris les rapports mensuels de la charge de travail découlant des infractions provinciales et les rapports sur les données financières. La Division a également établi le tableau des infractions provinciales avec représentation du Ministère, des cours municipales et de la magistrature pour faciliter la communication, la collaboration et la consultation.

Justice Ontario - services internationaux

Justice Ontario - services internationaux est le service international de consultation du ministère du Procureur général. S'inspirant de l'expérience que le gouvernement de l'Ontario a acquise en assurant le fonctionnement de l'un des plus vastes systèmes judiciaires d'Amérique du Nord, Justice Ontario - services internationaux consulte les gouvernements étrangers pour concevoir des systèmes judiciaires équitables, impartiaux, accessibles et efficaces et en assurer le fonctionnement.

Dans le contexte de Justice Ontario - services internationaux, la DST a accueilli le directeur général de la perception des amendes de la Nouvelle-Zélande pendant deux jours en janvier 2005. La visite portait essentiellement sur des mécanismes efficaces d'application des amendes pour actes criminels et s'inscrivait dans une visite internationale de plus grande envergure effectuée par la Nouvelle-Zélande pour apprendre les meilleures pratiques et comprendre les variables qui influent sur les taux de perception.

En outre, la DST a rencontré, en 2004-2005, des délégations internationales de la Chine, de la Jamaïque et des Philippines, pour fournir des renseignements sur le système de justice civile en Ontario et pour discuter des programmes de gestion des cas et de médiation obligatoire de l'Ontario.

Sommet de la justice

Le sous-procureur général et les juges en chef de la Cour supérieure de justice et de la Cour de justice de l'Ontario ont convoqué de concert les sommets de la justice de 2002, 2003 et 2004 pour traiter de l'augmentation croissante de l'arriéré des causes criminelles et des affaires intéressant la protection des enfants.

À la suite de ces rencontres, des comités ont été constitués pour faire enquête et pour faire rapport sur les questions suivantes :

- questions de cautionnement et de renvoi
- améliorations pouvant être apportées à l'inscription des causes criminelles aux rôles
- initiatives de lutte contre l'arriéré en matière de protection de l'enfance.

Les comités ont joué un rôle primordial dans l'élaboration des meilleures pratiques en vue d'améliorer l'efficacité du cautionnement et du renvoi, le Protocole de gestion des causes criminelles (voir la page 22), les recommandations pour régler les questions de protection de l'enfance dans les endroits du nord qui sont éloignés, la recherche portant sur le recours à la médiation dans les causes de protection de l'enfance et les conférences sur la formation et l'éducation relativement au droit de la protection de l'enfance (voir la page 25).

La Division continuera à travailler au sein du ministère et avec la magistrature pour appuyer les travaux en cours de ces comités et pour accueillir les rencontres à venir du sommet de la justice.

Service à la clientèle

Sondage sur la satisfaction de la clientèle

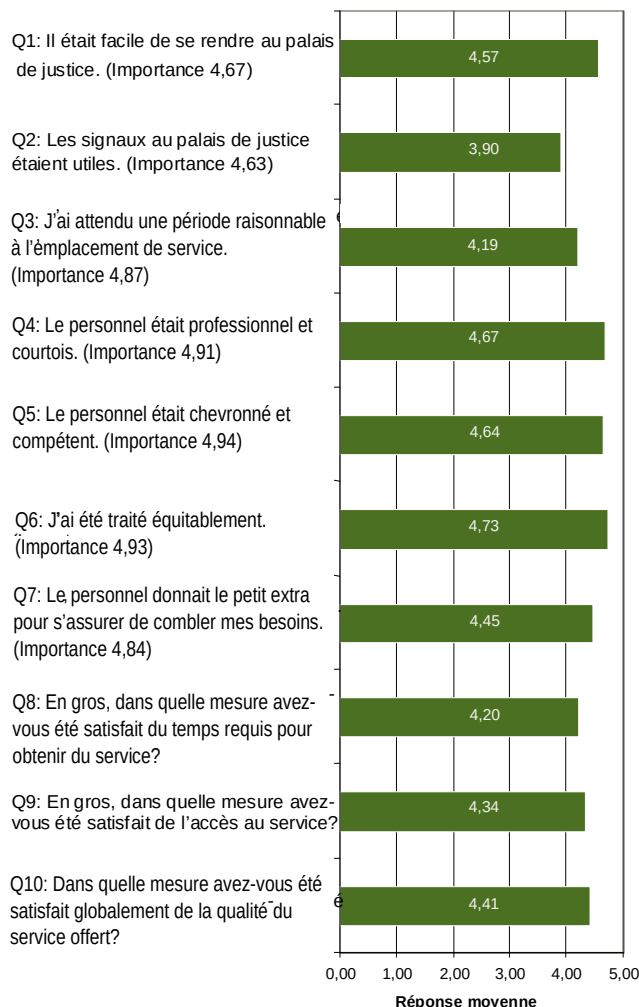
En 2004, la DST a élaboré et mis en œuvre un sondage annuel sur la satisfaction de la clientèle devant être utilisé dans les tribunaux de l'Ontario au grand complet pour remplir l'un des engagements inscrits dans notre Plan quinquennal.

Le sondage portait surtout sur la satisfaction de la clientèle relativement aux services juridiques au comptoir dans les domaines d'exercice du droit civil, du droit de la famille et des petites créances. Il ne se rapportait pas aux services offerts par les tribunaux de droit criminel.

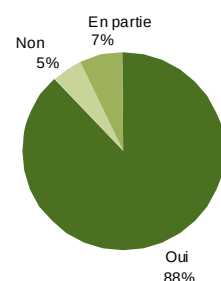
Une grande cour, une cour moyenne et une petite cour ont été retenues dans chacune des sept régions de la DST comme participantes au sondage (voir la note ci-après pour prendre connaissance d'une liste des endroits).

Les sondages prenaient la forme d'entrevues une fois que les clients ont eu accès aux services aux comptoirs de la cour. Pour les questions 1 à 7, on demandait aux clients de dire dans quelle mesure ils étaient d'accord avec l'énoncé, sur une échelle de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout à fait d'accord). On a également demandé aux clients de classer l'importance accordée à chaque facette de la prestation de service sur une échelle de 1 (pas du tout important) à 5 (très important). Dans le cas des questions 8 à 10, les clients devaient classer leur degré de satisfaction sur une échelle de 1 (très insatisfait) à 5 (très satisfait). Finalement, on demandait aux clients s'ils avaient obtenu ce dont ils avaient besoin.

Au total, 3 667 sondages ont été recueillis dans toute la province. Les résultats du sondage révélaient de manière cohérente des niveaux élevés de satisfaction de la clientèle dans l'ensemble de la province pour tous les champs de pratique et tous les endroits. Les répondants ont établi que le traitement équitable, du personnel chevronné et compétent et des employés professionnels et courtois constituent les aspects les plus importants de la prestation du service. Ces aspects ont également obtenu les pointages les plus élevés au titre de la satisfaction de la clientèle.



Q11: Finalement, avez-vous obtenu ce dont vous aviez besoin?



Remarque : Les sondages ont été effectués à Thunder Bay, Kenora, Sudbury, North Bay, Gore Bay, Ottawa, Belleville, Perth, Newmarket, Oshawa, Lindsay, au 393, rue University et au 47, rue Sheppard, à Toronto, à Hamilton, Welland, Simcoe, London, Chatham et St. Thomas. Aucune cour de la région nord-ouest n'a répondu aux critères des grandes cours, et aucune cour de la région de Toronto n'a répondu aux critères des petites cours.

Gestion des installations judiciaires

Depuis 1996, l'Ontario a affecté 269 millions de dollars au programme de construction de palais de justice, qui est axé sur l'unification des tribunaux de la Cour supérieure de justice et de la Cour de justice de l'Ontario. De nouveaux palais de justice ont été construits à Brampton, Cornwall, Hamilton, Owen Sound, Toronto (tribunaux de droit civil et de droit de la famille), Welland, Windsor, Brockville et Chatham. Le projet d'unification des tribunaux de Pembroke demeure une priorité du ministère dans le plan d'infrastructure de 2005-2006.

La Division travaille de concert avec la Direction de la gestion des installations du ministère pour gérer les installations des palais de justice de toute la province. La Direction de la gestion des installations est chargée de la planification des principales infrastructures et de la fonction de contrôleur et des services d'administration et de coordination des baux, y compris de la planification de projets, des appels d'offre, de la conception et de la construction. Depuis 2002, la DST a géré les projets de rénovation des palais de justice d'une valeur inférieure à 50 000 \$. La DST facilite la consultation avec la magistrature, les procureurs de la Couronne, la police et les autres usagers des palais de justice pendant la planification et la mise en œuvre du projet afin de veiller à ce que les besoins des intervenants soient comblés.

Nouveaux palais de justice

Durham : Le 31 mars 2005, la Société immobilière de l'Ontario a produit une nouvelle demande de qualification pour établir quels sont les soumissionnaires éventuels intéressés à construire un palais de justice unifié à Durham en ayant recours à un autre modèle de financement. Le palais de justice comportera 38 salles d'audience, sera d'une superficie d'environ 350 000 pieds carrés et devrait être achevé d'ici l'hiver 2008-2009.

Pembroke : La Cour de justice de l'Ontario et la Cour supérieure situées à Pembroke seront unifiées et déménageront dans un palais de justice nouvellement érigé qui comprendra six salles d'audience. Le coût estimatif de ce projet est de 23 millions de dollars et ce projet devrait être achevé d'ici l'été 2007. En décembre 2004, la Cour de justice de l'Ontario située à Pembroke a été relocalisée à un emplacement provisoire se trouvant sur la rue Agnes. Le coût estimatif de l'immeuble provisoire est de 2,2 millions de dollars.

Brockville : Le gouvernement a investi 15,1 millions de dollars pour unifier la Cour de justice de l'Ontario et la Cour supérieure de justice dans un palais de justice patrimonial. Le palais de justice patrimonial rénové et agrandi comptant cinq salles d'audience a entrepris ses activités le 23 août 2004.

Investissement dans les palais de justice existants

Projet de réduction des délais judiciaires : Dans le cadre du Projet de réduction des délais judiciaires (PRDJ) du ministère visant à faire diminuer le nombre d'affaires criminelles dans les tribunaux de l'Ontario, le ministère a investi 12,0 millions de dollars en 2004-2005 pour ajouter de la superficie à différentes cours. La superficie supplémentaire comprendra de nouvelles salles d'audience, des cellules de détention provisoire et des installations pour accueillir les juges, les procureurs de la Couronne, le personnel auxiliaire, des services aux victimes, les avocats de service et le personnel d'administration des tribunaux.

Orangeville : L'agrandissement du palais de justice d'Orangeville dans l'immeuble de comté adjacent est en cours pour que le palais de justice agrandi puisse absorber la croissance du nombre de dossiers et les modifications à l'exécution des programmes. Le ministère a indiqué que cet emplacement, qui était une priorité dans le cadre du financement des infrastructures, comportait l'acquisition de plus de 7 500 pieds carrés pour construire deux autres salles d'audience et de l'espace annexe. D'ici la fin de la construction, le ministère s'attend à avoir investi au total 6,55 millions de dollars, montant auquel s'ajoute 730 000 \$ qui ont été investis en 2004-2005 dans le cadre du projet PRDJ. La construction devrait être terminée à l'automne 2005-2006.

Projet de cellules de détention provisoire : Pour se conformer à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et pour régler des problèmes de surpeuplement, de santé et de sécurité, le ministère a investi 2,5 millions de dollars en 2004-2005 afin d'améliorer les cellules de détention provisoire et les aires connexes pour les personnes incarcérées dans les palais de justice de l'ensemble de la province. Le ministère entend continuer à améliorer les cellules de détention provisoire en 2005-2006.

Réparations et restaurations continues

Outre ces projets, le ministère a alloué 8,6 millions de dollars en 2004-2005 au titre des réparations et des restaurations continues d'installations pour régler des problèmes de santé et de sécurité.

Modernisation de la prestation des services

Système de suivi des causes des tribunaux civils et des cours de la famille

La DST a mis au point un système de suivi informatisé des causes judiciaires pour assurer une gestion plus efficace des affaires instruites dans les tribunaux civils, à la Cour de la famille, à la Cour des petites créances, à la Cour divisionnaire et à la Cour supérieure. Le système comporte des caractéristiques complètes et conviviales, y compris la mise au rôle électronique et le suivi des délais. La version 1 a été intégrée dans les 55 derniers sites cette année, ce qui a permis d'achever la mise en œuvre à la grandeur de la province dans l'ensemble des 83 sites.

Système BREFS

Le système BREFS est utilisé dans 49 bureaux d'application de la loi dans l'ensemble de la province pour tenir un index des brefs d'exécution, conformément à la *Loi sur l'exécution forcée*. Le système procède à la saisie des données ayant trait à la création, à la mise à jour, au retrait et au nouveau dépôt de brefs.

En 2004-2005, avec l'aide d'un partenaire du secteur privé, le système BREFS a été remanié de manière à être accessible par Internet. Des essais ont été réalisés avec succès dans trois bureaux d'application de la loi. La mise en œuvre est prévue pour 2005-2006.

Système de fiducies

Le système de fiducies est une application Web qui permet au personnel du bureau des fiducies d'entrer et d'extraire des données sur les fiducies locales et de présenter des demandes sous forme électronique. Le système de fiducies est utilisé dans chacun des 49 emplacements de la Cour supérieure de justice de la province.

En 2004-2005, un module d'accès par le public de l'application a été développé et mis à l'essai dans la région de Toronto. Ce changement devrait améliorer le service à la clientèle en permettant au public d'effectuer facilement des recherches de nom sans attendre en ligne. La mise en œuvre est prévue pour 2005-2006.

Planifier l'avenir

Plan quinquennal de la Division des services aux tribunaux

Après l'élaboration initiale d'un Plan quinquennal en 2002-2003, la DST continue de se concentrer sur la fonction publique et l'innovation. La DST est en train d'établir des mesures afin de juger de sa réussite dans l'atteinte de ses objectifs de concert avec le personnel, nos partenaires du secteur de la justice, la magistrature et les usagers du tribunal. Voir l'Annexe A du présent rapport pour prendre connaissance de la version actualisée de 2004-2005 du Plan quinquennal de la DST.

Comprendre les tendances au moyen des données de gestion

Les statistiques de la DST, recueillies par le personnel des tribunaux dans l'ensemble de la province, représentent la plus importante source de données statistiques utilisée par le ministère du Procureur général. La DST continue de perfectionner ses systèmes d'information de gestion pour améliorer l'exactitude et la portée des statistiques sur les tribunaux et appuyer la planification, la prise de décisions et l'établissement de rapports sur le rendement. Voir l'Annexe B du présent rapport pour prendre connaissance de statistiques sur les tribunaux pour les cinq dernières années.

La Division continue à collaborer avec la magistrature, les usagers des tribunaux et le personnel des tribunaux pour étudier et expliquer les tendances statistiques relatives à l'activité des tribunaux. La DST a élaboré un nouveau rapport statistique type pour améliorer l'accessibilité des statistiques sur les tribunaux et la transparence du système de justice. La DST prévoit afficher des rapports à tous les trois mois sur le site internet du ministère du Procureur général.



Chapitre 5

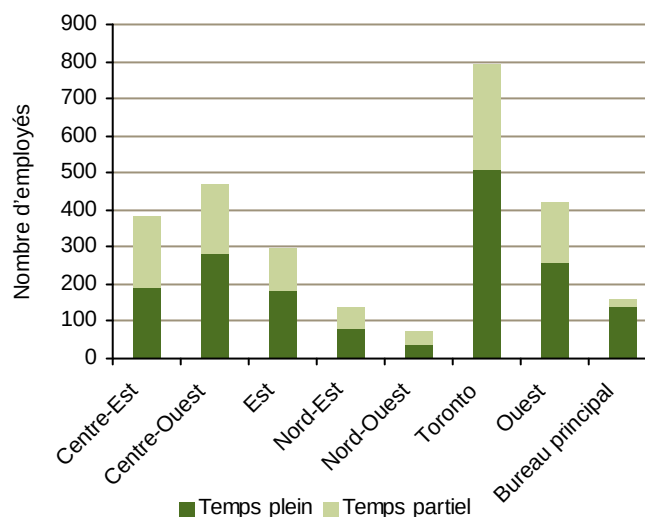
Rapport sur les ressources

Ressources humaines par région*

Au 31 mars 2005

	Temps plein	Temps partiel	Total
Centre-Est	188	194	382
Centre-Ouest	282	189	471
Est	182	114	296
Nord-Est	79	59	138
Nord-Ouest	37	36	73
Toronto	509	284	793
Ouest	259	163	427
Bureau principal	139	21	160
Grand total	1 536	1 039	2 575

*Les ressources humaines ne comprennent ni la magistrature ni le personnel de soutien de la magistrature.



Recettes par région

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	Centre-Est	Centre-Ouest	Est	Nord-Est	Nord-Ouest	Toronto	Ouest	Total
Droits et honoraires	10 710 884	14 710 594	6 602 235	2 693 465	1 066 357	21 072 228	10 940 105	67 795 868
Ventes	61 750	84 809	38 063	15 528	6 148	121 484	63 071	390 853
Amendes	4 110 629	6 123 130	4 211 019	1 762 917	775 550	3 689 448	6 342 673	27 015 366
Remboursements*	3 386 596	2 460 001	1 494 408	717 565	355 663	4 881 003	2 304 008	15 599 244
Divers	205 543	282 298	126 698	51 688	20 464	404 379	209 942	1 301 012
Gouvernement du Canada	1 793 471	2 463 197	1 105 503	451 004	178 555	3 528 413	1 831 852	11 351 995
Total	20 268 873	26 124 029	13 577 926	5 692 167	2 402 737	33 696 955	21 691 651	123 454 338

*Remboursements provenant des emplacements autonomes

État des dépenses

Pour les exercices terminés les 31 mars 2005, 2004, 2003, 2002 et 2001.

	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001
FONCTIONNEMENT					
Administration de la justice					
Ces coûts concernent l'inscription des dossiers au rôle, le maintien des dossiers du tribunal, la perception des amendes et des droits et honoraires, la mise à exécution des ordonnances civiles, la fourniture de renseignements sur la justice au public, la fourniture d'un soutien en salles d'audience et la facilitation de la prestation d'autres services liés à la justice.					
Traitements et salaires	126 592 330	119 572 256	115 936 979	106 578 528	106 353 355
Avantages sociaux	19 081 359	17 214 813	24 263 650	19 927 339	20 191 671
Transports et communications	11 642 312	7 474 780	9 287 613	10 593 787	8 417 883
Services	35 196 282	38 508 554	34 987 409	34 175 841	40 542 429
Fournitures et matériel	17 098 734	19 029 278	10 324 333	10 153 350	11 561 171
Paiements de transfert (aux Bibliothèques de droit de comté et de district, à la Subvention - Service d'orientation aux familles de Frontenac et au Juge en chef de l'Ontario - Conférences et colloques)	0	253 700	118 146	172 269	64 673
	209 611 018	202 053 381	194 918 130	181 601 114	187 131 182
Services judiciaires					
Ces coûts comprennent la rémunération des juges et des juges de paix de la Cour de l'Ontario et des fonctionnaires quasi-judiciaires de la Cour supérieure et la fourniture d'un soutien administratif judiciaire à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice ainsi qu'à la Cour d'appel.					
Traitements et salaires	111 253 887	82 431 797	78 006 915	82 045 775	66 057 299
Avantages sociaux des employés et de la magistrature	6 920 331	6 119 733	18 778 633	18 474 129	17 703 681
Transports et communications	4 946 714	4 314 487	3 957 845	3 412 052	3 071 425
Services	6 661 385	4 711 682	5 164 147	4 467 310	4 590 871
Fournitures et matériel	770 770	486 210	721 348	769 982	3 232 495
Paiements de transfert (à l'Institut national de la magistrature, à la Bibliothèque des juges, au Juge en chef de l'Ontario – Conférences et colloques et à l'Association des juges de paix)	151 950	158 551	158 551	135 464	135 464
	130 705 036	98 222 460	106 787 439	109 304 712	94 791 235
Créances douteuses*	7 839 448	6 828 000			
TOTAL – FONCTIONNEMENT	348 155 502 \$	307 103 841 \$	301 705 569 \$	290 905 826 \$	281 922 417 \$
BUDGET DU FONCTIONNEMENT	353 640 900 \$	314 564 100 \$	306 003 900 \$	305 548 800 \$	290 257 500 \$
IMMOBILISATIONS					
Construction de tribunaux					
Acquisition/construction de biens immobiliers	4 372 083	10 648 623	34 859 844	30 509 263	25 343 066
TOTAL – IMMOBILISATIONS	\$4 372 083	10 648 623 \$	34 859 844 \$	30 509 263 \$	25 343 066 \$
BUDGET DES IMMOBILISATIONS	\$4 821 100	13 000 000 \$	34 861 000 \$	33 313 400 \$	55 507 300 \$

* Conformément à la comptabilité d'exercice, un montant au titre des créances douteuses a été comptabilisé en 2003-2004.

Remarque : Le ministère du Procureur général a commencé à présenter ses rapports financiers selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les données présentées dans l'État des dépenses ci-dessus pour 2004-2005 et 2003-2004 sont conformes à la nouvelle méthode de comptabilité, tandis que les données indiquées pour les exercices 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003 sont conformes à la méthode qui était employée auparavant, à savoir la comptabilité de caisse.

Annexe A :
Plan quinquennal
de la Division des services aux tribunaux

2004-2005 à 2008-2009

Mission et objectifs opérationnels

Mission

La Division des services aux tribunaux a pour mission d'assurer des services aux tribunaux modernes et professionnels qui favorisent la prestation de services judiciaires accessibles, équitables, rapides et efficaces.

Objectifs opérationnels

Traitement rapide et efficient des causes

- Les ressources des greffes et les salles d'audience entièrement fonctionnelles et dotées de tout le personnel nécessaire sont disponibles lorsqu'on en a besoin.
- La technologie des salles d'audience assure un traitement efficient des causes.
- Le suivi électronique des causes permet d'assurer une surveillance continue du volume d'instances, du cheminement des causes et des décisions rendues à leur égard.
- Le dépôt des documents et l'entrée des données des tribunaux sont conformes aux règles, exacts et à jour dans tous les greffes.
- Des services de médiation sont offerts pour favoriser le règlement précoce des causes civiles et de droit de la famille.
- Les règles et procédures des tribunaux favorisent le règlement rapide des causes et réduisent les comparutions et les coûts inutiles.
- La Division collabore avec la magistrature, le Barreau et les partenaires du secteur judiciaire à l'élimination de l'encombrement des rôles.

Services accessibles

- Les obstacles aux tribunaux sont définis et réduits ou éliminés.
- Le public peut accéder facilement aux services d'information.
- Le public et, plus particulièrement, les parties non représentées à la Cour de la famille et à la Cour des petites créances peuvent accéder facilement aux services d'information.
- La technologie facilite l'accès aux renseignements, aux dossiers et aux rôles des tribunaux et permet la comparution à distance des parties et des témoins.

- L'accès aux documents, aux dossiers et aux bases de données des tribunaux est géré par un cadre juridique et des principes directeurs.
- Une stratégie de communications efficace est en vigueur pour informer les usagers des tribunaux des modifications apportées aux politiques et aux pratiques.

Prestation constante de services de grande qualité

- Un effectif judiciaire professionnel et compétent fournit régulièrement des services responsables, avisés et courtois aux comptoirs et aux greffes des tribunaux, un soutien administratif et en salles d'audience de grande qualité à la magistrature et des services de mise à exécution efficaces.
- Des services spécialisés des tribunaux sont offerts selon les besoins.
- Les liens électroniques entre les systèmes d'information répondent aux objectifs du secteur de la justice.
- La Division a conclu des partenariats avec le milieu des affaires et d'autres organismes externes pour assurer la prestation de certains services.
- La Division participe à des projets visant à fournir des services et une expertise judiciaires à la communauté internationale.
- Le personnel du bureau principal et des bureaux régionaux collabore à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouveaux programmes et des nouvelles politiques.
- La Division collabore avec les municipalités, la magistrature et le Barreau, les partenaires du secteur de la justice, les autres ministères et organismes et les autres divisions du MPG.
- La Division dispose d'une stratégie fédérale-provinciale-territoriale.
- La Division a des liens avec des organismes externes pour cerner les nouveaux enjeux et définir les pratiques exemplaires et pour améliorer l'analyse des données des tribunaux.
- Des pratiques de gestion efficientes des dossiers sont en vigueur dans tous les greffes.

- La Division participe aux révisions générales des lois et des politiques visant à améliorer le processus judiciaire et les services aux tribunaux.
- Les services d'application sont efficaces et rapides.

Processus décisionnel responsable et efficace

- Le plan quinquennal de la Division fournit une orientation stratégique pluriannuelle pour ses priorités.
- La satisfaction de la clientèle à l'égard des services fait l'objet d'une surveillance continue au moyen de procédures relatives aux plaintes du public et de sondages.
- La Division respecte toutes les normes en matière de qualité des services.
- La Division dispose de normes et de pratiques de contrôle de qualité.
- Les pratiques et programmes locaux, les programmes pilotes et les projets pilotes sont évalués à des fins d'application à l'échelle de la province.
- Le soutien, le contrôle et la surveillance de la province permettent de s'assurer que les cours municipales offrent des services en vertu de la *Loi sur les infractions provinciales* conformément aux exigences juridiques, aux normes du ministère et aux modalités de l'entente de transfert conclue aux termes de la LIP.
- Un plan opérationnel est publié au début de chaque exercice pour évaluer les défis à venir, les risques et les perspectives financières et pour définir et surveiller les engagements en matière de programmes au cours de l'exercice.
- Des rapports d'information de gestion sont mis à la disposition de la Division, du MPG, de la magistrature et du public pour faciliter l'examen continu des programmes et l'analyse des tendances du traitement des causes, les décisions relatives à l'affectation des ressources et la satisfaction de la clientèle à l'égard des services.
- Un rapport annuel est publié à la fin de chaque exercice pour rendre compte des tendances sur le plan des causes, des réalisations de la Division et d'autres développements touchant les tribunaux.
- Tous les programmes sont évalués régulièrement.

Gestion efficiente des ressources

- Des modèles de ressources fournissent une base objective pour évaluer les besoins en personnel des salles d'audience et des greffes, l'effectif nécessaire de juges et de juges de paix pour la Cour de justice de l'Ontario, les budgets à allouer aux régions et les coûts privés/publics des procédures judiciaires.
- Les finances de la Division sont gérées conformément aux normes et aux politiques du Conseil de gestion et font l'objet d'un suivi mensuel pour s'assurer que la Division respecte son budget.
- Les risques opérationnels et financiers sont rapidement définis et sont gérés de manière efficace.
- Des stratégies ont été instaurées pour examiner les droits et les honoraires à intervalles réguliers et générer de nouvelles recettes s'il y a lieu.
- Il y a des politiques en vigueur pour assurer la perception des amendes impayées et des cautionnements dont la confiscation a été certifiée.
- La Division collabore avec la Direction de la gestion des installations pour assurer une gestion efficace des installations judiciaires et élaborer un plan stratégique des infrastructures pour la construction de futurs palais de justice.
- La Division tient un système efficace de gestion des documents.

Atteindre nos buts

Mesures du rendement

La Division a travaillé de concert avec la magistrature et les usagers du tribunal pour élaborer des mesures permettant de déterminer jusqu'à quel point ses buts ont été atteints. Les mesures élaborées à ce jour sont les suivantes :

Traitement rapide et efficient des causes

- Pourcentage des clients dont les jugements par défaut ont été rendus dans les 5 jours ouvrables (civil et CPC). (Vérification mensuelle établie le 1^{er} décembre 2004. Rapport sur les résultats prévu en 2005-2006.)
- Pourcentage des clients dont les certificats de nomination à titre de fiduciaire de la succession ont été émis dans les 15 jours ouvrables. (Vérification mensuelle établie le 1^{er} décembre 2004. Rapport sur les résultats prévu en 2005-2006.)
- 40 % des causes civiles ont été réglées (complètement ou partiellement) par la médiation (taux de règlement total ou partiel de 50 % obtenu).
- 60 % des causes de droit de la famille ont été réglées (complètement ou partiellement) par la médiation (taux de règlement total ou partiel de 79 % obtenu).

Prestation constante de services de grande qualité

- Pourcentage des clients satisfaits des services au comptoir (civil, CPC et familial). (Sondage effectué dans 19 endroits représentatifs, obtention de 3 667 réponses. Des résultats positifs indiquent un degré élevé de satisfaction.)
- Pourcentage des clients qui déposent un seul document dont le temps d'attente maximal au comptoir est de 20 minutes ou moins (civil, CPC et familial). (Vérification trimestrielle établie le 1^{er} décembre 2004. Rapport sur les résultats prévu en 2005-2006.)
- 80 % des clients sont satisfaits des services de médiation familiale (taux de satisfaction de plus de 80 %.)
- Respect de toutes les normes des appels téléphoniques (le personnel répond avant la troisième sonnerie, achemine les appels à la boîte vocale lorsqu'il n'est pas disponible, retourne tous les appels dans un délai d'un jour ouvrable et ne réachemine pas les appels plus d'une fois). (Normes respectées.)
- Respect de toutes les normes de la correspondance (le personnel répond à toute la correspondance dans un délai de 15 jours ouvrables). (Normes respectées.)

Au départ, la Division entendait élaborer des mesures pour chacun de ses principaux objectifs. Cette approche reflétait celle qui avait été adoptée auparavant par le US National Center for State Courts (NCSC), chef de file à l'échelle internationale dans le domaine de l'innovation juridique. Le NCSC a élaboré plus de 60 mesures ayant été mises à l'essai et démontrées dans 12 tribunaux de l'État.

Toutefois, les résultats des projets pilotes étaient insatisfaisants. Bon nombre des tribunaux ont statué qu'il y avait beaucoup trop d'indicateurs et que par conséquent, ils étaient incapables de les mettre en œuvre. Le NCSC a donc mis fin au programme.

Outils du tribunal élaborés par le NCSC

Le NCSC a maintenant élaboré 10 outils du tribunal servant à évaluer le rendement.

1. **Accès et équité** : Les cotes accordées par les usagers des tribunaux à l'accessibilité aux tribunaux et au traitement des clients sur le plan de l'équité, de l'égalité et du respect.
2. **Temps requis pour rendre une décision** : Pourcentage des causes réglées dans les délais établis.
3. **Durée des causes en instance actives** : Pourcentage des causes en instance plus longtemps que la norme établie.
4. **Nombre d'affaires classées** : Nombre d'affaires réglées en proportion du nombre d'affaires instruites. Certitude de la date d'instruction : nombre de procès tenus à la première date prévue.
5. **Certitude de la date d'instruction** : Nombre moyen de fois que les causes mises au rôle sont remises avant d'être entendues.
6. **Fiabilité et intégrité des dossiers** : Pourcentage des dossiers pouvant être extraits en respectant les normes de temps et d'intégrité établies.
7. **Perception d'amendes** : Pourcentage du total des amendes, des droits, des dédommagements et des paiements de dépens perçu et réparti dans les délais établis.
8. **Choix et utilisation du jury** : Pourcentage du total des jurés éventuels retenus et utilisés.
9. **Points forts de l'effectif judiciaire** : Évalue la connaissance, la compréhension, l'engagement, la motivation et le degré de préparation de l'effectif judiciaire par rapport aux repères établis.
10. **Coût par cause** : Utilisé pour établir une comparaison au sein des tribunaux et entre ceux-ci; c'est un outil de mesure plutôt que de diagnostic.

La DST passe en revue les outils des tribunaux et l'expérience du NCSC pour déterminer si notre approche d'élaboration des mesures devrait être repensée.

Il faudra également, pour atteindre nos objectifs, que la Division mette en place des services et des mécanismes nouveaux et améliorés. Ces améliorations, qui doivent être mises en œuvre au cours du Plan quinquennal, de même que les progrès réalisés à ce jour, sont énoncés dans les pages suivantes.

Initiatives prioritaires de la Division

Objectif opérationnel n° 1 : traitement rapide et efficient des causes						
Objectif	Initiative	Mise en œuvre				
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
La technologie des salles d'audience assure un traitement efficient des causes	Évaluer une salle d'audience électronique modèle pour explorer l'utilisation de la technologie au tribunal.					
	Fournir du matériel technologique mobile de salle d'audience et élaborer une politique sur la technologie de salle d'audience pour appuyer les réponses locales aux demandes des parties au litige.					
Le suivi électronique des causes permet d'assurer une surveillance continue du volume d'instances, du cheminement des causes et des décisions rendues à leur égard	Mettre en œuvre un nouveau système de suivi des causes pour les causes de la Cour supérieure de justice et les causes de droit de la famille de la Cour de justice de l'Ontario (FRANK mis en œuvre avec succès dans 83 cours.)	✓				
	Mettre en œuvre les mises à niveau de FRANK (la planification et le développement sont en cours.)	✓				
	Mettre en œuvre les mises à niveau du système de suivi des dossiers criminels (ICON).					
	Mettre en œuvre la nouvelle application BREFS de concert avec Teranet pour intégrer les systèmes existants et améliorer l'accès par l'utilisateur et la capacité de rapport.					
	Établir un système de suivi d'un dossier unique.					
Le dépôt des documents et l'entrée des données des tribunaux sont conformes aux règles, exacts et à jour dans tous les greffes	Élaborer des programmes de formation et des guides de formation du personnel sur les principaux systèmes d'entrée de données (terminé).	✓				
Les règles et procédures des tribunaux favorisent le règlement rapide des causes et réduisent les comparutions et les coûts inutiles	Participer à l'élargissement de l'application des règles en matière de droit de la famille à la Cour supérieure de justice. (Terminé. Manuels et guides fournis au personnel des tribunaux.)	✓				
	Participer au comité d'examen de la mise en œuvre de la gestion des causes de la région de Toronto; appuyer la mise en oeuvre des recommandations. (Terminé – production d'instructions relatives à la pratique.)	✓				
	Appuyer la mise en oeuvre de recommandations du Groupe de travail sur les enquêtes préalables. (Phase 1 des modifications à la règle sur les enquêtes préalables terminée.)	✓				
	Participer à l'examen des Règles sur la Cour des petites créances. (Des propositions de nouvelles règles seront étudiées par le Comité des règles de procédure civile.)	✓				
	Participer à la mise en œuvre des Règles de la Cour des petites créances modifiées (la Division participe).	✓				
	Consulter la magistrature et le Barreau relativement aux normes voulues de la Division des services aux tribunaux (réunion tenue en février 2005 et conseils intégrés dans un Plan quinquennal).	✓				
La Division collabore avec la magistrature, le Barreau et les partenaires du secteur judiciaire à l'élimination de l'encombrement des rôles	De concert avec des divisions partenaires et avec la magistrature, mettre en œuvre le Projet de réduction des délais judiciaires à dix endroits, soit Toronto (3), Brampton, Orangeville, Kitchener, Ottawa, Oshawa, Cornwall et Newmarket (la mise en œuvre est en cours).	✓				
	Établir des définitions de données normalisées pour la collecte de données sur les causes criminelles.					
	Participer au Comité de direction et aux Groupes de travail sur les tribunaux de la famille (présidence du Comité de direction et participation à celui-ci et participation aux groupes de travail).	✓				
	Collaborer avec la magistrature pour constituer des comités pilotes de liaison avec les tribunaux et la communauté à six endroits de la province (cinq des six comités pilotes ont été formés.)	✓				
	Appuyer l'établissement de tribunaux pour réduire l'encombrement des rôles (à Brampton, North York et Scarborough, ainsi que d'autres tribunaux dont l'emplacement reste à déterminer.)	✓				

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2004-2005 a été réalisée. Les parties ombragées illustrent le nombre d'années dans l'échéancier du projet.

PLAN QUINQUENNAL DE LA DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX

Objectif opérationnel n° 2 : services accessibles

Objectif	Initiative	Mise en oeuvre				
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008 - 2009
Les obstacles aux services fournis par la Division des services aux tribunaux sont définis et réduits ou éliminés	Évaluer l'incidence du barème actuel de droits et honoraires sur l'accès du public aux services et de toute proposition visant à les augmenter. (Mise en oeuvre d'un mécanisme de dispense des frais. Harmonisation des frais des tribunaux de la famille.)	✓				
	Participer au comité du juge en chef sur les handicaps.					
Des services d'information facilement accessibles sont offerts au public	Annoncer la disponibilité de documents d'éducation publique dans les palais de justice, sur le site Web du ministère et dans des endroits publics (panneaux distribués dans les bibliothèques publiques, centres d'information du gouvernement et palais de justice pour annoncer la disponibilité de documents d'éducation sur le site Web).	✓				
Des renseignements auto-didactiques visant à appuyer les parties aux litiges non représentées sont fournis pour donner accès au tribunal de la famille et à la Cour des petites créances	Établir, à l'intention du public, des séances/centres d'information sur les Cours des petites créances et élaborer des documents sur internet (les étudiants en droit aident les parties à un litige à Toronto à remplir des formules. Des renseignements et des formules autodidactiques sont accessibles sur le site Web du ministère.)	✓				
	Offrir des services d'information sur le droit de la famille dans tous les palais de justice (les services ont été élargis à tous les tribunaux de la famille).	✓				
• Continuer à fournir des documents d'éducation publique et à en annoncer la disponibilité.	Élaborer un nouveau site Web sur les tribunaux, avec les bureaux des juges en chef, pour donner au public un accès aux décisions des tribunaux, aux formules des tribunaux, etc. (Projet de prototype de site Web à l'étude.)	✓				
	Élaborer des renseignements types à l'intention des parties à la cour de la famille dans l'ensemble de la province (élaborer une bande vidéo pour les parties à la cour de la famille avec la Cour supérieure de justice.)	✓				
La technologie facilite l'accès aux renseignements, aux dossiers et aux rôles des tribunaux et la comparution à distance des parties et des témoins	Mettre à jour la base de données sur l'adresse des tribunaux et afficher de nouvelles formules de la CPC et de la cour de la famille, ainsi que des guides et des brochures, sur le site Web du ministère (terminé).	✓				
	Élaborer un site Web provisoire qui renferme de l'information sur la LIP pour les gestionnaires de cours municipales (terminé).	✓				
• Afficher de l'information à jour sur les services des tribunaux sur le site Internet du ministère (p. ex. renseignements sur les questions de succession, le processus de sélection des jurés, l'emplacement des palais de justice, les guides et les brochures et le processus de nomination des juges).	Élaborer des trousseaux d'information sur les « événements de la vie » pour le site Web du ministère. (Usage contrôlé de la trousse sur la séparation et le divorce. Élaboration d'une trousse « Passer en justice » en cours.)	✓				
	Relier les systèmes opérationnels pour permettre l'affichage de renseignements sur la mise au rôle sur les tableaux d'affichage des palais de justice.					
• S'assurer que la technologie fournie à la magistrature et au personnel est moderne, efficace et sûre, qu'elle assure la protection des renseignements personnels et qu'elle est gérée de façon responsable et respectueuse de la confidentialité.	Donner un accès par voie électronique à tous les services au comptoir des tribunaux, p. ex. pour le dépôt des documents judiciaires, le paiement des amendes et des droits et honoraires et l'accès aux dossiers et aux rôles des tribunaux.					
	Donner, aux tribunaux du nord, un accès à distance à des services d'interprétation (travaux pilotes terminés).	✓				
	Utiliser la technologie pour permettre davantage de comparutions à distance, en particulier dans les cours du nord (matériel vidéo installé dans trois cours pour permettre des connexions avec les collectivités éloignées en matières familiales).	✓				
	Donner un accès à distance aux évaluations avocat-client (projet pilote dans les cours du nord entrepris).	✓				
	Élargir la disponibilité des télémandats pour les affaires relevant de la <i>Loi sur les infractions provinciales</i> (approbation de principe obtenue).	✓				
	Évaluer le recours aux comparutions à distance dans la salle d'audience électronique modèle, y compris l'incidence sur les procédures.					

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2004-2005 a été réalisée. Les parties ombragées illustrent le nombre d'années dans l'échéancier du projet.

PLAN QUINQUENNAL DE LA DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX

Objectif opérationnel n° 2 : services accessibles

Objectif	Initiative	Mise en oeuvre				
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
L'accès aux documents, aux dossiers et aux bases de données des tribunaux est géré par un cadre juridique et des principes directeurs	Instituer une politique et un cadre juridique pour assurer un équilibre entre le droit d'accès du public aux renseignements et aux services judiciaires et le droit à la confidentialité et à la protection de la vie privée.					
Stratégie de communications efficace en vigueur pour informer les usagers des tribunaux des modifications apportées aux politiques et aux pratiques	Évaluer la possibilité d'établir des canaux de communication électroniques et de faire une utilisation plus efficace des comités locaux de la magistrature et du Barreau, des comités des règles, des Law Society Channels, etc.					

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2004-2005 a été réalisée. Les parties ombragées illustrent le nombre d'années dans l'échéancier du projet.

PLAN QUINQUENNAL DE LA DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX

Objectif opérationnel n° 3 : prestation constante de services de grande qualité						
Objectif	Initiative	Mise en œuvre				
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Un effectif judiciaire professionnel et compétent fournit régulièrement des services responsables, avisés et courtois aux comptoirs et aux greffes des tribunaux, un soutien administratif et en salles d'audience de grande qualité à la magistrature et des services de mise à exécution efficaces. - Assurer un soutien au personnel des tribunaux au moyen de l'actualisation constante des politiques, des guides et des formules électroniques, de l'intranet, etc. - Donner de la formation en réaction aux changements aux pratiques, règles, procédures, ainsi qu'à la législation et à la technologie et assurer une capacité régionale de formation continue liée aux programmes - Donner aux agents financiers et aux gestionnaires une meilleure formation sur la gestion financière pour rehausser les contrôles sur les dépenses conformément au rapport du vérificateur général de l'Ontario - Offrir des programmes de perfectionnement du personnel - Examiner les besoins de dotation des salles d'audience et des greffes et trouver des solutions au taux de rotation élevé du personnel - Établir, à l'intention de tout le personnel, des plans de rendement qui reflètent les objectifs de la Division et mener des évaluations de rendement annuelles	Améliorer la capacité de formation régionale (terminé).	✓				
	Tenue de réunions mensuelles avec le personnel financier des divisions pour revoir la situation financière et communiquer les changements apportés aux procédures et politiques par la division et le ministère (réunions instituées).	✓				
	Fournir des guides du personnel à jour (en cours).	✓				
	Revoir et actualiser les politiques de la Division, y compris les plans d'urgence (élaboration du guide de planification des interventions d'urgence et de la continuité des opérations et affichage de celui-ci sur le site intranet de la Division. Élaboration du plan d'intervention d'urgence des services.)	✓				
	Lancer le projet de revitalisation de la main-d'œuvre (en cours).	✓				
	Évaluer les besoins en formation des agents d'application (de nouvelles politiques et procédures, y compris des plans de formation, ont été élaborées et seront mises en œuvre cette année.)	✓				
	Évaluer les besoins en formation du personnel de première ligne et élaborer des politiques et des procédures de formation.					
	Déterminer si l'apprentissage à distance pour l'effectif et les gestionnaires est réalisable.					
	Établir et mettre en œuvre des processus de recrutement pour veiller à ce que les besoins éventuels en compétences et en ressources soient comblés.					
Des services spécialisés sont offerts aux tribunaux selon les besoins.	Participer à la mise en œuvre du rapport du Groupe de travail sur les questions nordiques (terminé).	✓				
	Évaluer l'efficacité des tribunaux de droit criminel qui offrent des services spécialisés à certains endroits, notamment l'Aboriginal Court, les Drug Treatment Court et Mental Health Courts, de concert avec la magistrature (sondage sur les Mental Health Courts terminé).	✓				
	Collaborer avec d'autres administrations pour étudier l'efficacité de nouveaux modèles de tribunaux spécialisés, p. ex. les cours communautaires, pour déterminer s'il est possible d'étendre les tribunaux spécialisés en Ontario.					
Les liens électroniques entre les systèmes d'information appuient des collectivités plus fortes et plus sûres.	Établir des liens d'information sur la justice pénale avec les procureurs de la Couronne, les services de police, les services correctionnels.					

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2004-2005 a été réalisée. Les parties ombragées illustrent le nombre d'années dans l'échéancier du projet.

PLAN QUINQUENNAL DE LA DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX

Objectif opérationnel n° 3 : prestation constante de services de grande qualité

Objectif	Initiative	Mise en œuvre				
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
La Division collabore avec les municipalités, la magistrature et le Barreau, les partenaires du secteur de la justice, les autres ministères et organismes et les autres divisions du MPG et les syndicats et associations de la fonction publique Les forums incluent le sommet de la justice, des comités locaux de la magistrature et du Barreau, des tables des politiques opérationnelles et d'autres réunions régulières Rencontrer les comités consultatifs sur les objectifs en matière de services aux tribunaux une fois par année pour passer en revue les normes et les pratiques exemplaires	Étudier des options d'administration des tribunaux qui appuieraient un système judiciaire plus efficace et accessible, donner à la magistrature un contrôle accru sur l'administration des tribunaux et réagir aux recommandations du vérificateur provincial (en cours).	✓				
	Instituer des réunions régulières avec la magistrature et le Barreau pour assurer une communication centrale et locale.	✓				
La Division dispose d'une stratégie fédérale-provinciale-territoriale - Surveiller l'impact des changements à la politique et au programme législatifs fédéraux portant sur la charge de travail et sur les procédures des tribunaux. - La Division participe au forum fédéral-provincial-territorial sur la justice, p. ex. le comité de coordination du droit de la famille des hauts fonctionnaires	Mettre en œuvre le projet de loi C15A (modifications du <i>Code criminel</i>) et la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> (terminé).	✓				
	Achever les négociations relatives à la <i>Loi sur les contraventions</i> avec le gouvernement fédéral.	✓				
	Élaborer une stratégie pour répondre aux propositions fédérales concernant le financement sous forme de contribution et l'expansion des Cours unifiées de la famille.	✓				
	Élaborer une stratégie fédérale-provinciale-territoriale de la Division pour gérer l'impact de la législation et des politiques fédérales sur les tribunaux de l'Ontario (consultation sur le plan stratégique du Centre canadien de la statistique juridique menée pour évaluer les besoins de la magistrature et des usagers des tribunaux).	✓				
	Déterminer s'il serait réalisable de mettre sur pied un équivalent canadien du « National Center for State Courts » des États-Unis.					
La Division a des liens avec des organismes externes pour cerner les nouveaux enjeux et définir les pratiques exemplaires et pour améliorer l'analyse des données des tribunaux - Miser sur les rapports avec l'Association des administrateurs judiciaires du Canada, le Centre canadien de la statistique juridique et le National Center for State Courts - Conclure des partenariats avec des universités, des facultés de droit et d'autres organismes de recherche	Élaborer un plan pour établir des partenariats de recherche (en cours).					
	Envisager de fournir des données des tribunaux à des fins de recherche, d'annoncer les intérêts de la Division en matière de recherche et de mettre les données et les rapports de recherche de la Division à la disposition des intéressés moyennant certains frais.					
	Étudier la possibilité de collaborer avec autrui en vue d'établir une faculté de droit dans le nord de l'Ontario de concert avec une université du nord.					
Des pratiques de gestion efficaces des dossiers sont en vigueur dans tous les greffes	Élaborer et mettre en œuvre des mesures de contrôle de l'intégrité des dossiers.	✓				
Le processus de sélection du jury et les installations favorisent la participation des jurés	Effectuer des améliorations à toutes les salles de délibération du jury.					
	Effectuer un sondage auprès des jurés et des jurés éventuels pour déterminer la satisfaction à l'égard du processus et des installations et obstacles à la participation du jury.					
	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'amélioration des processus et des installations du jury.					

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2004-2005 a été réalisée. Les parties ombragées illustrent le nombre d'années dans l'échéancier du projet.

PLAN QUINQUENNAL DE LA DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX

Objectif opérationnel n° 3 : prestation constante de services de grande qualité (suite)						
Objectif	Initiative	Mise en œuvre				
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
La Division participe aux révisions générales des lois et des politiques visant à améliorer le processus judiciaire	Revoir le système des juges de paix, y compris les conditions de nomination, et veiller à l'équité et à la transparence du processus de nomination (calendrier respecté).	✓				
	Évaluer le tribunal de la famille de concert avec la magistrature.	✓				
	Faire face à l'obligation du Procureur général qui consiste à rationaliser la <i>Loi sur les infractions provinciales</i> de concert avec les municipalités.					
Les services d'application sont efficaces et rapides ● Les normes, les politiques et les procédures sont revues et mises à jour régulièrement	Publier et distribuer un nouveau manuel pour les agents d'application.					
	Élaborer de nouvelles normes, politiques et procédures pour les services d'application.					
	Fournir aux agents d'application du nouveau matériel et de la formation.					
Des services de transcription des délibérations des tribunaux et des services d'interprétation de haute qualité sont disponibles au besoin	Établir des compétences de base et élaborer le contenu de la formation (terminé). Les mécanismes de suivi des transcriptions sont en place (terminé).	✓				
	Élaborer et mettre en œuvre un plan pour améliorer la prestation de services d'interprétation.					

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2004-2005 a été réalisée. Les parties ombragées illustrent le nombre d'années dans l'échéancier du projet.

PLAN QUINQUENNAL DE LA DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX

Objectif opérationnel n° 4 : prestation constante de services de grande qualité						
Objectif	Initiative	Mise en œuvre				
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Le plan quinquennal de la Division fournit une orientation stratégique pluriannuelle pour ses priorités. Le plan est mis à jour annuellement de concert avec la magistrature et les usagers des tribunaux	Des mesures applicables au système sont établies et intégrées au plan quinquennal. Les résultats font l'objet d'un suivi et font l'objet d'un rapport régulier aux organismes centraux et au public (l'approche des mesures du système et les nouvelles mesures proposées sont à l'étude).	✓				
	La satisfaction de la clientèle à l'égard des services fait l'objet d'une surveillance continue au moyen de procédures relatives aux plaintes du public et de sondages	✓				
La Division a mis en place des normes et des pratiques d'assurance de la qualité	Élaborer des procédures relatives aux plaintes et assurer le règlement rapide des plaintes du public (terminé).	✓				
	Assurer un suivi de tous les services et programmes des tribunaux au moyen de sondages réguliers de la satisfaction de la clientèle (sondage sur les services au comptoir mené dans 19 endroits représentatifs, collecte de 3 667 réponses. Des résultats positifs indiquent des niveaux de satisfaction élevés.)	✓				
	Améliorer la cohérence et l'intégrité de la collecte et des rapports sur les données relatives aux activités des tribunaux (des définitions de données et des pratiques approuvées traitant de l'application FRANK sont élaborées et fournies à tous les usagers et gestionnaires).	✓				
	Mettre en place des rapports financiers sur des comptes-types pour toutes les régions et pour le siège social (des modèles types de rapports financiers mensuels sont en place).	✓				
Les pratiques et programmes locaux, les programmes pilotes et les projets pilotes sont évalués à des fins d'application à l'échelle provinciale	Les présidents des tables de direction dirigent l'élaboration de mesures d'assurance de la qualité et de plans de mise en œuvre (en cours).	✓				
	Revoir les normes d'assurance de la qualité applicables aux services d'interprétation judiciaire.					
	Participer à la mise en œuvre de pratiques exemplaires dans les cas de protection de l'enfance (la Division participe au comité de direction sur les cours de la famille, qui supervise la mise en œuvre).	✓				
Le soutien, la surveillance et la supervision de la province font en sorte que les cours municipales offrent des services judiciaires en vertu de la <i>Loi sur les infractions provinciales</i> conformément aux exigences légales, aux normes du ministère et aux modalités de l'entente de transfert prévue par la LIP. La conformité aux normes et aux exigences est régulièrement surveillée tout au long de l'activité des tribunaux et au moyen de rapports financiers et de vérifications annuelles sur le site	Dans le cadre du Projet de réduction des délais judiciaires, élaborer, mettre en œuvre et évaluer les pratiques exemplaires pour le personnel judiciaire et administratif (en cours).	✓				
	Établir une table avec des représentants des administrateurs des cours municipales pour régler les questions de politique opérationnelle, la nécessité d'une communication plus efficace des politiques du ministère et d'une surveillance financière et les exigences en matière de technologie (restructuration de l'unité de la LIP, établissement de la table sur la LIP, publication de plus de 20 bulletins d'information à l'intention des partenaires municipaux qui s'occupent de la LIP).	✓				

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2004-2005 a été réalisée. Les parties ombragées illustrent le nombre d'années dans l'échéancier du projet.

PLAN QUINQUENNAL DE LA DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX

Objectif opérationnel n° 4 : processus décisionnel responsable et efficace (suite)

Objectif	Initiative	Mise en œuvre				
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Des rapports d'information de gestion sont mis régulièrement à la disposition de la Division, du MPG, de la magistrature et du public pour faciliter l'examen continu des programmes et l'analyse des tendances du traitement des causes, des décisions et la satisfaction de la clientèle à l'égard des services, de même que la responsabilité à l'égard du public quant au fonctionnement des tribunaux - Les rapports seront revus annuellement de concert avec la magistrature et les usagers des tribunaux - La Division continuera à répondre aux demandes de données spéciales	Conclure une entente provinciale sur les définitions des données nécessaires pour établir des données de base (élaboration de définitions de données pour les données de base principales en matière criminelle, p. ex. enquêtes sur le cautionnement et motifs d'ajournement).	✓				
	Élaborer de nouveaux rapports statistiques types dans le domaine de la pratique du droit criminel (quatre nouveaux rapports ont été élaborés).	✓				
	Créer des bases de données statistiques provinciales (données criminelles en place, intégration de données civiles et familiales en cours).	✓				
	Améliorer la collecte, les rapports et l'analyse de données criminelles pour cerner et régler les causes des arriérés dans les causes criminelles. (Des mesures visant à rehausser l'étendue de la collecte de données dans le domaine de la pratique du droit criminel sont en cours. L'analyse des données est en cours avec la magistrature et les usagers des tribunaux.)	✓				
	Élaborer de nouveaux rapports types relativement au droit de la famille, au droit civil, à la Cour des petites créances, aux questions criminelles entendues par la Cour supérieure de justice et à la <i>Loi sur les infractions provinciales</i> (élaboration de prototypes de nouveaux rapports).	✓				
	Former le personnel à la collecte de données, à l'utilisation de bases de données et à la lecture et à l'interprétation de rapports de données. (Un programme de formation du personnel pour l'utilisation de cubes Cognos est en développement. La formation relative aux rapports de données dispensée au personnel régional est en cours.)	✓				
	Collaborer avec des représentants de la magistrature et des usagers du tribunal et mettre en place des partenariats de recherche pour rehausser la capacité d'analyse des données (en cours).	✓				
	Relier les données statistiques sur l'activité des tribunaux à d'autres données pour appuyer la charge de travail et soutenir les prévisions de ressources. (Des données sur les finances, la dotation et la charge de travail sont intégrées à la base de données de la Division. L'analyse du lien entre les ressources en personnel et la charge de travail est en cours.)	✓				
	Afficher des rapports de données statistiques sur le site Internet du ministère.					
	Élaborer une base de données de recherche non statistiques pour les recherches sur les tendances sociales, économiques, démographiques et judiciaires, y compris sur les enjeux judiciaires et les pratiques exemplaires.					
	Faire effectuer une étude externe pour examiner les motifs des arriérés de causes et comparer les emplacements des cours en Ontario avec les emplacements dans d'autres administrations.					
	Passer de la livraison de données à l'établissement d'un système de gestion de l'information unifié et analytique pour appuyer la prise de décisions.					

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2004-2005 a été réalisée. Les parties ombragées illustrent le nombre d'années dans l'échéancier du projet.

PLAN QUINQUENNAL DE LA DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX

Objectif opérationnel n° 5 : gestion efficiente des ressources						
Objectif	Initiative	Mise en œuvre				
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Des modèles de ressources fournissent une base objective pour évaluer les besoins en personnel des salles d'audience et des greffes, l'effectif nécessaire de juges et de juges de paix pour la Cour de justice de l'Ontario, les budgets à allouer aux régions et les coûts privés/publics des procédures judiciaires	Terminer l'examen opérationnel des bureaux principaux des régions.	✓				
	Établir et mettre en œuvre des outils de rapport mensuel types (en place).	✓				
	Avec la Cour de justice de l'Ontario et le National Center for State Courts, élaborer un modèle d'effectif de juges de paix (en cours).	✓				
	Élaborer un modèle de dotation de la Division (des approches internationales de modèles de dotation ont été explorées, des indicateurs de la charge de travail sont établis et l'élaboration d'un modèle de petit tribunal est en cours).	✓				
	Concevoir un modèle d'évaluation des coûts privés/publics des procédures judiciaires.					
Des stratégies ont été instaurées pour examiner les droits et les honoraires à intervalles réguliers et générer de nouvelles recettes s'il y a lieu	Élaborer une stratégie d'examen des droits et des honoraires. (Un mécanisme de dispense des droits a été mis en oeuvre. Les droits afférents aux tribunaux de la famille ont été harmonisés.)	✓				
Il y a des politiques en vigueur pour assurer la perception des amendes impayées et des cautionnements dont la confiscation a été certifiée	Élaborer et mettre en oeuvre un plan de collecte d'amendes impayées imposées en vertu du <i>Code criminel</i> , en vertu de la LIP et de cautionnements certifiés confisqués.					
- Transmettre électroniquement et à intervalles réguliers les renseignements sur les amendes impayées à l'unité responsable de la gestion de la perception. - Consigner le montant perçu des amendes impayées et des cautionnements dont la confiscation a été certifiée.						
	Contribuer à l'examen des immobilisations du secteur de la justice (les plans et les travaux relatifs à l'infrastructure des biens et à la gestion des biens sont en cours).	✓				
	Élaborer un cadre pour s'assurer que les installations des tribunaux sont conçues de manière à répondre aux besoins actuels et futurs; les installations des tribunaux offrent des services ouverts, accessibles et rapides au public et des processus cohérents et efficaces de planification des palais de justice sont en place dans toute la province.					
	Étudier les possibilités de partenariats dans l'aménagement de palais de justice qui favoriseront le développement communautaire et appuieront les pratiques exemplaires en planification de l'utilisation des terrains.					
	Afficher des renseignements relatifs à l'archivage sur le site Internet du ministère qui traitent de l'architecture, de l'historique et des caractéristiques des palais de justice patrimoniaux.					
La Division maintient un système efficace de gestion de documents.	Créer un système et un protocole de dépôt électronique pour veiller à l'entreposage efficace et à l'extraction efficace de l'information sur la Division.					

✓ = Le crochet indique que l'engagement pris à l'endroit de l'initiative pour un exercice donné a été atteint. Dans le cas d'une initiative portant sur un seul exercice, le projet a été mené à bien; dans le cas d'une initiative pluriannuelle, la phase prévue au cours de l'exercice 2004-2005 a été réalisée. Les parties ombragées illustrent le nombre d'années dans l'échéancier du projet.

Annexe B :
Tendances sur cinq ans dans les tribunaux

Données statistiques pour les exercices
2000-2001 à 2004-2005

Table des matières de l'annexe

Glossaire	B1
Les tribunaux de droit civil	
Aperçu des affaires civiles par région.....	B3
Affaires civiles reçues	B4
Événements en matière civile entendus	B6
Les tribunaux de droit criminel	
Cour de justice de l'Ontario - aperçu des affaires pénales par région.....	B8
Cour de justice de l'Ontario - accusations reçues au criminel.....	B9
Cour de justice de l'Ontario - accusations au criminel à l'égard desquelles une décision a été rendue.....	B11
Cour de justice de l'Ontario - accusations en instance au criminel	B13
Cour de justice de l'Ontario - événements entendus au criminel	B15
Cour supérieure de justice - aperçu des affaires pénales par région	B17
Cour supérieure de justice - actes d'accusation et appels reçus au criminel	B18
Cour supérieure de justice - actes d'accusation et appels au criminel à l'égard desquels une décision a été rendue.....	B20
Cour supérieure de justice - actes d'accusation et appels en instance au criminel	B22
Cour supérieure de justice – actes d'accusation et appels au criminel à l'égard desquels des événements ont été entendus.....	B24
Les tribunaux de la famille	
Aperçu des affaires de droit de la famille par région (Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario).....	B26
Affaires de droit de la famille reçues (Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario).....	B27
Événements de droit de la famille entendus (Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario).....	B29
Cour de justice de l'Ontario - aperçu des affaires de droit de la famille par région.....	B31
Cour de justice de l'Ontario - affaires de droit de la famille reçues	B32
Cour de justice de l'Ontario - événements de droit de la famille entendus.....	B34
Cour supérieure de justice - aperçu des affaires de droit de la famille par région	B36
Cour supérieure de justice – affaires de droit de la famille reçues.....	B37
Cour supérieure de justice – événements de droit de la famille entendus.....	B39
La Cour des petites créances	
Cour des petites créances - aperçu des affaires par région.....	B41
Cour des petites créances – demandes déposées	B42
Cour des petites créances – événements entendus.....	B44
La Cour d'appel	
Cour d'appel de l'Ontario – Appels en matière criminelle	B46
Cour d'appel de l'Ontario – Appels en matière civile.....	B46

Glossaire de l'annexe

RIII	Le Réseau intégré d'information sur les infractions (RIII) est un système opérationnel qui consigne les accusations criminelles déposées à la Cour de justice de l'Ontario.
SIST	Le Système d'information statistique des tribunaux (SIST) est un système informatique de bureau qui produit un rapport mensuel sur les activités de la Cour supérieure de justice et sur les causes de droit de la famille de la Cour de justice de l'Ontario.
Criminel	Les données en matière criminelle comprennent toutes les infractions au <i>Code criminel du Canada</i> , à la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i> , à la <i>Loi sur les stupéfiants</i> et à la <i>Loi sur les aliments et drogues</i> et d'autres infractions fédérales commises par des adultes et des jeunes. Les données en matière criminelle de la Cour de justice de l'Ontario sont recueillies par accusation, tandis que celles pour la Cour supérieure de justice le sont par acte d'accusation. Les actes d'accusation reçus à la Cour supérieure de justice au cours des cinq dernières années comptaient en moyenne 3,6 accusations.
Civil	Les données en matière civile comprennent les affaires relevant de la <i>Motor Vehicle Act</i> et de la <i>Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction</i> , les affaires en matière de succession et les autres affaires civiles introduites à la Cour supérieure de justice. Sont exclues les affaires relevant de la Cour des petites créances et les affaires de droit de la famille.
Petites créances	Les données en matière de petites créances comprennent toutes les affaires qui relèvent de la compétence de la Cour des petites créances (c.-à-d. les demandes civiles portant sur un montant maximum de 10 000 \$, exception faite des demandes déposées en vertu de la <i>Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction</i> et de toute autre affaire relevant de la compétence exclusive de la Cour supérieure de justice).
Famille	Les données en matière de famille comprennent toutes les causes relevant des lois suivantes, <i>Loi sur le droit de la famille</i> , <i>Loi portant réforme du droit de l'enfance</i> , <i>Loi sur le divorce</i> , <i>Loi sur les services à l'enfance et à la famille</i> , <i>Loi sur l'exécution réciproque d'ordonnances alimentaires</i> , et les autres causes de droit de la famille.

Aperçu des affaires civiles par région

Région	Exercice	Affaires reçues ^{(1) (2)}	Événements entendus ^{(3) (4)}	Heures d'activité des salles d'audience ⁽⁵⁾
Centre-Est	2000-2001	10 849	6 081	4 049
	2001-2002	12 310	5 858	3 886
	2002-2003	13 059	4 737	3 800
	2003-2004	13 470	5 212	4 228
	2004-2005	13 002	4 916	4 869
Centre-Ouest	2000-2001	19 503	16 780	8 824
	2001-2002	18 262	17 091	9 516
	2002-2003	17 822	15 942	9 560
	2003-2004	19 454	14 765	10 531
	2004-2005	21 361	13 287	9 813
Est	2000-2001	8 860	11 217	8 296
	2001-2002	8 959	11 462	7 488
	2002-2003	8 962	11 368	6 644
	2003-2004	9 326	10 958	6 282
	2004-2005	9 264	9 880	6 720
Nord-Est	2000-2001	3 683	3 071	2 842
	2001-2002	3 905	2 757	2 944
	2002-2003	3 905	3 027	2 519
	2003-2004	3 356	2 320	2 630
	2004-2005	3 076	1 758	1 894
Nord-Ouest	2000-2001	1 215	1 014	989
	2001-2002	1 254	1 237	1 125
	2002-2003	1 758	1 193	1 404
	2003-2004	1 297	964	1 106
	2004-2005	1 456	629	1 014
Toronto	2000-2001	28 107	38 360	31 921
	2001-2002	27 419	40 361	32 090
	2002-2003	33 926	58 383	29 048
	2003-2004	34 594	70 916	33 323
	2004-2005	33 374	68 531	30 453
Ouest	2000-2001	11 807	16 817	8 731
	2001-2002	11 468	13 697	8 398
	2002-2003	11 733	12 614	7 981
	2003-2004	12 122	14 379	7 610
	2004-2005	11 682	13 663	7 881
Ontario	2000-2001	84 024	93 340	65 652
	2001-2002	83 577	92 463	65 446
	2002-2003	91 165	107 264	60 957
	2003-2004	93 619	119 514	65 711
	2004-2005	93 215	112 664	62 643

- (1) Comprend les déclarations, les avis d'action, les requêtes ainsi que les appels et les requêtes en révision judiciaire à la Cour divisionnaire. Les données ne comprennent pas les affaires intéressant la Cour des petites créances ni les affaires de droit de la famille.
- (2) À compter de l'exercice 2002-2003, les nouvelles affaires reçues comprennent des données sur les faillites et des données commerciales pour la région de Toronto. Sans la région de Toronto, en 2004-2005, les affaires de faillite et les affaires commerciales étaient au nombre de 8 863.
- (3) Comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les motions, les conférences relatives à la cause, les audiences d'évaluation, les audiences sur l'état de l'instance, les renvois devant les protonotaires, l'homologation des comptes et les auditions d'appels.
- (4) À compter de l'exercice 2002-2003, les événements entendus comprennent des données sur les faillites et des données commerciales pour la région de Toronto et les événements liés aux conférences sur les causes civiles à Toronto, Ottawa et Windsor. Dans la région de Toronto, en 2004-2005, les événements entendus portant sur la faillite et les affaires commerciales étaient au nombre de 10 527, et les événements liés aux conférences sur des causes civiles étaient au nombre de 16 928 à Toronto, Ottawa et Windsor.
- (5) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

SOURCE : SIST

Affaires civiles reçues ⁽¹⁾

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	2 112	2 041	2 196	2 066	2 046	-66	-3 %
	Bracebridge	376	348	345	244	283	-93	-25 %
	Cobourg	326	313	290	340	342	16	5 %
	Lindsay	307	310	323	374	421	114	37 %
	Newmarket	3 303	4 466	4 961	5 282	5 800	2 497	76 %
	Peterborough	561	572	652	629	716	155	28 %
	Whitby	3 864	4 260	4 292	4 535	3 394	-470	-12 %
Centre-Est, total		10 849	12 310	13 059	13 470	13 002	2 153	20 %
Centre-Ouest	Brampton	5 840	5 385	5 123	6 295	6 997	1 157	20 %
	Brantford	2 773	2 904	2 674	2 849	875	-1 898	-68 %
	Cayuga	248	203	186	128	135	-113	-46 %
	Hamilton	4 248	3 847	4 040	4 096	6 611	2 363	56 %
	Milton	3 681	2 954	2 660	3 233	4 068	387	11 %
	Orangeville	503	627	744	425	379	-124	-25 %
	Simcoe	281	313	220	363	270	-11	-4 %
	St. Catharines	1 032	1 102	1 163	1 352	1 493	461	45 %
Centre-Ouest, total		19 503	18 262	17 822	19 454	21 361	1 858	10 %
Est	Belleville	534	498	667	645	611	77	14 %
	Brockville	345	354	377	365	368	23	7 %
	Cornwall	304	289	295	293	324	20	7 %
	Kingston	739	830	888	982	913	174	24 %
	L'Orignal	561	556	562	379	259	-302	-54 %
	Napanee	126	110	162	207	333	207	164 %
	Ottawa	5 547	5 497	5 233	5 709	5 763	216	4 %
	Pembroke	391	454	388	404	393	2	1 %
	Perth	224	296	287	299	261	37	17 %
	Picton	89	75	103	43	39	-50	-56 %
Est, total		8 860	8 959	8 962	9 326	9 264	404	5 %
Nord-Est	Cochrane	589	493	528	556	407	-182	-31 %
	Gore Bay	61	50	47	34	40	-21	-34 %
	Haileybury	153	235	194	176	164	11	7 %
	North Bay	457	498	414	473	393	-64	-14 %
	Parry Sound	203	160	210	206	224	21	10 %
	Sault Ste. Marie	1 022	876	605	563	506	-516	-50 %
	Sudbury	1 198	1 593	1 900	1 348	1 342	144	12 %
	Timmins	0	0	7	0	0	0	0 %
Nord-Est, total		3 683	3 905	3 905	3 356	3 076	-607	-16 %
Nord-Ouest	Fort Frances	98	96	104	66	73	-25	-26 %
	Kenora	240	304	291	331	306	66	28 %
	Thunder Bay	877	854	1 363	900	1 077	200	23 %
Nord-Ouest, total		1 215	1 254	1 758	1 297	1 456	241	20 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	28 107	27 419	33 926	34 594	33 374	5 267	19 %
Toronto, total		28 107	27 419	33 926	34 594	33 374	5 267	19 %
Ouest	Chatham	516	482	571	648	504	-12	-2 %
	Goderich	308	350	250	238	226	-82	-27 %
	Guelph	794	777	732	813	747	-47	-6 %
	Kitchener	1 920	1 722	1 878	2 235	2 272	352	18 %
	London	3 560	3 315	2 828	2 830	2 654	-906	-25 %
	Owen Sound	413	446	414	500	436	23	6 %
	Sarnia	683	636	674	627	575	-108	-16 %
	St. Thomas	232	267	402	462	432	200	86 %
	Stratford	290	287	318	330	300	10	3 %
	Walkerton	286	262	333	310	299	13	5 %
	Windsor	2 467	2 529	2 634	2 326	2 574	107	4 %
	Woodstock	338	395	699	803	663	325	96 %
Ouest, total		11 807	11 468	11 733	12 122	11 682	-125	-1 %
Ontario, total 2, 3		84 024	83 577	91 165	93 619	93 215	9 191	11 %

- (1) Comprend les déclarations, les avis d'action, les requêtes ainsi que les appels et les requêtes en révision judiciaire à la Cour divisionnaire. Les données ne comprennent pas les affaires intéressant la Cour des petites créances ni les affaires de droit de la famille.
- (2) À compter de l'exercice 2002-2003, les nouvelles affaires reçues incluent les données sur la faillite et sur les affaires commerciales pour la région de Toronto.
- (3) Au cours des cinq dernières années, le nombre de nouvelles affaires en Ontario a augmenté de 11 %. Cette augmentation est imputable à l'inclusion, pour la première fois, des données sur la faillite et sur les affaires commerciales pour la région de Toronto. Si l'on exclut ces causes, le nombre de nouvelles affaires est demeuré relativement stable.

SOURCE : SIST

Événements en matière civile entendus (1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	1 858	2 086	1 230	710	668	-1 190	-64 %
	Bracebridge	360	258	203	70	125	-235	-65 %
	Cobourg	141	133	236	173	189	48	34 %
	Lindsay	224	126	207	203	194	-30	-13 %
	Newmarket	2 261	2 078	2 048	3 321	2 839	1 213	54 %
	Peterborough	486	456	304	148	119	-367	-76 %
	Whitby	751	721	509	587	782	31	4 %
Centre-Est, total		6 081	5 858	4 737	5 212	4 916	-530	-9 %
Centre-Ouest	Brampton	5 537	5 383	6 053	5 044	5 576	39	1 %
	Brantford	1 920	2 143	1 644	856	488	-1 432	-75 %
	Cayuga	105	108	113	138	134	29	28 %
	Hamilton	5 355	5 870	4 806	5 697	4 130	-1 225	-23 %
	Milton	1 874	1 444	1 426	1 366	1 520	-354	-19 %
	Orangeville	184	164	10	134	78	-106	-58 %
	Simcoe	317	478	247	234	183	-134	-42 %
	St. Catharines	1 159	1 137	991	610	563	-596	-51 %
	Welland	329	364	652	686	615	286	87 %
Centre-Ouest, total		16 780	17 091	15 942	14 765	13 287	-3 493	-21 %
Est	Belleville	828	851	824	849	556	-272	-33 %
	Brockville	277	326	386	391	295	18	7 %
	Cornwall	175	188	266	160	211	36	21 %
	Kingston	674	676	731	776	789	115	17 %
	L'Orignal	381	222	213	186	204	-177	-46 %
	Napanee	80	67	56	73	90	10	13 %
	Ottawa	8 340	8 598	8 495	8 213	7 409	-931	-11 %
	Pembroke	292	311	163	203	247	-45	-15 %
	Perth	103	123	162	59	25	-78	-76 %
	Picton	67	100	72	48	54	-13	-19 %
Est, total		11 217	11 462	11 368	10 958	9 880	-1 337	-12 %
Nord-Est	Cochrane	284	204	187	194	116	-168	-59 %
	Gore Bay	28	21	15	19	10	-18	-64 %
	Haileybury	184	152	177	190	140	-44	-24 %
	North Bay	672	646	636	586	284	-388	-58 %
	Parry Sound	54	75	78	99	100	46	85 %
	Sault Ste. Marie	876	721	725	548	447	-429	-49 %
	Sudbury	830	844	1 114	588	530	-300	-36 %
	Timmins	143	94	95	96	131	-12	-8 %
Nord-Est, total		3 071	2 757	3 027	2 320	1 758	-1 313	-43 %
Nord-Ouest	Fort Frances	89	93	73	42	42	-47	-53 %
	Kenora	245	227	260	226	181	-64	-26 %
	Thunder Bay	680	917	860	696	406	-274	-40 %
Nord-Ouest, total		1 014	1 237	1 193	964	629	-385	-38 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	38 360	40 361	58 383	70 916	68 531	30 171	79 %
Toronto, total		38 360	40 361	58 383	70 916	68 531	30 171	79 %
Ouest	Chatham	406	428	442	448	468	62	15 %
	Goderich	159	210	32	8	53	-106	-67 %
	Guelph	333	441	400	363	375	42	13 %
	Kitchener	3 789	1 718	1 427	1 436	1 121	-2 668	-70 %
	London	2 028	1 947	2 471	2 045	2 349	321	16 %
	Owen Sound	283	156	205	297	244	-39	-14 %
	Sarnia	689	654	496	513	438	-251	-36 %
	St. Thomas	281	232	232	195	156	-125	-44 %
	Stratford	94	180	81	62	70	-24	-26 %
	Walkerton	123	128	157	130	110	-13	-11 %
	Windsor	8 188	7 185	6 478	8 728	8 158	-30	0 %
	Woodstock	444	418	193	154	121	-323	-73 %
Ouest, total		16 817	13 697	12 614	14 379	13 663	-3 154	-19 %
Ontario, total 2, 3		93 340	92 463	107 264	119 514	112 664	19 959	21 %

- (1) Comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les motions, les conférences relatives à la cause, les audiences d'évaluation, les audiences sur l'état de l'instance, les renvois devant les protonotaires, l'homologation des comptes et les auditions d'appels.
- (2) À compter de l'exercice 2002-2003, les événements entendus comprennent des données sur les faillites et des données commerciales pour la région de Toronto et les événements liés aux conférences relatives aux causes civiles à Toronto, Ottawa et Windsor.
- (3) Le nombre d'événements entendus qui ont été déclarés en Ontario a augmenté de 21 % au cours des cinq dernières années. Si l'on exclut les causes sur la faillite et les causes de nature commerciale nouvellement déclarées à Toronto et les événements liés aux conférences relatives aux causes à Toronto, Ottawa et Windsor, les événements entendus ont diminué de 8 %.

SOURCE : SIST

Cour de justice de l'Ontario - aperçu des affaires pénales par région

Région	Exercice	Accusations reçues (1)	Accusations (décision rendue) (1)	Accusations en instance (2)	Événements entendus (3)	Heures d'activité des salles d'audience (4)
Centre-Est	2000-2001	84 640	77 800	36 158	559 272	39 428
	2001-2002	89 875	87 551	38 205	604 767	41 679
	2002-2003	91 075	90 387	38 386	656 620	44 464
	2003-2004	90 857	88 615	39 269	687 928	45 370
	2004-2005	94 996	87 594	46 777	805 602	49 316
Centre-Ouest	2000-2001	93 841	89 958	38 622	638 881	45 052
	2001-2002	98 747	95 664	41 556	703 231	48 844
	2002-2003	100 815	97 556	43 377	753 153	52 820
	2003-2004	95 533	94 591	45 815	762 003	50 404
	2004-2005	981 55	98 684	46 470	796 352	52 937
Est	2000-2001	60 898	56 841	28 084	420 189	29 379
	2001-2002	66 582	61 852	31 152	472 111	30 155
	2002-2003	71 678	68 343	33 708	542 798	29 501
	2003-2004	73 282	75 234	31 418	550 545	31 554
	2004-2005	78 677	76 564	34 477	608 145	32 201
Nord-Est	2000-2001	36 357	35 018	12 009	196 334	13 506
	2001-2002	37 607	36 881	12 322	210 425	13 441
	2002-2003	41 450	39 440	13 177	239 205	14 053
	2003-2004	40 350	40 447	13 354	256 238	14 650
	2004-2005	40 767	39 866	14 582	276 158	14 886
Nord-Ouest	2000-2001	20 746	19 881	6 161	101 222	6 453
	2001-2002	21 151	20 437	6 172	107 207	6 518
	2002-2003	21 866	20 994	6 743	120 718	6 943
	2003-2004	19 105	20 599	5 541	111 222	6 505
	2004-2005	19 783	19 419	6 107	114 346	6 510
Toronto	2000-2001	122 177	107 668	64 203	1 057 472	61 926
	2001-2002	122 936	117 223	64 847	1 126 930	63 482
	2002-2003	129 871	122 119	67 817	1 182 686	66 693
	2003-2004	128 333	126 838	64 886	1 334 746	69 499
	2004-2005	133 169	130 054	67 792	1 417 631	72 056
Ouest	2000-2001	84 304	80 223	29 334	501 775	42 080
	2001-2002	87 926	83 944	32 479	551 742	42 306
	2002-2003	89 792	89 798	32 063	601 171	43 084
	2003-2004	85 991	88 501	29 823	623 624	42 713
	2004-2005	90 823	87 391	33 782	678 436	43 339
Ontario	2000-2001	502 963	467 389	214 571	3 475 145	237 824
	2001-2002	524 824	503 552	226 733	3 776 413	246 424
	2002-2003	546 547	528 637	235 271	4 096 351	257 559
	2003-2004	533 451	534 825	230 106	4 326 306	260 694
	2004-2005	556 370	539 572	249 987	4 696 670	271 245

- (1) Les affaires pénales reçues et jugées correspondent à des accusations individuelles au criminel. Des accusations multiples peuvent être déposées contre un accusé dans une seule affaire. Il y a environ deux accusations par affaire.
- (2) Les accusations en instance sont des accusations en cours dont la date d'instruction éventuelle est prévue pour le dernier jour du mois. Par exemple, lorsqu'un mandat d'arrêt de la cour est émis contre une personne, aucune date d'audience n'est prévue au rôle avant l'exécution du mandat. Ces accusations sont donc traitées comme des « affaires non en cours » et sont exclues du nombre total d'accusations en instance.
- (3) Les événements entendus au criminel à la Cour de justice de l'Ontario sont recueillis pour chaque accusation portée devant le tribunal. Par exemple, si une personne a été accusée de deux infractions, la base de données des tribunaux indique deux événements pour chaque comparution devant le tribunal. Les événements entendus comprennent les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motion, les enquêtes sur le cautionnement, les enquêtes préliminaires et les autres audiences. La définition d'une comparution en personne est en cours d'élaboration; cette définition permettra de faire rapport avec plus d'exactitude des événements liés aux tribunaux.
- (4) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

Cour de justice de l'Ontario – accusations reçues au criminel (1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	16 684	17 492	17 902	17 561	19 168	2 484	15 %
	Bracebridge	3 303	3 225	3 438	3 007	3 533	230	7 %
	Cobourg	3 117	3 897	4 095	3 485	3 778	661	21 %
	Lindsay	5 437	5 806	6 882	6 236	5 693	256	5 %
	Newmarket	24 949	23 870	24 148	24 687	26 001	1 052	4 %
	Orillia	2 381	2 485	2 694	2 923	2 340	-41	-2 %
	Oshawa	22 744	25 889	24 910	26 468	27 475	4731	21 %
	Peterborough	6 025	7 211	7 006	6 490	7 008	983	16 %
Centre-Est, total		84 640	89 875	91 075	90 857	94 996	10 356	12 %
Centre-Ouest	Brampton	34 676	38 300	41 618	35 931	38 189	3 513	10 %
	Brantford	8 480	8 305	7 517	7 795	8 220	-260	-3 %
	Cayuga	1 571	1 698	1 509	1 584	1 594	23	1 %
	Hamilton	21 496	21 210	20 828	20 876	19 975	-1 521	-7 %
	Milton	7 829	9 481	8 921	9 442	8 919	1 090	14 %
	Orangeville	4 322	4 785	4 497	4 605	4 402	80	2 %
	Simcoe	2 779	2 330	2 772	2 493	2 847	68	2 %
	St. Catharines	9 864	9 992	10 694	10 429	11 715	1 851	19 %
	Welland	2 824	2 646	2 459	2 378	2 294	-530	-19 %
Centre-Ouest, total		93 841	98 747	100 815	95 533	98 155	4 314	5 %
Est	Belleville	6 582	7 298	7 887	6 683	7 146	564	9 %
	Brockville	4 232	4 362	5 290	4 395	4 741	509	12 %
	Cornwall	6 088	5 769	6 583	7 394	7 905	1 817	30 %
	Kingston	7 347	8 073	7 973	6 761	7 593	246	3 %
	L'Orignal	2 133	2 344	2 365	2 566	2 619	486	23 %
	Napanee	1 757	2 291	2 298	1 897	2 283	526	30 %
	Ottawa	25 041	28 435	30 247	34 290	37 301	12 260	49 %
	Pembroke	3 944	3 870	4 173	4 580	4 336	392	10 %
	Perth	3 043	2 963	3 462	3 696	3 992	949	31 %
	Pictou	731	1 177	1 400	1 020	761	30	4 %
Est, total		60 898	66 582	71 678	73 282	78 677	17 779	29 %
Nord-Est	Cochrane	2 412	2 403	2 670	2 573	2 311	-101	-4 %
	Elliot Lake	1 178	966	1 285	1 019	772	-406	-34 %
	Espanola	507	599	571	695	663	156	31 %
	Gore Bay	1 429	1 462	1 376	1 239	1 476	47	3 %
	Haileybury	1 905	1 868	2 144	2 079	1 940	35	2 %
	Kirkland Lake	386	465	463	409	384	-2	-1 %
	North Bay	5 278	5 680	6 096	5 911	5 820	542	10 %
	Parry Sound	2 254	2 700	2 322	2 336	2 441	187	8 %
	Sault Ste. Marie	7 059	6 874	7 810	7 827	7 587	528	7 %
	Sudbury	9 588	10 396	11 491	11 670	12 502	2 914	30 %
	Timmins	4 361	4 194	5 222	4 592	4 871	510	12 %
Nord-Est, total		36 357	37 607	41 450	40 350	40 767	4 410	12 %
Nord-Ouest	Dryden	3 523	3 337	3 591	3 210	3 351	-172	-5 %
	Fort Frances	1 464	1 647	1 467	1 138	1 289	-175	-12 %
	Kenora	5 016	4 481	4 947	4 600	4 354	-662	-13 %
	Thunder Bay	10 743	11 686	11 861	10 157	10 789	46	0 %
Nord-Ouest, total		20 746	21 151	21 866	19 105	19 783	-963	-5 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	1000, avenue Finch O.	23 773	24 142	26 068	22 769	20 612	-3 161	-13 %
	1911, avenue Eglington	19 504	20 133	21 942	21 038	22 733	3 229	17 %
	2201, avenue Finch O.	17 155	17 398	18 974	22 374	22 531	5 376	31 %
	311, rue Jarvis	5 649	5 721	5 834	5 520	5 696	47	1 %
	College Park	17 790	19 733	19 377	19 370	22 147	4 357	24 %
	Ancien hôtel de ville	38 306	35 809	37 676	37 262	39 450	1 144	3 %
Toronto, total		122 177	122 936	129 871	128 333	133 169	10 992	9 %
Ouest	Chatham	5 867	5 607	5 385	5 739	4 931	-936	-16 %
	Goderich	1 723	1 511	1 903	1 596	1 780	57	3 %
	Guelph	5 451	6 009	5 727	5 691	6 345	894	16 %
	Kitchener	16 852	19 258	19 416	18 179	20 647	3 795	23 %
	London	17 063	17 690	18 202	16 103	17 843	780	5 %
	Owen Sound	3 306	3 368	3 794	3 482	3 375	69	2 %
	Sarnia	6 250	6 141	6 901	6 546	6 324	74	1 %
	St. Thomas	3 662	3 453	3 808	3 460	3 224	-438	-12 %
	Stratford	3 045	2 570	2 919	2 695	2 653	-392	-13 %
	Walkerton	2 465	2 403	2 547	2 057	2 129	-336	-14 %
	Windsor	14 996	16 206	15 490	16 523	17 090	2 094	14 %
	Woodstock	3 624	3 710	3 700	3 920	4 482	858	24 %
Ouest, total		84 304	87 926	89 792	85 991	90 823	6 519	8 %
Ontario, total		502 963	524 824	546 547	533 451	556 370	53 407	11 %

(1) Les affaires pénales reçues correspondent à des accusations individuelles au criminel. Des accusations multiples peuvent être déposées contre un accusé dans une seule affaire. Il y a environ deux accusations par affaire.

SOURCE : RIII

Cour de justice de l'Ontario – accusations au criminel à l'égard desquelles une décision a été rendue(1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	15 479	16 668	17 186	16 373	16 341	862	6 %
	Bracebridge	3 605	3 149	3 194	3 273	3 361	-244	-7 %
	Cobourg	3 537	3 392	3 931	3 612	3 790	253	7 %
	Lindsay	4 996	5 423	6 514	5 856	6 281	1 285	26 %
	Newmarket	20 363	25 513	24 577	24 546	22 674	2 311	11 %
	Orillia	2 510	2 402	2 879	2 673	3 188	678	27 %
	Oshawa	21 475	24 558	25 378	25 958	25 746	4 271	20 %
	Peterborough	5 835	6 446	6 728	6 324	6 213	378	6 %
Centre-Est, total		77 800	87 551	90 387	88 615	87 594	9 794	13 %
Centre-Ouest	Brampton	30 207	34 382	38 415	35 647	38 948	8 741	29 %
	Brantford	7 710	8 332	7 704	7 450	8 079	369	5 %
	Cayuga	1 687	1 779	1 656	1 453	1 563	-124	-7 %
	Hamilton	23 403	22 889	21 062	21 218	20 018	-3 385	-14 %
	Milton	7 775	8 081	9 052	8 126	9 962	2 187	28 %
	Orangeville	4 075	4 605	4 292	4 588	4 662	587	14 %
	Simcoe	2 486	2 400	2 697	2 718	2 610	124	5 %
	St. Catharines	9 667	10 420	10 356	10 906	10 769	1 102	11 %
Centre-Ouest, total	Welland	2 948	2 776	2 322	2 485	2 073	-875	-30 %
		89 958	95 664	97 556	94 591	98 684	8 726	10 %
Est	Belleville	6 085	7 251	7 928	7 037	7 130	1 045	17 %
	Brockville	3 712	4 444	4 578	4 864	4 316	604	16 %
	Cornwall	5 944	5 755	6 496	6 491	7 781	1 837	31 %
	Kingston	6 156	7 496	8 196	8 249	6 989	833	14 %
	L'Orignal	2 544	2 217	2 506	2 535	2 413	-131	-5 %
	Napanee	1 572	2 186	2 110	2 180	2 333	761	48 %
	Ottawa	22 885	24 714	27 842	34 329	36 286	13 401	59 %
	Pembroke	4 093	3 752	4 199	4 598	4 228	135	3 %
	Perth	3 070	2 960	3 134	3 902	4 049	979	32 %
	Picton	780	1 077	1 354	1 049	1 039	259	33 %
Est, total		56 841	61 852	68 343	75 234	76 564	19 723	35 %
Nord-Est	Cochrane	2 469	2 483	2 610	2 506	2 389	-80	-3 %
	Elliot Lake	1 056	1 230	1 105	1 338	879	-177	-17 %
	Espanola	476	483	613	480	632	156	33 %
	Gore Bay	1 247	1 504	1 407	1 269	1 446	199	16 %
	Haileybury	1 703	1 622	1 953	2 117	1 944	241	14 %
	Kirkland Lake	420	396	483	421	387	-33	-8 %
	North Bay	5 525	5 815	5 711	5 849	5 873	348	6 %
	Parry Sound	1 958	2 509	2 407	2 203	2 023	65	3 %
	Sault Ste. Marie	7 375	6 806	7 446	7 988	7 416	41	1 %
	Sudbury	8 701	9 872	11 077	11 555	12 143	3 442	40 %
	Timmins	4 088	4 161	4 628	4 721	4 734	646	16 %
Nord-Est, total		35 018	36 881	39 440	40 447	39 866	4 848	14 %
Nord-Ouest	Dryden	3 138	3 128	3 435	3 538	2 976	-162	-5 %
	Fort Frances	1 423	1 490	1 506	1 239	1 211	-212	-15 %
	Kenora	5 040	4 501	4 853	4 735	4 663	-377	-7 %
	Thunder Bay	10 280	11 318	11 200	11 087	10 569	289	3 %
Nord-Ouest, total		19 881	20 437	20 994	20 599	19 419	-462	-2 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	1000, avenue Finch O.	19 312	22 784	25 002	22 813	24 702	5 390	28 %
	1911, avenue Eglington	16 580	19 030	21 081	20 256	22 397	5 817	35 %
	2201, avenue Finch O.	15 917	15 864	16 802	21 575	21 461	5 544	35 %
	311, rue Jarvis	5 090	5 115	5 550	5 107	5 779	689	14 %
	College Park	17 429	18 098	18 735	20 354	19 048	1 619	9 %
	Ancien hôtel de ville	33 340	36 332	34 949	36 733	36 667	3 327	10 %
Toronto, total		107 668	117 223	122 119	126 838	130 054	22 386	21 %
Ouest	Chatham	5 998	5 334	5 167	5 729	4 907	-1 091	-18 %
	Goderich	1 743	1 546	1 747	1 542	1 937	194	11 %
	Guelph	5 031	5 800	5 450	6 115	5 985	954	19 %
	Kitchener	16 909	17 527	20 314	18 903	20 559	3 650	22 %
	London	16 227	16 515	17 156	18 628	17 634	1 407	9 %
	Owen Sound	3 219	3 628	3 633	3 639	3 234	15	0 %
	Sarnia	5 569	6 357	6 641	6 906	6 145	576	10 %
	St. Thomas	3 455	3 667	3 725	3 550	2 931	-524	-15 %
	Stratford	3 020	2 727	2 704	2 694	2 619	-401	-13 %
	Walkerton	2 193	2 284	2 582	2 269	2 100	-93	-4 %
	Windsor	12 799	15 004	17 005	15 904	15 395	2596	20 %
	Woodstock	4 060	3 555	3 674	3 622	3 945	-115	-3 %
Ouest, total		80 223	83 944	89 798	88 501	87 391	7 168	9 %
Ontario, total		467 389	503 552	528 637	534 825	539 572	72 183	15 %

(1) Les affaires pénales à l'égard desquelles une décision a été rendue correspondent à des accusations individuelles au criminel. Des accusations multiples peuvent être déposées contre un accusé dans une seule affaire. Il y a environ deux accusations par affaire.

SOURCE : RIII

Cour de justice de l'Ontario - accusations en instance au criminel (1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	6 361	7 238	7 783	7 707	9 397	3 036	48 %
	Bracebridge	748	791	986	820	1 150	402	54 %
	Cobourg	898	1 369	1 414	1 402	1 523	625	70 %
	Lindsay	2 245	2 578	2 924	3 179	2 844	599	27 %
	Newmarket	14 137	12 378	11 724	10 557	14 734	597	4 %
	Orillia	530	713	737	1 136	973	443	84 %
	Oshawa	9 433	10 905	10 328	11 583	12 079	2 646	28 %
	Peterborough	1 806	2 233	2 490	2 885	4 077	2 271	126 %
Centre-Est, total		36 158	38 205	38 386	39 269	46 777	10 619	29 %
Centre-Ouest	Brampton	16 075	19 584	20 300	20 681	20 543	4 468	28 %
	Brantford	3 124	3 006	2 779	3 265	3 511	387	12 %
	Cayuga	521	548	425	561	609	88	17 %
	Hamilton	7 432	6 473	6 801	7 577	7 717	285	4 %
	Milton	2 997	4 010	4 391	5 432	4 608	1 611	54 %
	Orangeville	1 721	1 883	2 006	1 943	1 609	-112	-7 %
	Simcoe	1 096	1 032	1 072	890	1 133	37	3 %
	St. Catharines	4 457	4 059	4 502	4 503	5 710	1 253	28 %
	Welland	1 199	961	1 101	963	1 030	-169	-14 %
Centre-Ouest, total		38 622	41 556	43 377	45 815	46 470	7 848	20 %
Est	Belleville	2 981	2 837	2 632	2 293	2 225	-756	-25 %
	Brockville	1 702	1 534	2 028	1 748	2 024	322	19 %
	Cornwall	3 248	3 162	3 115	3 678	3 986	738	23 %
	Kingston	3 800	4 028	3 799	2 725	3 137	-663	-17 %
	L'Orignal	777	949	802	770	1 076	299	38 %
	Napanee	674	754	952	663	668	-6	-1 %
	Ottawa	12 005	14 778	17 055	16 692	18 229	6 224	52 %
	Pembroke	1 398	1 629	1 614	1 425	1 587	189	14 %
	Perth	1 246	1 162	1 347	1 195	1 200	-46	-4 %
	Pictou	253	319	364	229	345	92	36 %
Est, total		28 084	31 152	33 708	31 418	34 477	6 393	23 %
Nord-Est	Cochrane	880	807	695	528	588	-292	-33 %
	Elliot Lake	550	256	456	303	377	-173	-31 %
	Espanola	137	268	191	324	350	213	155 %
	Gore Bay	483	487	427	476	463	-20	-4 %
	Haileybury	485	660	701	638	679	194	40 %
	Kirkland Lake	87	140	128	70	110	23	26 %
	North Bay	1 543	1 515	1 728	2 116	1 925	382	25 %
	Parry Sound	854	971	869	1 025	1 405	551	65 %
	Sault Ste. Marie	2 389	2 346	2 411	2 334	2 742	353	15 %
	Sudbury	3 376	3 741	4 144	4 102	4 354	978	29 %
	Timmins	1 225	1 131	1 427	1 438	1 589	364	30 %
Nord-Est, total		12 009	12 322	13 177	13 354	14 582	2 573	21 %
Nord-Ouest	Dryden	771	753	904	641	862	91	12 %
	Fort Frances	264	418	320	241	333	69	26 %
	Kenora	1 842	1 620	1 610	1 224	1 434	-408	-22 %
	Thunder Bay	3 284	3 381	3 909	3 435	3 478	194	6 %
Nord-Ouest, total		6 161	6 172	6 743	5 541	6 107	-54	-1 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	1000, avenue Finch O	13 059	13 688	14 432	13 642	11 472	-1 587	-12 %
	1911, avenue Eglinton	9 178	9 907	10 097	11 005	12 077	2 899	32 %
	2201, avenue Finch O	8 204	8 296	9 829	10 676	12 018	3 814	46 %
	311, rue Jarvis	2 175	2 351	2 608	3 046	2 646	471	22 %
	College Park	9 471	10 009	10 353	8 967	9 536	65	1 %
	Ancien hôtel de ville	22 116	20 596	20 498	17 550	20 043	-2 073	-9 %
Toronto, total		64 203	64 847	6 817	64 886	67 792	3 589	6 %
Ouest	Chatham	1 375	1 655	1 865	1 873	1 560	185	13 %
	Goderich	481	493	570	600	584	103	21 %
	Guelph	1 773	2 000	2 199	1 846	2 184	411	23 %
	Kitchener	6 519	7 733	6 653	5 657	5 932	-587	-9 %
	London	5 993	7 219	8 310	7 325	7 855	1 862	31 %
	Owen Sound	900	752	1 060	1 009	1 123	223	25 %
	Sarnia	2 293	2 141	2 232	1 896	2 053	-240	-10 %
	St. Thomas	1 169	921	1 088	964	1 256	87	7 %
	Stratford	574	446	658	632	722	148	26 %
	Walkerton	811	915	815	638	834	23	3 %
	Windsor	6 288	6 984	5 304	5 702	7 534	1 246	20 %
	Woodstock	1 158	1 220	1 309	1 681	2 145	987	85 %
Ouest, total		29 334	32 479	32 063	29 823	33 782	4 448	15 %
Ontario, total		214 571	226 733	235 271	230 106	249 987	35 416	17 %

- (1) Les accusations en instance sont des accusations en cours dont la date d'instruction éventuelle est prévue pour le dernier jour du mois. Par exemple, lorsqu'un mandat d'arrêt de la cour est émis contre une personne, aucune date d'audience n'est prévue au rôle avant l'exécution du mandat. Ces accusations sont donc traitées comme des « affaires non en cours » et sont exclues du nombre total d'accusations en instance.

SOURCE : RIII

Cour de justice de l'Ontario - événements entendus au criminel (1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	101 810	104 960	117 853	117 646	136 935	35 125	35 %
	Bracebridge	16 725	14 516	14 747	17 112	17 820	1 095	7 %
	Cobourg	1 276	22 261	25 399	23 686	26 755	8 479	46 %
	Lindsay	3 846	40 317	48 802	47 187	50 935	14 089	38 %
	Newmarket	17 255	175 911	184 598	188 578	221 046	47 791	28 %
	Orillia	1 905	12 720	14 053	15 656	14 046	2 141	18 %
	Oshawa	15 585	180 135	194 387	218 656	260 556	106 971	70 %
	Peterborough	4 870	53 947	56 781	59 407	77 509	30 639	65 %
Centre-Est, total		55 272	604 767	656 620	687 928	805 602	246 330	44 %
Centre-Ouest	Brampton	24 684	296 214	323 994	307 517	341 164	92 480	37 %
	Brantford	54 592	55 460	52 301	55 344	55 679	1 087	2 %
	Cayuga	9 081	10 153	8 443	8 873	9 520	439	5 %
	Hamilton	152 324	151 127	156 354	170 477	163 790	11 466	8 %
	Milton	45 356	57 601	63 746	68 205	69 716	24 360	54 %
	Orangeville	25 333	26 967	28 433	28 156	28 240	2 907	11 %
	Simcoe	15 983	15 676	17 063	18 750	16 934	951	6 %
	St. Catharines	66 149	70 897	84 564	86 022	92 315	26 166	40 %
	Welland	21 379	19 136	18 255	18 659	18 994	-2 385	-11 %
Centre-Ouest, total		638 881	703 231	753 153	762 003	796 352	157 471	25 %
Est	Belleville	47 850	49 400	53 590	51 419	51 416	3 566	7 %
	Brockville	24 737	24 868	32 712	27 481	31 196	6 459	26 %
	Cornwall	45 693	38 955	42 748	47 729	62 887	17 194	38 %
	Kingston	57 601	73 003	76 549	65 267	63 056	5 455	9 %
	L'Orignal	10 947	10 854	10 884	12 263	11 700	753	7 %
	Napanee	10 596	14 250	14 711	11 980	12 961	2 365	22 %
	Ottawa	170 545	212 028	255 628	275 101	308 636	138 091	81 %
	Pembroke	23 431	23 337	24 297	26 256	28 259	4 828	21 %
	Perth	24 195	20 622	24 652	27 490	31 966	7 771	32 %
	Picton	4 594	4 794	7 027	5 559	6 068	1 474	32 %
Est, total		420 189	472 111	542 798	550 545	608 145	187 956	45 %
Nord-Est	Cochrane	11 068	11 358	11 874	11 063	11 024	-44	0 %
	Elliot Lake	5 095	4 747	5 941	5 870	3 879	-1 216	-24 %
	Espanola	2 026	2 693	3 117	3 928	3 300	1 274	63 %
	Gore Bay	7 335	7 213	6 986	7 096	9 099	1 764	24 %
	Haileybury	9 076	8 750	13 290	13 781	12 251	3 175	35 %
	Kirkland Lake	1 584	1 867	1 945	2 193	2 292	708	45 %
	North Bay	37 503	39 535	38 731	43 706	49 756	12 253	33 %
	Parry Sound	11 608	13 407	13 278	13 459	15 046	3 438	30 %
	Sault Ste. Marie	36 246	36 884	42 201	47 174	54 265	18 019	50 %
	Sudbury	58 395	66 753	79 411	85 129	88 783	30 388	52 %
	Timmins	16 398	17 218	22 431	22 839	26 463	10 065	61 %
Nord-Est, total		196 334	210 425	239 205	256 238	276 158	79 824	41 %
Nord-Ouest	Dryden	13 132	13 400	15 795	14 410	13 311	179	1 %
	Fort Frances	5 561	6 349	6 604	5 156	5 782	221	4 %
	Kenora	23 257	23 173	24 346	24 512	27 356	4 099	18 %
	Thunder Bay	59 272	64 285	73 973	67 144	67 897	8 625	15 %
Nord-Ouest, total		101 222	107 207	120 718	111 222	114 346	13 124	13 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	1000, avenue Finch O	182 389	199 579	222 352	222 889	217 743	35 354	19 %
	1911, avenue Eglinton	134 837	154 095	175 098	197 702	222 512	87 675	65 %
	2201, avenue Finch O	128 545	146 585	152 029	202 394	219 525	90 980	71 %
	311, rue Jarvis	40 513	44 134	45 563	47 238	56 095	15 582	38 %
	College Park	165 809	175 955	186 632	204 682	231 937	66 128	40 %
	Ancien hôtel de ville	405 379	406 582	397 012	459 841	469 819	64 440	16 %
Toronto, total		1 057 472	1 126 930	1 182 686	1 334 746	1 417 631	360 159	34 %
Ouest	Chatham	31 405	31 075	31 978	43 174	32 983	1 578	5 %
	Goderich	7 086	6 029	8 076	7 343	8 245	1 159	16 %
	Guelph	29 587	34 957	33 788	34 235	39 145	9 558	32 %
	Kitchener	105 329	114 627	124 784	115 224	137 794	32 465	31 %
	London	114 184	133 791	151 828	159 660	165 628	51 444	45 %
	Owen Sound	15 722	15 133	16 792	18 154	17 704	1 982	13 %
	Sarnia	37 066	37 719	40 966	41 880	40 878	3 812	10 %
	St. Thomas	20 087	19 132	25 781	25 327	23 076	2 989	15 %
	Stratford	11 715	10 091	12 155	12 865	13 074	1 359	12 %
	Walkerton	11 616	13 317	13 615	11 107	12 790	1 174	10 %
	Windsor	97 618	115 890	117 790	122 826	143 695	46 077	47 %
	Woodstock	20 360	19 981	23 618	31 829	43 424	23 064	113 %
Ouest, total		501 775	551 742	601 171	623 624	678 436	176 661	35 %
Ontario, total		3 475 145	3 776 413	4 096 351	4 326 306	4 696 670	1 221 525	35 %

- (1) Les événements entendus au criminel à la Cour de justice de l'Ontario sont recueillis pour chaque accusation portée devant le tribunal. Par exemple, si une personne a été accusée de deux infractions, la base de données des tribunaux indique deux événements pour chaque comparution devant le tribunal. Les événements entendus comprennent les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motion, les enquêtes sur le cautionnement, les enquêtes préliminaires et les autres audiences. La définition d'une comparution en personne est en cours d'élaboration; cette définition permettra de faire rapport avec plus d'exactitude des événements liés aux tribunaux.

SOURCE : RIII

Cour supérieure de justice - aperçu des affaires pénales par région

Région	Exercice	Actes d'accusation et appels reçus (1)	Actes d'accusation et appels (décision rendue) (2)	Actes d'accusation et appels en instance (3)	Événements entendus (4)	Heures d'activité des salles d'audience (5)
Centre-Est	2000-2001	526	600	461	1 348	6 645
	2001-2002	460	550	389	1 504	6 007
	2002-2003	598	502	462	1 720	7 017
	2003-2004	608	597	480	2 217	7 120
	2004-2005	654	624	523	1 900	7 444
Centre-Ouest	2000-2001	874	934	539	3 833	9 899
	2001-2002	872	862	561	4 211	8 788
	2002-2003	910	869	631	4 412	9 697
	2003-2004	821	841	598	4 712	9 964
	2004-2005	970	848	708	4 816	10 883
Est	2000-2001	832	761	678	2 494	6 463
	2001-2002	684	758	617	2 650	6 750
	2002-2003	752	794	560	2 787	5 610
	2003-2004	903	782	657	2 218	4 759
	2004-2005	911	930	612	2 471	5 524
Nord-Est	2000-2001	369	347	223	861	2 303
	2001-2002	387	364	238	889	2 206
	2002-2003	403	388	242	897	2 440
	2003-2004	405	429	218	1 180	2 331
	2004-2005	342	338	217	910	2 248
Nord-Ouest	2000-2001	142	143	76	549	749
	2001-2002	176	128	76	554	953
	2002-2003	122	128	73	622	836
	2003-2004	122	136	70	429	799
	2004-2005	118	94	94	351	591
Toronto	2000-2001	1 174	1 377	845	7 281	15 498
	2001-2002	1 179	1 162	883	7 945	14 539
	2002-2003	1 217	1 039	1 147	5 863	15 269
	2003-2004	1 386	1 182	1 384	5 245	16 045
	2004-2005	1 157	1 147	1 370	5 225	16 328
Ouest	2000-2001	851	724	686	2 600	6 779
	2001-2002	876	921	650	2 925	6 506
	2002-2003	864	772	736	2 494	5 706
	2003-2004	801	780	753	2 940	7 415
	2004-2005	782	770	767	3 353	6 687
Ontario	2000-2001	4 768	4 886	3 508	18 966	48 335
	2001-2002	4 634	4 745	3 414	20 678	45 750
	2002-2003	4 866	4 492	3 851	18 795	46 574
	2003-2004	5 046	4 747	4 160	18 941	48 433
	2004-2005	4 934	4 751	4 291	19 026	49 706

- (1) Les nouvelles affaires pénales comprennent les actes d'accusation et les appels. Les mandats d'arrêt émis par la cour et les nouveaux choix de procès devant jury/procès sans jury ne sont pas inclus.
- (2) Les affaires pénales jugées comprennent les actes d'accusation et les appels. Les mandats d'arrêt émis par la cour et les nouveaux choix de procès devant jury/procès sans jury ne sont pas inclus.
- (3) Les affaires pénales en instance comprennent les actes d'accusation et les appels. Les accusations pour lesquelles un mandat d'arrêt de la cour est en vigueur ne sont pas incluses.
- (4) Les événements entendus comprennent les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motions, les enquêtes sur le cautionnement, les auditions d'appels et les autres auditions tenues pour des actes d'accusation et des appels dont la Cour est saisie.
- (5) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

SOURCE : SIST

Cour supérieure de justice - actes d'accusation et appels reçus au criminel (1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	173	118	166	188	221	48	28 %
	Bracebridge	29	29	17	23	24	-5	-17 %
	Cobourg	20	9	25	20	28	8	40 %
	Lindsay	26	28	37	34	52	26	100 %
	Newmarket	97	138	177	163	159	62	64 %
	Peterborough	38	28	28	28	28	-10	-26 %
	Whitby	143	110	148	152	142	-1	-1 %
Centre-Est, total		526	460	598	608	654	128	24 %
Centre-Ouest	Brampton	282	327	431	340	494	212	75 %
	Brantford	32	20	24	10	11	-21	-66 %
	Cayuga	22	14	16	19	13	-9	-41 %
	Hamilton	142	203	167	161	204	62	44 %
	Milton	117	74	70	83	88	-29	-25 %
	Orangeville	27	39	37	35	39	12	44 %
	Simcoe	24	12	7	19	8	-16	-67 %
	St. Catharines	95	69	48	51	29	-66	-69 %
	Welland	133	114	110	103	84	-49	-37 %
Centre-Ouest, total		874	872	910	821	970	96	11 %
Est	Belleville	70	70	57	71	56	-14	-20 %
	Brockville	20	20	21	20	24	4	20 %
	Cornwall	86	88	74	71	103	17	20 %
	Kingston	117	143	106	148	163	46	39 %
	L'Orignal	46	49	77	66	56	10	22 %
	Napanee	30	26	26	45	36	6	20 %
	Ottawa	361	218	317	397	389	28	8 %
	Pembroke	62	32	37	37	38	-24	-39 %
	Perth	30	29	26	20	25	-5	-17 %
	Pictou	10	9	11	28	21	11	110 %
Est, total		832	684	752	903	911	79	10 %
Nord-Est	Cochrane	15	30	52	34	25	10	67 %
	Gore Bay	18	15	18	13	27	9	50 %
	Haileybury	18	32	35	21	11	-7	-39 %
	North Bay	75	80	77	71	57	-18	-24 %
	Parry Sound	16	13	14	16	17	1	6 %
	Sault Ste. Marie	118	66	70	76	68	-50	-42 %
	Sudbury	85	122	104	136	112	27	32 %
	Timmins	24	29	33	38	25	1	4 %
Nord-Est, total		369	387	403	405	342	-27	-7 %
Nord-Ouest	Fort Frances	6	20	11	3	3	-3	-50 %
	Kenora	38	86	31	43	58	20	53 %
	Thunder Bay	98	70	80	76	57	-41	-42 %
Nord-Ouest, total		142	176	122	122	118	-24	-17 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	Cour supérieure de justice de Toronto	1 174	1 179	1 217	1 386	1 157	-17	-1 %
	Toronto, total	1 174	1 179	1 217	1 386	1 157	-17	-1 %
Ouest	Chatham	28	23	29	39	23	-5	-18 %
	Goderich	37	38	44	14	37	0	0 %
	Guelph	72	62	60	75	65	-7	-10 %
	Kitchener	125	92	82	92	90	-35	-28 %
	London	271	296	314	269	194	-77	-28 %
	Owen Sound	17	27	16	15	5	-12	-71 %
	Sarnia	52	52	51	50	56	4	8 %
	St. Thomas	53	45	49	44	41	-12	-23 %
	Stratford	19	20	19	20	34	15	79 %
	Walkerton	11	13	19	23	10	-1	-9 %
	Windsor	121	167	154	141	194	73	60 %
	Woodstock	45	41	27	19	33	-12	-27 %
Ouest, total		851	876	864	801	782	-69	-8 %
Ontario, total		4 768	4 634	4 866	5 046	4 934	166	3 %

(1) Les nouvelles affaires pénales comprennent les actes d'accusation et les appels. Les mandats d'arrêt émis par la cour et les nouveaux choix de procès devant jury/procès sans jury ne sont pas inclus.

SOURCE : RIII

Cour supérieure de justice - actes d'accusation et appels au criminel à l'égard desquels une décision a été rendue (1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04- 05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	162	162	137	171	210	48	30 %
	Bracebridge	24	32	13	17	19	-5	-21 %
	Cobourg	26	22	16	17	26	0	0 %
	Lindsay	22	30	29	50	53	31	141 %
	Newmarket	135	159	146	174	151	16	12 %
	Peterborough	60	24	28	11	37	-23	-38 %
	Whitby	171	121	133	157	128	-43	-25 %
Centre-Est, total		600	550	502	597	624	24	4 %
Centre-Ouest	Brampton	313	304	322	358	394	81	26 %
	Brantford	40	16	22	19	9	-31	-78 %
	Cayuga	17	21	13	15	7	-10	-59 %
	Hamilton	183	176	189	171	188	5	3 %
	Milton	110	83	79	73	79	-31	-28 %
	Orangeville	22	28	36	42	43	21	95 %
	Simcoe	21	10	9	12	10	-11	-52 %
	St. Catharines	77	104	70	55	36	-41	-53 %
	Welland	151	120	129	96	82	-69	-46 %
Centre-Ouest, total		934	862	869	841	848	-86	-9 %
Est	Belleville	51	82	53	76	68	17	33 %
	Brockville	10	15	32	15	17	7	70 %
	Cornwall	69	94	107	66	83	14	20 %
	Kingston	120	112	133	133	168	48	40 %
	L'Orignal	42	67	50	71	66	24	57 %
	Napanee	32	31	25	39	38	6	19 %
	Ottawa	338	277	327	317	389	51	15 %
	Pembroke	63	47	38	31	45	-18	-29 %
	Perth	24	23	21	22	26	2	8 %
	Pictou	12	10	8	12	30	18	150 %
Est, total		761	758	794	782	930	169	22 %
Nord-Est	Cochrane	20	25	44	30	25	5	25 %
	Gore Bay	18	15	13	18	16	-2	-11 %
	Haileybury	19	23	24	27	13	-6	-32 %
	North Bay	70	87	61	90	54	-16	-23 %
	Parry Sound	18	21	13	13	15	-3	-17 %
	Sault Ste. Marie	85	80	64	79	57	-28	-33 %
	Sudbury	86	91	129	133	130	44	51 %
	Timmins	31	22	40	39	28	-3	-10 %
Nord-Est, total		347	364	388	429	338	-9	-3 %
Nord-Ouest	Fort Frances	8	19	10	3	5	-3	-38 %
	Kenora	36	39	47	53	41	5	14 %
	Thunder Bay	99	70	71	80	48	-51	-52 %
Nord-Ouest, total		143	128	128	136	94	-49	-34 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
	Cour supérieure de justice de							
Toronto	Toronto	1 377	1 162	1 039	1 182	1 147	-230	-17 %
Toronto, total		1 377	1 162	1 039	1 182	1 147	-230	-17 %
Ouest	Chatham	43	41	23	40	22	-21	-49 %
	Goderich	29	44	35	19	47	18	62 %
	Guelph	61	61	60	68	68	7	11 %
	Kitchener	120	105	89	100	97	-23	-19 %
	London	166	341	216	229	225	59	36 %
	Owen Sound	16	21	17	12	8	-8	-50 %
	Sarnia	37	64	44	46	55	18	49 %
	St. Thomas	48	43	56	55	34	-14	-29 %
	Stratford	18	23	15	25	31	13	72 %
	Walkerton	6	17	14	28	10	4	67 %
	Windsor	124	115	169	139	144	20	16 %
	Woodstock	56	46	34	19	29	-27	-48 %
Ouest, total		724	921	772	780	770	46	6 %
Ontario, total		4 886	4 745	4 492	4 747	4 751	-135	-3 %

(1) Les affaires pénales jugées comprennent les actes d'accusation et les appels. Les mandats d'arrêt émis par la cour et les nouveaux choix de procès devant jury/procès sans jury ne sont pas inclus.

SOURCE : RIII

Cour supérieure de justice - actes d'accusation et appels en instance au criminel (1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	109	97	105	124	135	26	24 %
	Bracebridge	19	11	12	20	24	5	26 %
	Cobourg	20	7	17	19	21	1	5 %
	Lindsay	37	36	43	27	44	7	19 %
	Newmarket	142	114	145	134	142	0	0 %
	Peterborough	23	27	27	44	37	14	61 %
	Whitby	111	97	113	112	120	9	8 %
Centre-Est, total		461	389	462	480	523	62	13 %
Centre-Ouest	Brampton	155	178	268	245	337	182	117 %
	Brantford	10	14	16	7	9	-1	-10 %
	Cayuga	11	4	7	11	17	6	55 %
	Hamilton	59	85	136	123	139	80	136 %
	Milton	72	63	54	61	70	-2	-3 %
	Orangeville	15	28	29	22	18	3	20 %
	Simcoe	8	12	10	18	16	8	100 %
	St. Catharines	84	58	36	32	25	-59	-70 %
	Welland	125	119	75	79	77	-48	-38 %
Centre-Ouest, total		539	561	631	598	708	169	31 %
Est	Belleville	50	36	41	36	23	-27	-54 %
	Brockville	19	24	13	18	25	6	32 %
	Cornwall	95	87	51	59	78	-17	-18 %
	Kingston	76	114	83	96	84	8	11 %
	L'Orignal	53	34	61	53	42	-11	-21 %
	Napanee	18	13	14	20	18	0	0 %
	Ottawa	295	254	237	299	289	-6	-2 %
	Pembroke	47	30	29	34	24	-23	-49 %
	Perth	18	19	23	20	19	1	6 %
	Pictou	7	6	8	22	10	3	43 %
Est, total		678	617	560	657	612	-66	-10 %
Nord-Est	Cochrane	6	11	17	20	19	13	217 %
	Gore Bay	10	10	14	10	21	11	110 %
	Haileybury	5	10	17	11	9	4	80 %
	North Bay	42	33	47	31	33	-9	-21 %
	Parry Sound	14	7	6	11	14	0	0 %
	Sault Ste. Marie	57	39	45	38	46	-11	-19 %
	Sudbury	78	110	84	88	69	-9	-12 %
	Timmins	11	18	12	9	6	-5	-45 %
Nord-Est, total		223	238	242	218	217	-6	-3 %
Nord-Ouest	Fort Frances	3	3	4	5	2	-1	-33 %
	Kenora	18	25	13	13	32	14	78 %
	Thunder Bay	55	48	56	52	60	5	9 %
Nord-Ouest, total		76	76	73	70	94	18	24 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
	Cour supérieure de justice de							
Toronto	Toronto	845	883	1 147	1 384	1 370	525	62 %
Toronto, total		845	883	1 147	1 384	1 370	525	62 %
Ouest	Chatham	36	17	23	22	24	-12	-33 %
	Goderich	24	16	29	30	22	-2	-8 %
	Guelph	28	26	29	30	26	-2	-7 %
	Kitchener	81	79	72	65	60	-21	-26 %
	London	303	259	356	394	361	58	19 %
	Owen Sound	10	12	5	6	2	-8	-80 %
	Sarnia	40	30	36	40	38	-2	-5 %
	St. Thomas	53	54	46	36	44	-9	-17 %
	Stratford	12	10	14	9	12	0	0 %
	Walkerton	9	8	13	6	6	-3	-33 %
	Windsor	64	118	100	102	156	92	144 %
	Woodstock	26	21	13	13	16	-10	-38 %
Ouest, total		686	650	736	753	767	81	12 %
Ontario, total		3 508	3 414	3 851	4 160	4 291	783	22 %

(1) Les affaires pénales en instance comprennent les actes d'accusation et les appels. Les accusations pour lesquelles un mandat d'arrêt de la cour est en vigueur ne sont pas incluses.

SOURCE : RIII

Cour supérieure de justice – actes d'accusation et appels au criminel à l'égard desquels des événements ont été entendus (1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	396	425	714	838	672	276	70 %
	Bracebridge	54	67	32	35	69	15	28 %
	Cobourg	41	34	39	37	36	-5	-12 %
	Lindsay	59	63	78	165	95	36	61 %
	Newmarket	385	468	424	543	428	43	11 %
	Peterborough	64	34	33	76	117	53	83 %
	Whitby	349	413	400	523	483	134	38 %
Centre-Est, total		1 348	1 504	1 720	2 217	1 900	552	41 %
Centre-Ouest	Brampton	2 203	2 636	2 818	3 294	3 428	1 225	56 %
	Brantford	124	75	101	90	83	-41	-33 %
	Cayuga	32	37	37	42	43	11	34 %
	Hamilton	351	372	383	337	399	48	14 %
	Milton	443	419	370	335	277	-166	-37 %
	Orangeville	36	31	39	48	48	12	33 %
	Simcoe	56	48	25	42	16	-40	-71 %
	St. Catharines	264	257	209	180	167	-97	-37 %
	Welland	324	336	430	344	355	31	10 %
Centre-Ouest, total		3 833	4 211	4 412	4 712	4 816	983	26 %
Est	Belleville	337	440	413	344	289	-48	-14 %
	Brockville	62	63	103	73	74	12	19 %
	Cornwall	294	352	334	251	347	53	18 %
	Kingston	271	257	307	275	362	91	34 %
	L'Orignal	595	626	621	481	392	-203	-34 %
	Napanee	64	63	68	121	200	136	213 %
	Ottawa	592	585	738	480	593	1	0 %
	Pembroke	189	153	95	98	113	-76	-40 %
	Perth	59	68	65	27	29	-30	-51 %
	Picton	31	43	43	68	72	41	132 %
Est, total		2 494	2 650	2 787	2 218	2 471	-23	-1 %
Nord-Est	Cochrane	37	38	90	63	53	16	43 %
	Gore Bay	32	32	42	40	55	23	72 %
	Haileybury	47	67	45	70	43	-4	-9 %
	North Bay	133	166	151	328	171	38	29 %
	Parry Sound	37	42	21	28	36	-1	-3 %
	Sault Ste. Marie	289	244	208	249	185	-104	-36 %
	Sudbury	233	255	265	322	318	85	36 %
	Timmins	53	45	75	80	49	-4	-8 %
Nord-Est, total		861	889	897	1 180	910	49	6 %
Nord-Ouest	Fort Frances	10	35	32	9	9	-1	-10 %
	Kenora	167	99	121	142	103	-64	-38 %
	Thunder Bay	372	420	469	278	239	-133	-36 %
Nord-Ouest, total		549	554	622	429	351	-198	-36 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Cour supérieure de justice de								
Toronto	Toronto	7 281	7 945	5 863	5 245	5 225	-2 056	-28 %
Toronto, total		7 281	7 945	5 863	5 245	5 225	-2 056	-28 %
Ouest	Chatham	97	84	74	101	76	-21	-22 %
	Goderich	74	91	77	53	85	11	15 %
	Guelph	178	189	136	199	277	99	56 %
	Kitchener	476	495	443	539	559	83	17 %
	London	585	883	537	707	687	102	17 %
	Owen Sound	53	65	48	34	20	-33	-62 %
	Sarnia	145	231	105	152	160	15	10 %
	St. Thomas	93	56	65	65	51	-42	-45 %
	Stratford	42	38	19	31	40	-2	-5 %
	Walkerton	39	54	92	91	61	22	56 %
	Windsor	757	693	863	949	1307	550	73 %
	Woodstock	61	46	35	19	30	-31	-51 %
Ouest, total		2 600	2 925	2 494	2 940	3 353	753	29 %
Ontario, total		18 966	20 678	18 795	18 941	19 026	60	0 %

- (1) Les événements entendus comprennent les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motions, les enquêtes sur le cautionnement, les auditions d'appels et les autres auditions tenues pour des actes d'accusation et des appels dont la Cour est saisie.

SOURCE : RIII

Aperçu des affaires de droit de la famille par région (1)(2) (Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario)

Région	Exercice	Affaires reçues (3)	Événements entendus (4)	Heures d'activité des salles d'audience (5)
Centre-Est	2000/2001	13,232	28,746	13,980
	2001/2002	12,426	28,763	14,867
	2002/2003	11,555	24,114	14,460
	2003/2004	12,792	23,471	15,427
	2004/2005	13,998	23,330	16,352
Centre-Ouest	2000/2001	15,221	19,374	13,661
	2001/2002	14,586	21,825	14,289
	2002/2003	14,932	21,005	14,371
	2003/2004	15,528	22,155	14,792
	2004/2005	17,010	26,130	17,505
Est ⁽⁶⁾	2000/2001	16,342	13,708	12,014
	2001/2002	16,342	16,498	12,615
	2002/2003	16,342	17,643	11,720
	2003/2004	15,292	18,272	11,320
	2004/2005	15,866	20,003	12,215
Nord-Est	2000/2001	5,980	8,730	5,367
	2001/2002	6,573	8,691	5,600
	2002/2003	6,920	10,425	5,411
	2003/2004	6,796	10,096	5,000
	2004/2005	5,553	8,503	5,489
Nord-Ouest ⁽⁷⁾	2000/2001	2,341	2,395	1,588
	2001/2002	2,163	3,179	1,773
	2002/2003	2,907	3,463	1,570
	2003/2004	1,940	2,943	1,809
	2004/2005	1,916	3,281	2,177
Toronto	2000/2001	21,159	19,745	14,495
	2001/2002	20,488	18,724	13,668
	2002/2003	20,572	21,693	13,423
	2003/2004	22,616	21,014	13,328
	2004/2005	19,975	19,211	13,008
Ouest	2000/2001	16,111	20,570	13,993
	2001/2002	16,572	26,622	15,081
	2002/2003	16,284	28,464	13,827
	2003/2004	16,724	29,600	13,838
	2004/2005	16,231	26,683	14,155
Ontario	2000/2001	90,386	113,268	75,099
	2001/2002	89,150	124,302	77,893
	2002/2003	89,512	126,807	74,782
	2003/2004	91,688	127,551	75,515
	2004/2005	90,549	127,141	80,902

- (1) En date de juillet 2004, toutes les questions de droit de la famille en Cour supérieure de justice sont devenues assujetties aux *Règles du droit de la famille*.
- (2) Comprend les données relatives aux causes instruites à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice.
- (3) Comprend les requêtes, les pétitions et les déclarations déposées auprès de la Cour supérieure de justice et auprès de la Cour de justice de l'Ontario.
- (4) Comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les conférences de gestion du procès, les motions, les conférences relatives à la cause et les premières audiences.
- (5) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.
- (6) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour la région concernée.
- (7) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région du Nord-Ouest qui ont été instruites auprès de la Cour de justice de l'Ontario ont été révisées au cours des cinq derniers exercices pour corriger des erreurs de codage. Les données révisées illustrent un nombre moindre de nouvelles affaires que celui qui avait été précédemment déclaré.

SOURCE : SIST

Affaires de droit de la famille reçues (1) (2) (Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	3 239	3 016	2 819	3 083	3 116	-123	-4 %
	Bracebridge	634	547	540	534	499	-135	-21 %
	Cobourg	695	679	620	697	679	-16	-2 %
	Lindsay	546	541	555	628	700	154	28 %
	Newmarket	2 453	2 142	2 051	2 321	3 311	858	35 %
	Oshawa	4 597	4 666	3 902	4 729	4 817	220	5 %
	Peterborough	1 013	834	757	800	876	-137	-14 %
	Whitby	55	1	311	0	0	-55	-100 %
Centre-Est, total		13 232	12 426	11 555	12 792	13 998	766	6 %
Centre-Ouest	Brampton	4 618	4 354	4 071	4 363	5 712	1 094	24 %
	Brantford	875	953	910	1 334	1 124	249	28 %
	Cayuga	214	242	273	323	415	201	94 %
	Hamilton	3 309	3 171	3 275	3 303	3 851	542	16 %
	Milton	1 878	1 620	1 724	1 919	1 575	-303	-16 %
	Niagara Falls	1 112	1 225	1 375	1 358	1 388	276	25 %
	Orangeville	421	490	486	473	482	61	14 %
	Simcoe	509	487	611	531	471	-38	-7 %
	St. Catharines	1 523	1 266	1 401	1 179	1 354	-169	-11 %
	Welland	762	778	806	745	638	-124	-16 %
Centre-Ouest, total		15 221	14 586	14 932	15 528	17 010	1 789	12 %
Est ⁽³⁾	Belleville	1 836	1 836	1 836	2 176	2 565	729	40 %
	Brockville	2 683	2 683	2 683	1 079	625	-2 058	-77 %
	Cornwall	837	837	837	818	801	-36	-4 %
	Kingston	1 714	1 714	1 714	1 643	1 402	-312	-18 %
	L'Orignal	1 101	1 101	1 101	871	648	-453	-41 %
	Napanee	262	262	262	316	340	78	30 %
	Ottawa	6 084	6 084	6 084	6 453	7 578	1 494	25 %
	Pembroke	983	983	983	1 044	950	-33	-3 %
	Perth	644	644	644	670	621	-23	-4 %
	Pictou	198	198	198	222	336	138	70 %
Est, total		16 342	16 342	16 342	15 292	15 866	-476	-3 %
Nord-Est	Cochrane	526	676	660	596	564	38	7 %
	Elliot Lake	102	88	114	92	76	-26	-25 %
	Espanola	37	35	26	47	41	4	11 %
	Gore Bay	241	296	334	223	261	20	8 %
	Haileybury	101	104	102	116	98	-3	-3 %
	Kirkland Lake	243	267	260	231	142	-101	-42 %
	North Bay	816	807	1 048	1 094	891	75	9 %
	Parry Sound	319	313	272	236	218	-101	-32 %
	Sault Ste. Marie	708	675	878	1 013	659	-49	-7 %
	Sudbury	1 973	2 323	2 479	2 183	1 948	-25	-1 %
	Timmins	914	989	747	965	655	-259	-28 %
Nord-Est, total		5 980	6 573	6 920	6 796	5 553	-427	-7 %
Nord-Ouest ⁽⁴⁾	Dryden	222	235	263	264	254	32	14 %
	Fort Frances	172	117	196	90	141	-31	-18 %
	Kenora	526	458	506	403	350	-176	-33 %
	Longlac	0	0	0	98	0	0	0 %
	Red Lake	53	63	24	31	21	-32	-60 %
	Thunder Bay	1 368	1 290	1 918	1 054	1 150	-218	-16 %
Nord-Ouest, total		2 341	2 163	2 907	1 940	1 916	-425	-18 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	1911, avenue Eglington	3 371	2 897	2 501	3 205	2 316	-1 055	-31 %
	2201, avenue Finch O.	2 071	940	0	0	0	-2 071	-100 %
	311, rue Jarvis	3 032	2 942	2 768	3 075	2 865	-167	-6 %
	47, avenue Sheppard E.	2 634	3 429	3 632	4 656	3 958	1 324	50 %
	Cour supérieure de justice de Toronto	10 051	10 280	11 671	11 680	10 836	785	8 %
Toronto, total		21 159	20 488	20 572	22 616	19 975	-1 184	-6 %
Ouest	Chatham	977	948	938	966	978	1	0 %
	Goderich	507	441	415	300	306	-201	-40 %
	Guelph	1 059	1 103	1 020	1 098	1 058	-1	0 %
	Kitchener	2 894	3 820	3 889	3 994	3 010	116	4 %
	London	4 132	3 577	2 860	3 004	3 989	-143	-3 %
	Owen Sound	597	756	767	683	633	36	6 %
	Sarnia	1 206	873	932	984	1 024	-182	-15 %
	St. Thomas	765	938	922	904	788	23	3 %
	Stratford	564	597	582	792	662	98	17 %
	Walkerton	447	381	399	368	415	-32	-7 %
	Windsor	2 329	2 355	2 719	2 721	2 478	149	6 %
	Woodstock	634	783	841	910	890	256	40 %
Ouest, total		16 111	16 572	16 284	16 724	16 231	120	1 %
Ontario, total		90 386	89 150	8 512	91 688	90 549	163	0 %

- (1) En date de juillet 2004, toutes les questions de droit de la famille en Cour supérieure de justice sont devenues assujetties aux *Règles du droit de la famille*.
- (2) Comprend les données relatives aux causes instruites à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice. Cette activité comprend les requêtes, les pétitions et les déclarations déposées auprès de la Cour supérieure de justice et auprès de la Cour de justice de l'Ontario.
- (3) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour la région concernée.
- (4) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région du Nord-Ouest qui ont été instruites auprès de la Cour de justice de l'Ontario ont été révisées au cours des cinq derniers exercices pour corriger des erreurs de codage. Les données révisées illustrent un nombre moindre de nouvelles affaires que celui qui avait été précédemment déclaré.

SOURCE : SIST

Événements de droit de la famille entendus (1) (2) (Cour supérieure de justice et Cour de justice de l'Ontario)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	6 589	6 130	5 081	3 790	3 935	-2 654	-40 %
	Bracebridge	852	1 098	968	876	774	-78	-9 %
	Cobourg	942	1 110	862	1 144	1 256	314	33 %
	Lindsay	1 352	812	418	530	681	-671	-50 %
	Newmarket	5 490	6 872	5 433	5 086	5 614	124	2 %
	Oshawa	12 179	12 092	10 576	11 207	10 393	-1 786	-15 %
	Peterborough	1 318	649	770	810	565	-753	-57 %
	Whitby	24	0	6	28	112	88	367 %
Centre-Est, total		28 746	28 763	24 114	23 471	23 330	-5 416	-19 %
Centre-Ouest	Brampton	4 833	5 620	6 014	6 823	8 206	3 373	70 %
	Brantford	2 145	2 629	2 790	1 636	1 628	-517	-24 %
	Cayuga	463	403	612	712	528	65	14 %
	Hamilton	6 423	7 307	5 364	6 288	9 146	2 723	42 %
	Milton	2 483	2 261	2 271	2 795	2 830	347	14 %
	Niagara Falls	181	196	227	241	429	248	137 %
	Orangeville	277	282	164	461	180	-97	-35 %
	Simcoe	691	766	606	655	637	-54	-8 %
	St. Catharines	929	1 500	1 791	1 357	1 445	516	56 %
	Welland	949	861	1 166	1 187	1 101	152	16 %
Centre-Ouest, total		19 374	21 825	21 005	22 155	26 130	6 756	35 %
Est	Belleville	1 788	1 859	1 851	1 921	1 208	-580	-32 %
	Brockville	873	949	1 037	1 015	907	34	4 %
	Cornwall	1 012	1 185	1 190	1 123	1 340	328	32 %
	Kingston	1 539	1 511	1 869	1 705	1 570	31	2 %
	L'Orignal	599	925	1 105	1 506	941	342	57 %
	Napanee	278	309	379	329	352	74	27 %
	Ottawa	6 486	8 281	8 715	8 780	11 631	5 145	79 %
	Pembroke	649	796	977	1 092	1 359	710	109 %
	Perth	374	553	342	649	532	158	42 %
	Pictou	110	130	178	152	163	53	48 %
Est, total		13 708	16 498	17 643	18 272	20 003	6 295	46 %
Nord-Est	Cochrane	595	715	579	500	501	-94	-16 %
	Elliot Lake	15	40	1	55	53	38	253 %
	Espanola	4	2	5	5	10	6	150 %
	Gore Bay	82	89	80	113	85	3	4 %
	Haileybury	196	155	227	229	194	-2	-1 %
	Kirkland Lake	66	66	27	35	59	-7	-11 %
	North Bay	1 140	1 231	1 327	1 314	1 500	360	32 %
	Parry Sound	275	404	356	311	223	-52	-19 %
	Sault Ste. Marie	1 932	1 681	1 457	1 572	1 379	-553	-29 %
	Sudbury	2 842	2 788	4 797	4 160	2 193	-649	-23 %
	Timmins	1 583	1 520	1 569	1 802	2 306	723	46 %
Nord-Est, total		8 730	8 691	10 425	10 096	8 503	-227	-3 %
Nord-Ouest	Dryden	112	105	159	235	214	102	91 %
	Fort Frances	210	171	261	191	351	141	67 %
	Geraldton	1	0	1	0	0	-1	-100 %
	Kenora	363	475	661	422	346	-17	-5 %
	Longlac	0	0	0	1	0	0	0 %
	Marathon	0	2	1	1	0	0	0 %
	Red Lake	36	16	11	13	4	-32	-89 %
	Thunder Bay	1 673	2 410	2 369	2 080	2 366	693	41 %
Nord-Ouest, total		2 395	3 179	3 463	2 943	3 281	886	37 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	1911, avenue Eglington	991	782	865	703	651	-340	-34 %
	2201, avenue Finch O.	2 100	569	0	0	0	-2 100	-100 %
	311, rue Jarvis	7 605	6 454	5 097	5 076	4 056	-3 549	-47 %
	47 avenue Sheppard E.	962	1 344	1 577	2 228	1 175	213	22 %
	Cour supérieure de justice de Toronto	8 087	9 575	14 154	13 007	13 329	5 242	65 %
Toronto, total		19 745	18 724	21 693	21 014	19 211	-534	-3 %
Ouest	Chatham	1 099	1 594	1 646	1 821	2 235	1 136	103 %
	Goderich	580	640	441	382	643	63	11 %
	Guelph	1 063	1 217	1 220	1 152	1 261	198	19 %
	Kitchener	4 605	7 667	6 878	7 039	5 590	985	21 %
	London	1 863	2 261	3 072	3 703	2 992	1 129	61 %
	Owen Sound	1 160	1 379	1 505	1 187	1 054	-106	-9 %
	Sarnia	1 693	1 838	2 138	2 606	2 938	1 245	74 %
	St. Thomas	901	778	993	929	978	77	9 %
	Stratford	456	582	461	350	486	30	7 %
	Walkerton	578	525	549	593	605	27	5 %
	Windsor	6 139	7 633	8 586	8 571	6 170	31	1 %
	Woodstock	433	508	975	1 267	1 731	1 298	300 %
Ouest, total		20 570	26 622	28 464	29 600	26 683	6 113	30 %
Ontario, total		113 268	124 302	126 807	127 551	127 141	13 873	12 %

- (1) En date de juillet 2004, toutes les questions de droit de la famille en Cour supérieure de justice sont devenues assujetties aux *Règles du droit de la famille*.
- (2) Comprend les données relatives aux causes instruites à la Cour de justice de l'Ontario et à la Cour supérieure de justice. Cette activité comprend les requêtes, les pétitions et les déclarations déposées auprès de la Cour supérieure de justice et auprès de la Cour de justice de l'Ontario.

SOURCE : SIST

Cour de justice de l'Ontario - aperçu des affaires de droit de la famille par région

Région	Exercice	Affaires reçues (1)	Événements entendus (2)	Heures d'activité des salles d'audience (3)
Centre-Est (4)	2000-2001			62
	2001-2002			73
	2002-2003			98
	2003-2004			62
	2004-2005			50
Centre-Ouest (4)	2000-2001	4 884	2 940	6 526
	2001-2002	4 475	3 256	7 007
	2002-2003	4 536	3 253	7 010
	2003-2004	5 012	4 332	7 402
	2004-2005	4 986	4 264	7 664
Est (4) (5)	2000-2001	2 115	396	1 422
	2001-2002	2 115	492	1 829
	2002-2003	2 115	620	1 637
	2003-2004	2 567	575	1 663
	2004-2005	3 063	793	1 599
Nord-Est	2000-2001	3 982	4 452	4 177
	2001-2002	4 244	4 930	4 701
	2002-2003	4 275	6 397	4 600
	2003-2004	4 572	6 936	4 145
	2004-2005	3 772	5 477	4 043
Nord-Ouest (6)	2000-2001	1 625	1 417	1 443
	2001-2002	1 583	2 051	1 567
	2002-2003	1 597	2 131	1 416
	2003-2004	1 280	1 863	1 616
	2004-2005	1 287	2 199	1 727
Toronto	2000-2001	11 108	11 658	8 350
	2001-2002	10 208	9 149	8 047
	2002-2003	8 901	7 539	8 867
	2003-2004	10 936	8 007	8 404
	2004-2005	9 139	5 882	8 128
Ouest	2000-2001	6 901	7 822	8 063
	2001-2002	7 725	11 445	9 092
	2002-2003	7 921	11 201	8 677
	2003-2004	8 381	12 291	8 909
	2004-2005	7 149	12 318	8 681
Ontario	2000-2001	30 615	28 685	30 042
	2001-2002	30 350	31 323	32 316
	2002-2003	29 345	31 141	32 306
	2003-2004	32 748	34 004	32 201
	2004-2005	29 396	30 933	31 893

(1) Comprend les requêtes déposées.

(2) Comprend les enquêtes préliminaires et les motions entendues.

(3) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

(4) En novembre 1999, la division de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice a été élargie à certaines cours de la région Est et à toutes les cours de la région du Centre-Est. Ces cours ont maintenant compétence pour entendre des affaires qui étaient auparavant entendues par la Cour de justice de l'Ontario.

(5) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour la région concernée.

(6) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région du Nord-Ouest qui ont été instruites auprès de la Cour de justice de l'Ontario ont été révisées au cours des cinq derniers exercices pour corriger des erreurs de codage. Les données révisées illustrent un nombre moindre de nouvelles affaires que celui qui avait été précédemment déclaré.

SOURCE : SIST

Cour de justice de l'Ontario - affaires de droit de la famille reçues (1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Bracebridge ⁽²⁾							
	Cobourg ⁽²⁾							
	Lindsay ⁽²⁾							
	Newmarket ⁽²⁾							
	Oshawa ⁽²⁾							
	Peterborough ⁽²⁾							
Centre-Est, total								
Centre-Ouest	Brampton	1 933	1 527	1 406	1 475	1 721	-212	-11 %
	Brantford	435	532	470	729	729	294	68 %
	Cayuga	56	108	126	193	155	99	177 %
	Milton	734	553	570	655	388	-346	-47 %
	Niagara Falls	1 112	1 225	1 375	1 358	1 388	276	25 %
	Orangeville	307	315	318	303	302	-5	-2 %
	Simcoe	307	215	271	299	303	-4	-1 %
	St. Catharines ⁽²⁾							
Centre-Ouest, total		4 884	4 475	4 536	5 012	4 986	102	2 %
Est ⁽³⁾	Belleville	1 280	1 280	1 280	1 667	2 151	871	68 %
	Brockville ⁽²⁾							
	Cornwall ⁽²⁾							
	L'Orignal ⁽²⁾							
	Ottawa ⁽²⁾							
	Pembroke	663	663	663	745	664	1	0 %
	Perth ⁽²⁾							
	Picton	172	172	172	155	248	76	44 %
Est, total		2 115	2 115	2 115	2 567	3 063	948	45 %
Nord-Est	Cochrane	280	365	407	356	377	97	35 %
	Elliot Lake	102	88	114	92	76	-26	-25 %
	Espanola	37	35	26	47	41	4	11 %
	Gore Bay	229	280	319	204	247	18	8 %
	Kirkland Lake	243	267	260	231	142	-101	-42 %
	North Bay	503	555	787	903	669	166	33 %
	Parry Sound	256	258	212	157	133	-123	-48 %
	Sault Ste. Marie	290	296	342	418	342	52	18 %
	Sudbury	1 133	1 111	1 066	1 199	1 090	-43	-4 %
	Timmins	909	989	742	965	655	-254	-28 %
Nord-Est, total		3 982	4 244	4 275	4 572	3 772	-210	-5 %
Nord-Ouest ⁽⁴⁾	Dryden	222	235	263	264	254	32	14 %
	Fort Frances	108	55	117	40	56	-52	-48 %
	Kenora	421	352	382	294	221	-200	-48 %
	Longlac	0	0	0	98	0	0	0 %
	Red Lake	53	63	24	31	21	-32	-60 %
	Thunder Bay	821	878	811	553	735	-86	-10 %
Nord-Ouest, total		1 625	1 583	1 597	1 280	1 287	-338	-21 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	1911, avenue Eglington	3 371	2 897	2 501	3 205	2 316	-1 055	-31 %
	2201, avenue Finch O.	2 071	940	0	0	0	-2 071	-100 %
	311, rue Jarvis	3 032	2 942	2 768	3 075	2 865	-167	-6 %
	47, avenue Sheppard E.	2 634	3 429	3 632	4 656	3 958	1 324	50 %
Toronto, total		11 108	10 208	8 901	10 936	9 139	-1 969	-18 %
Ouest	Chatham	642	647	650	677	691	49	8 %
	Goderich	368	297	307	198	180	-188	-51 %
	Guelph	617	639	563	640	495	-122	-20 %
	Kitchener	1 780	2 589	2 541	2 573	1 876	96	5 %
	Owen Sound	342	509	534	464	435	93	27 %
	Sarnia	816	436	564	684	615	-201	-25 %
	St. Thomas	490	625	578	533	473	-17	-3 %
	Stratford	389	396	385	586	465	76	20 %
	Walkerton	282	219	258	218	259	-23	-8 %
	Windsor	837	894	1 052	1 289	1 131	294	35 %
	Woodstock	338	474	489	519	529	191	57 %
Ouest, total		6 901	7 725	7 921	8 381	7 149	248	4 %
Ontario, total		30 615	30 350	29 345	32 748	29 396	-1 219	-4 %

- (1) Comprend les requêtes déposées.
- (2) En novembre 1999, ces tribunaux sont devenus des cours de la division de la Cour de la famille. Par conséquent, les affaires qui auraient été entendues en Cour de justice de l'Ontario l'ont été par la division de la Cour de la famille.
- (3) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour les mois concernés.
- (4) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région du Nord-Ouest qui ont été instruites auprès de la Cour de justice de l'Ontario ont été révisées au cours des cinq derniers exercices pour corriger des erreurs de codage. Les données révisées illustrent un nombre moindre de nouvelles affaires que celui qui avait été précédemment déclaré.

SOURCE : SIST

Cour de justice de l'Ontario - événements de droit de la famille entendus (1)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Bracebridge ⁽²⁾							
	Cobourg ⁽²⁾							
	Lindsay ⁽²⁾							
	Newmarket ⁽²⁾							
	Oshawa ⁽²⁾							
	Peterborough ⁽²⁾							
Centre-Est, total								
Centre-Ouest	Brampton	1 199	1 216	934	1 763	1,801	602	50 %
	Brantford	618	1 066	1 426	1 266	1,204	586	95 %
	Cayuga	69	38	10	50	36	-33	-48 %
	Milton	648	491	465	664	640	-8	-1 %
	Niagara Falls	181	196	227	241	429	248	137 %
	Orangeville	19	53	60	180	48	29	153 %
	Simcoe	206	196	131	168	106	-100	-49 %
	St. Catharines ⁽²⁾							
Centre-Ouest, total		2 940	3 256	3 253	4 332	4 264	1 324	45 %
Est	Belleville	102	151	183	114	8	-94	-92 %
	Brockville ⁽²⁾							
	Cornwall ⁽²⁾							
	L'Orignal ⁽²⁾							
	Ottawa ⁽²⁾							
	Pembroke	246	311	405	461	768	522	212 %
	Perth ⁽²⁾							
	Pictou	48	30	32	0	17	-31	-65 %
Est, total		396	492	620	575	793	397	100 %
Nord-Est	Cochrane	128	146	131	117	213	85	66 %
	Elliot Lake	15	40	1	55	53	38	253 %
	Espanola	4	2	5	5	10	6	150 %
	Gore Bay	47	72	66	93	61	14	30 %
	Kirkland Lake	66	66	27	35	59	-7	-11 %
	North Bay	478	636	659	795	1 061	583	122 %
	Parry Sound	165	287	235	181	118	-47	-28 %
	Sault Ste. Marie	566	535	515	546	447	-119	-21 %
	Sudbury	1 403	1 627	3 189	3 338	1 258	-145	-10 %
	Timmins	1 580	1 519	1 569	1 771	2 197	617	39 %
Nord-Est, total		4 452	4 930	6 397	6 936	5 477	1 025	23 %
Nord-Ouest	Dryden	112	105	159	235	214	102	91 %
	Fort Frances	54	32	91	56	79	25	46 %
	Geraldton	1	0	1	0	0	-1	-100 %
	Kenora	217	314	330	220	136	-81	-37 %
	Longlac	0	0	0	1	0	0	0 %
	Marathon	0	2	1	1	0	0	0 %
	Red Lake	36	16	11	13	4	-32	-89 %
	Thunder Bay	997	1 582	1 538	1 337	1 766	769	77 %
Nord-Ouest, total		1 417	2 051	2 131	1 863	2 199	782	55 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Toronto	1911, avenue Eglington	991	782	865	703	651	-340	-34 %
	2201, avenue Finch O.	2 100	569	0	0	0	-2 100	-100 %
	311, rue Jarvis	7 605	6 454	5 097	5 076	4 056	-3 549	-47 %
	47, avenue Sheppard E.	962	1 344	1 577	2 228	1 175	213	22 %
Toronto, total		11 658	9 149	7 539	8 007	5 882	-5 776	-50 %
Ouest	Chatham	603	1 060	1 130	1 250	1 549	946	157 %
	Goderich	368	403	366	276	451	83	23 %
	Guelph	494	597	435	474	500	6	1 %
	Kitchener	1 320	4 317	3 390	3 548	2 985	1 665	126 %
	Owen Sound	582	793	992	669	587	5	1 %
	Sarnia	876	921	1 211	1 715	1 833	957	109 %
	St. Thomas	300	332	381	296	322	22	7 %
	Stratford	239	327	210	90	184	-55	-23 %
	Walkerton	338	281	227	256	262	-76	-22 %
	Windsor	2 700	2 404	2 541	3 208	2 916	216	8 %
	Woodstock	2	10	318	509	729	727	36 350 %
Ouest, total		7 822	11 445	11 201	12 291	12 318	4 496	57 %
Ontario, total		28 685	31 323	31 141	34 004	30 933	2 248	8 %

(1) Comprend les enquêtes préliminaires et les motions entendues.

(2) En novembre 1999, ces tribunaux sont devenus des cours de la division de la Cour de la famille. Par conséquent, les affaires qui auraient été entendues en Cour de justice de l'Ontario l'ont été par la division de la Cour de la famille.

SOURCE : SIST

Cour de justice de l'Ontario - aperçu des affaires de droit de la famille par région (1)

Région	Exercice	Causes reçues (2)	Événements entendus (3)	Heures d'activité des salles d'audience (4)
Centre-Est ⁽⁵⁾	2000-2001	13 232	28 746	13 918
	2001-2002	12 426	28 763	14 794
	2002-2003	11 555	24 114	14 363
	2003-2004	12 792	23 471	15 365
	2004-2005	13 998	23 330	16 303
Centre-Ouest ⁽⁵⁾	2000-2001	10 337	16 434	7 135
	2001-2002	10 111	18 569	7 282
	2002-2003	10 396	17 752	7 362
	2003-2004	10 516	17 823	7 390
	2004-2005	12 024	21 866	9 841
Est ^{(5) (6)}	2000-2001	14 227	13 312	10 592
	2001-2002	14 227	16 006	10 786
	2002-2003	14 227	17 023	10 082
	2003-2004	12 725	17 697	9 657
	2004-2005	12 803	19 210	10 615
Nord-Est	2000-2001	1 998	4 278	1 190
	2001-2002	2 329	3 761	899
	2002-2003	2 645	4 028	811
	2003-2004	2 224	3 160	855
	2004-2005	1 781	3 026	1 446
Nord-Ouest	2000-2001	716	978	145
	2001-2002	580	1 128	205
	2002-2003	1 310	1 332	153
	2003-2004	660	1 080	193
	2004-2005	629	1 082	450
Toronto	2000-2001	10 051	8 087	6 146
	2001-2002	10 280	9 575	5 621
	2002-2003	11 671	14 154	4 556
	2003-2004	11 680	13 007	4 924
	2004-2005	10 836	13 329	4 879
Ouest	2000-2001	9 210	12 748	5 930
	2001-2002	8 847	15 177	5 988
	2002-2003	8 363	17 263	5 150
	2003-2004	8 343	17 309	4 930
	2004-2005	9 082	14 365	5 474
Ontario	2000-2001	59 771	84 583	45 056
	2001-2002	58 800	92 979	45 577
	2002-2003	60 167	95 666	42 476
	2003-2004	58 940	93 547	43 314
	2004-2005	61 153	96 208	49 008

- (1) En date de juillet 2004, toutes les questions de droit de la famille en Cour supérieure de justice sont devenues assujetties aux *Règles du droit de la famille*.
- (2) Comprend les requêtes, les pétitions et les déclarations déposées auprès de la Cour supérieure de justice.
- (3) Comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les conférences de gestion du procès, les motions, les conférences relatives à la cause et les premières audiences.
- (4) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.
- (5) En novembre 1999, la division de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice a été élargie à certaines cours de la région Est et à toutes les cours de la région du Centre-Est. Ces cours ont maintenant compétence pour entendre des affaires qui étaient auparavant entendues par la Cour de justice de l'Ontario.
- (6) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour les mois concernés.

SOURCE : SIST

Cour supérieure de justice - affaires de droit de la famille reçues (1)(2)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	3 239	3 016	2 819	3 083	3 116	-123	-4 %
	Bracebridge ⁽³⁾	634	547	540	534	499	-135	-21 %
	Cobourg ⁽³⁾	695	679	620	697	679	-16	-2 %
	Lindsay ⁽³⁾	546	541	555	628	700	154	28 %
	Newmarket ⁽³⁾	2 453	2 142	2 051	2 321	3 311	858	35 %
	Oshawa ⁽³⁾	4 597	4 666	3 902	4 729	4 817	220	5 %
	Peterborough ⁽³⁾	1 013	834	757	800	876	-137	-14 %
	Whitby	55	1	311	0	0	-55	-100 %
Centre-Est, total		13 232	12 426	11 555	12 792	13 998	766	6 %
Centre-Ouest	Brampton	2 685	2 827	2, 65	2 888	3 991	1 306	49 %
	Brantford	440	421	440	605	395	-45	-10 %
	Cayuga	158	134	147	130	260	102	65 %
	Hamilton	3 309	3 171	3 275	3 303	3 851	542	16 %
	Milton	1 144	1 067	1 154	1 264	1 187	43	4 %
	Orangeville	114	175	168	170	180	66	58 %
	Simcoe	202	272	340	232	168	-34	-17 %
	St. Catharines ⁽³⁾	1 523	1 266	1 401	1 179	1 354	-169	-11 %
	Welland	762	778	806	745	638	-124	-16 %
Centre-Ouest, total		10 337	10 111	10 396	10 516	12 024	1 687	16 %
Est ⁽⁴⁾	Belleville	556	556	556	509	414	-142	-26 %
	Brockville ⁽³⁾	2 683	2 683	2 683	1 079	625	-2 058	-77 %
	Cornwall ⁽³⁾	837	837	837	818	801	-36	-4 %
	Kingston	1 714	1 714	1 714	1 643	1 402	-312	-18 %
	L'Orignal ⁽³⁾	1 101	1 101	1 101	871	648	-453	-41 %
	Napanee	262	262	262	316	340	78	30 %
	Ottawa ⁽³⁾	6 084	6 084	6 084	6 453	7 578	1 494	25 %
	Pembroke	320	320	320	299	286	-34	-11 %
	Perth ⁽³⁾	644	644	644	670	621	-23	-4 %
	Picton	26	26	26	67	88	62	238 %
Est, total		14 227	14 227	14 227	12 725	12 803	-1 424	-10 %
Nord-Est	Cochrane	246	311	253	240	187	-59	-24 %
	Gore Bay	12	16	15	19	14	2	17 %
	Haileybury	101	104	102	116	98	-3	-3 %
	North Bay	313	252	261	191	222	-91	-29 %
	Parry Sound	63	55	60	79	85	22	35 %
	Sault Ste. Marie	418	379	536	595	317	-101	-24 %
	Sudbury	840	1 212	1 413	984	858	18	2 %
	Timmins	5	0	5	0	0	-5	-100 %
Nord-Est, total		1 998	2 329	2 645	2 224	1 781	-217	-11 %
Nord-Ouest	Fort Frances	64	62	79	50	85	21	33 %
	Kenora	105	106	124	109	129	24	23 %
	Thunder Bay	547	412	1 107	501	415	-132	-24 %
Nord-Ouest, total		716	580	1 310	660	629	-87	-12 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
	Cour supérieure de justice de Toronto	10 051	10 280	11 671	11 680	10 836	785	8 %
Toronto, total		10 051	10 280	11 671	11 680	10 836	785	8 %
Ouest	Chatham	335	301	288	289	287	-48	-14 %
	Goderich	139	144	108	102	126	-13	-9 %
	Guelph	442	464	457	458	563	121	27 %
	Kitchener	1 114	1 231	1 348	1 421	1 134	20	2 %
	London	4 132	3 577	2 860	3 004	3 989	-143	-3 %
	Owen Sound	255	247	233	219	198	-57	-22 %
	Sarnia	390	437	368	300	409	19	5 %
	St. Thomas	275	313	344	371	315	40	15 %
	Stratford	175	201	197	206	197	22	13 %
	Walkerton	165	162	141	150	156	-9	-5 %
	Windsor	1 492	1 461	1 667	1 432	1 347	-145	-10 %
	Woodstock	296	309	352	391	361	65	22 %
Ouest, total		9 210	8 847	8 363	8 343	9 082	-128	-1 %
Ontario, total		59 771	58 800	60 167	58 940	61 153	1 382	2 %

- (1) En date de juillet 2004, toutes les questions de droit de la famille en Cour supérieure de justice sont devenues assujetties aux *Règles du droit de la famille*.
- (2) Cette activité comprend les requêtes, les pétitions et les déclarations déposées auprès de la Cour supérieure de justice.
- (3) En novembre 1999, la division de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice a été élargie à certaines cours de la région Est et à toutes les cours de la région du Centre-Est. Ces cours ont maintenant compétence pour entendre des affaires qui étaient auparavant entendues par la Cour de justice de l'Ontario.
- (4) Les nouvelles affaires de droit de la famille dans la région de l'Est ont été recueillies d'une façon qui ne concordait pas avec les exercices précédents entre avril 2001 et octobre 2003. Les données de 2000-2001 ont donc été appliquées aux nouvelles affaires de la région de l'Est pour les mois concernés.

SOURCE : SIST

Cour supérieure de justice - événements de droit de la famille entendus (1)(2)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	6 589	6 130	5 081	3 790	3 935	-2 654	-40 %
	Bracebridge ⁽³⁾	852	1 098	968	876	774	-78	-9 %
	Cobourg ⁽³⁾	942	1 110	862	1 144	1 256	314	33 %
	Lindsay ⁽³⁾	1 352	812	418	530	681	-671	-50 %
	Newmarket ⁽³⁾	5 490	6 872	5 433	5 086	5 614	124	2 %
	Oshawa ⁽³⁾	12 179	12 092	10 576	11 207	10 393	-1 786	-15 %
	Peterborough ⁽³⁾	1 318	649	770	810	565	-753	-57 %
	Whitby	24	0	6	28	112	88	367 %
Centre-Est, total		28 746	28 763	24 114	23 471	23 330	-5 416	-19 %
Centre-Ouest	Brampton	3 634	4 404	5 080	5 060	6 405	2 771	76 %
	Brantford	1 527	1 563	1 364	370	424	-1 103	-72 %
	Cayuga	394	365	602	662	492	98	25 %
	Hamilton	6 423	7 307	5 364	6 288	9 146	2 723	42 %
	Milton	1 835	1 770	1 806	2 131	2 190	355	19 %
	Orangeville	258	229	104	281	132	-126	-49 %
	Simcoe	485	570	475	487	531	46	9 %
	St. Catharines ⁽³⁾	929	1 500	1 791	1 357	1 445	516	56 %
	Welland	949	861	1 166	1 187	1 101	152	16 %
Centre-Ouest, total		16 434	18 569	17 752	17 823	21 866	5 432	33 %
Est	Belleville	1 686	1 708	1 668	1 807	1 200	-486	-29 %
	Brockville ⁽³⁾	873	949	1 037	1 015	907	34	4 %
	Cornwall ⁽³⁾	1 012	1 185	1 190	1 123	1 340	328	32 %
	Kingston	1 539	1 511	1 869	1 705	1 570	31	2 %
	L'Orignal ⁽³⁾	599	925	1 105	1 506	941	342	57 %
	Napanee	278	309	379	329	352	74	27 %
	Ottawa ⁽³⁾	6 486	8 281	8 715	8 780	11 631	5 145	79 %
	Pembroke	403	485	572	631	591	188	47 %
	Perth ⁽³⁾	374	553	342	649	532	158	42 %
	Picton	62	100	146	152	146	84	135 %
Est, total		13 312	16 006	17 023	17 697	19 210	5 898	44 %
Nord-Est	Cochrane	467	569	448	383	288	-179	-38 %
	Gore Bay	35	17	14	20	24	-11	-31 %
	Haileybury	196	155	227	229	194	-2	-1 %
	North Bay	662	595	668	519	439	-223	-34 %
	Parry Sound	110	117	121	130	105	-5	-5 %
	Sault Ste. Marie	1 366	1 146	942	1 026	932	-434	-32 %
	Sudbury	1 439	1 161	1 608	822	935	-504	-35 %
	Timmins	3	1	0	31	109	106	3 533 %
Nord-Est, total		4 278	3 761	4 028	3 160	3 026	-1 252	-29 %
Nord-Ouest	Fort Frances	156	139	170	135	272	116	74 %
	Kenora	146	161	331	202	210	64	44 %
	Thunder Bay	676	828	831	743	600	-76	-11 %
Nord-Ouest, total		978	1 128	1 332	1 080	1 082	104	11 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Cour supérieure de justice de								
Toronto	Toronto	8 087	9 575	14 154	13 007	13 329	5 242	65 %
Toronto, total		8 087	9 575	14 154	13 007	13 329	5 242	65 %
Ouest								
	Chatham	496	534	516	571	686	190	38 %
	Goderich	212	237	75	106	192	-20	-9 %
	Guelph	569	620	785	678	761	192	34 %
	Kitchener	3 285	3 350	3 488	3 491	2 605	-680	-21 %
	London	1 863	2 261	3 072	3 703	2 992	1 129	61 %
	Owen Sound	578	586	513	518	467	-111	-19 %
	Sarnia	817	917	927	891	1 105	288	35 %
	St. Thomas	601	446	612	633	656	55	9 %
	Stratford	217	255	251	260	302	85	39 %
	Walkerton	240	244	322	337	343	103	43 %
	Windsor	3 439	5 229	6 045	5 363	3 254	-185	-5 %
	Woodstock	431	498	657	758	1 002	571	132 %
Ouest, total		12 748	15 177	17 263	17 309	14 365	1 617	13 %
Ontario, total		84 583	92 979	95 666	93 547	96 208	11 625	14 %

- (1) En date de juillet 2004, toutes les questions de droit de la famille en Cour supérieure de justice sont devenues assujetties aux *Règles du droit de la famille*.
- (2) Cette activité comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les conférences en vue d'une transaction, les conférences de gestion du procès, les motions, les conférences relatives à la cause et les premières audiences.
- (3) En novembre 1999, la division de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice a été élargie à certaines cours de la région Est et à toutes les cours de la région du Centre-Est. Ces cours ont maintenant compétence pour entendre des affaires qui étaient auparavant entendues par la Cour de justice de l'Ontario.

SOURCE : SIST

Cour des petites créances - aperçu des affaires par région (1)

Région	Exercice	Plaintes déposées ⁽²⁾	Événements entendus ⁽³⁾	Heures d'activité des salles d'audience ⁽⁴⁾
Centre-Est	2000-2001	11 425	7 927	4 372
	2001-2002	12 846	9 386	4 482
	2002-2003	12 356	8 990	4 262
	2003-2004	13 010	9 230	4 358
	2004-2005	12 832	10 227	4 922
Centre-Ouest	2000-2001	13 577	9 168	4 834
	2001-2002	16 189	9 823	4 615
	2002-2003	15 739	10 423	4 655
	2003-2004	15 524	11 710	4 863
	2004-2005	15 486	12 529	5 011
Est	2000-2001	9 874	5 678	2 842
	2001-2002	9 576	6 090	3 153
	2002-2003	8 954	5 744	3 023
	2003-2004	9 493	5 880	3 257
	2004-2005	9 005	5 890	3 332
Nord-Est	2000-2001	4 307	2 612	1 481
	2001-2002	4 147	2 293	1 477
	2002-2003	3 996	2 272	1 531
	2003-2004	4 132	2 519	1 499
	2004-2005	4 028	2 414	1 595
Nord-Ouest	2000-2001	2 915	745	501
	2001-2002	2 019	719	474
	2002-2003	2 374	765	633
	2003-2004	2 622	669	532
	2004-2005	2 247	774	624
Toronto	2000-2001	15 172	7 513	9 045
	2001-2002	17 502	14 089	9 586
	2002-2003	17 465	13 069	10 675
	2003-2004	17 850	14 277	10 295
	2004-2005	17 270	15 099	11 128
Ouest	2000-2001	13 192	6 933	3 597
	2001-2002	15 187	7 379	3 779
	2002-2003	14 906	7 769	3 994
	2003-2004	15 047	8 884	3 657
	2004-2005	14 874	9 836	3 724
Ontario	2000-2001	70 462	40 576	26 672
	2001-2002	77 466	49 779	27 566
	2002-2003	75 790	49 032	28 773
	2003-2004	77 678	53 169	28 461
	2004-2005	75 742	56 769	30 336

(1) Le 1^{er} avril 2001, la compétence d'attribution de la Cour des petites créances a été augmentée de 6 000 \$ à 10 000 \$.

(2) Comprend les déclarations déposées. Les certificats de jugement pour ordonnances de dédommagement et les certificats de jugement émanant d'autres compétences ne sont pas inclus.

(3) Comprend les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motions, les interrogatoires des débiteurs judiciaires, les audiences sur les mandats d'incarcération et les audiences sur les modalités de paiement.

(4) Les heures d'activité des salles d'audience correspondent aux heures d'utilisation; il ne s'agit pas des heures de travail du personnel des tribunaux et des officiers de justice.

(5) SOURCE : SIST

Cour des petites créances - demandes déposées (1)(2)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	1 781	2 224	2 111	2 360	2 550	769	43 %
	Bracebridge	498	573	441	485	412	-86	-17 %
	Cobourg	788	692	807	590	502	-286	-36 %
	Lindsay	473	507	547	639	532	59	12 %
	Newmarket	905	1 086	1 048	1 334	1 204	299	33 %
	Orillia	403	383	452	464	491	88	22 %
	Oshawa	867	0	0	0	0	-867	-100 %
	Peterborough	702	762	751	682	726	24	3 %
	Richmond Hill	2 948	3 778	3 564	3 818	3 903	955	32 %
Whitby		2 060	2 841	2 635	2 638	2 512	452	22 %
Centre-Est, total		11 425	12 846	12 356	13 010	12 832	1407	12 %
Centre-Ouest	Brampton	4 607	6 444	6 091	6 407	5 780	1173	25 %
	Brantford	745	971	944	900	740	-5	-1 %
	Burlington	701	834	833	828	909	208	30 %
	Cayuga	160	180	167	152	157	-3	-2 %
	Hamilton	2 473	2 916	3 080	2 893	3 457	984	40 %
	Milton	365	478	441	472	524	159	44 %
	Mississauga	696	0	0	0	0	-696	-100 %
	Niagara Falls	573	0	0	0	0	-573	-100 %
	Oakville	689	857	735	700	620	-69	-10 %
	Orangeville	281	309	285	278	334	53	19 %
	Simcoe	284	293	243	302	274	-10	-4 %
	St. Catharines	1 386	1 972	1 939	1 567	1 788	402	29 %
Welland		617	935	981	1 025	903	286	46 %
Centre-Ouest, total		13 577	16 189	15 739	15 524	15 486	1 909	14 %
Est	Alexandria	76	89	79	83	105	29	38 %
	Belleville	973	944	888	888	777	-196	-20 %
	Brockville	584	564	475	559	617	33	6 %
	Cornwall	645	536	618	648	541	-104	-16 %
	Iroquois	68	83	62	59	69	1	1 %
	Kalader	8	15	0	1	0	-8	-100 %
	Kingston	870	900	779	719	650	-220	-25 %
	L'original	609	643	521	1 133	566	-43	-7 %
	Napanee	168	157	137	190	326	158	94 %
	Ottawa	3 960	4 471	4 292	4 257	4 172	212	5 %
	Pembroke	350	348	328	263	450	100	29 %
	Perth	657	528	483	450	449	-208	-32 %
	Picton	712	104	90	103	117	-595	-84 %
	Renfrew	193	193	201	140	166	-27	-14 %
Sharbot Lake		1	1	1	0	0	-1	-100 %
Est, total		9 874	9 576	8 954	9 493	9 005	-869	-9 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Nord-Est	Burks Falls	90	112	70	103	92	2	2 %
	Cochrane	145	147	133	128	96	-49	-34 %
	Elliot Lake	71	125	102	113	90	19	27 %
	Englehart	35	39	38	39	42	7	20 %
	Gore Bay	48	50	71	67	53	5	10 %
	Haileybury	75	89	86	112	97	22	29 %
	Kapuskasing	225	199	198	188	194	-31	-14 %
	Kirkland Lake	193	201	146	138	120	-73	-38 %
	North Bay	661	648	807	791	707	46	7 %
	Parry Sound	296	73	75	85	81	-215	-73 %
	Sault Ste. Marie	746	759	665	660	613	-133	-18 %
	Sturgeon Falls	75	103	108	75	77	2	3 %
	Sudbury	1 075	1 061	1 040	1 091	1 304	229	21 %
	Timmins	572	541	457	542	462	-110	-19 %
Nord-Est, total		4 307	4 147	3 996	4 132	4 028	-279	-6 %
Nord-Ouest	Dryden	225	190	215	228	220	-5	-2 %
	Fort Frances	162	115	151	203	144	-18	-11 %
	Geraldton	137	108	144	122	89	-48	-35 %
	Kenora	180	160	145	197	149	-31	-17 %
	Nipigon	111	90	85	77	80	-31	-28 %
	Red Lake	56	43	37	45	38	-18	-32 %
	Thunder Bay	2 044	1 313	1 597	1 750	1 527	-517	-25 %
Nord-Ouest, total		2 915	2 019	2 374	2 622	2 247	-668	-23 %
Toronto	47, avenue Sheppard E.	14 532	17 502	17 465	17 850	17 270	2 738	19 %
	College Park	640	0	0	0	0	-640	-100 %
Toronto, total		15 172	17 502	17 465	17 850	17 270	2 098	14 %
Ouest	Cambridge	394	967	1 060	1 105	1 020	626	159 %
	Chatham	892	898	976	869	726	-166	-19 %
	Goderich	343	317	289	316	334	-9	-3 %
	Guelph	886	960	954	928	898	12	1 %
	Kitchener	2 065	2 298	2 280	2 083	2 008	-57	-3 %
	London	2 593	3 187	2 828	2 580	3 191	598	23 %
	Owen Sound	530	495	558	514	450	-80	-15 %
	Sarnia	790	869	677	786	758	-32	-4 %
	St. Thomas	484	739	797	662	713	229	47 %
	Stratford	504	524	447	484	441	-63	-13 %
	Walkerton	299	313	276	316	404	105	35 %
	Windsor	2 730	2 859	3 130	3 624	3 256	526	19 %
	Woodstock	682	761	634	780	675	-7	-1 %
Ouest, total		13 192	15 187	14 906	15 047	14 874	1 682	13 %
Ontario, total		70 462	77 466	75 790	77 678	75 742	5 280	7 %

(1) Le 1^{er} avril 2001, la compétence d'attribution de la Cour des petites créances a été augmentée de 6 000 \$ à 10 000 \$.

(2) Les nouvelles affaires comprennent les déclarations déposées. Ne comprennent pas les certificats de jugement pour ordonnances de dédommagement ni les certificats de jugement émanant d'autres compétences.

SOURCE : SIST

Cour des petites créances - événements entendus (1)(2)

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Centre-Est	Barrie	1 120	1 377	1 610	1 442	1 432	312	28 %
	Bracebridge	219	233	256	241	358	139	63 %
	Cobourg	304	441	507	378	343	39	13 %
	Lindsay	312	332	330	381	341	29	9 %
	Newmarket	571	697	299	761	707	136	24 %
	Orillia	184	248	266	291	308	124	67 %
	Oshawa	462	0	0	0	0	-462	-100 %
	Peterborough	345	357	454	369	391	46	13 %
	Richmond Hill	3 047	3 918	3 768	3 746	4 722	1 675	55 %
	Whitby	1 363	1 783	1 500	1 621	1 625	262	19 %
Centre-Est, total		7 927	9 386	8 990	9 230	10 227	2 300	29 %
Centre-Ouest	Brampton	3 213	3 719	4 642	5 164	5 425	2 212	69 %
	Brantford	411	412	354	338	222	-189	-46 %
	Burlington	436	537	635	671	730	294	67 %
	Cayuga	88	108	101	122	129	41	47 %
	Hamilton	1 527	1 847	1 829	2 108	2 472	945	62 %
	Milton	231	216	245	257	341	110	48 %
	Mississauga	564	0	0	0	0	-564	-100 %
	Niagara Falls	390	0	0	0	0	-390	-100 %
	Oakville	515	531	360	789	738	223	43 %
	Orangeville	175	223	195	232	236	61	35 %
	Simcoe	129	193	122	173	154	25	19 %
	St. Catharines	1 088	1 589	1 371	1 278	1 480	392	36 %
	Welland	401	448	569	578	602	201	50 %
Centre-Ouest, total		9 168	9 823	10 423	11 710	12 529	3 361	37 %
Est	Alexandria	61	66	71	73	61	0	0 %
	Bancroft	28	43	11	0	0	-28	-100 %
	Belleville	597	680	711	828	703	106	18 %
	Brockville	292	285	347	400	358	66	23 %
	Cornwall	205	237	216	209	220	15	7 %
	Iroquois	14	53	31	17	17	3	21 %
	Kalader	4	2	4	0	0	-4	-100 %
	Kingston	649	933	458	439	424	-225	-35 %
	L'Orignal	316	350	357	354	369	53	17 %
	Napanee	142	107	124	164	302	160	113 %
	Ottawa	2 591	2 584	2 703	2 675	2 754	163	6 %
	Pembroke	244	205	167	210	163	-81	-33 %
	Perth	332	288	303	298	302	-30	-9 %
	Picton	128	140	112	132	141	13	10 %
	Renfrew	75	106	129	81	76	1	1 %
	Sharbot Lake	0	11	0	0	0	0	0 %
Est, total		5 678	6 090	5 744	5 880	5 890	212	4 %
Nord-Est	Burks Falls	63	40	43	67	53	-10	-16 %
	Cochrane	46	89	69	93	66	20	43 %
	Elliot Lake	86	85	83	60	52	-34	-40 %
	Englehart	16	11	15	25	12	-4	-25 %
	Gore Bay	25	23	18	28	23	-2	-8 %
	Haileybury	46	38	54	39	49	3	7 %
	Kapuskasing	85	75	93	71	105	20	24 %
	Kirkland Lake	109	91	72	52	52	-57	-52 %
	North Bay	636	395	513	461	406	-230	-36 %
	Parry Sound	45	34	59	49	67	22	49 %
	Sault Ste. Marie	287	258	220	189	203	-84	-29 %
	Sturgeon Falls	13	20	24	51	41	28	215 %
	Sudbury	796	783	710	949	869	73	9 %
	Timmins	359	351	299	385	416	57	16 %
Nord-Est, total		2 612	2 293	2 272	2 519	2 414	-198	-8 %

Région	Lieu	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	Var. de 00-01 à 04-05	% Var. de 00-01 à 04-05
Nord-Ouest	Dryden	48	59	89	52	58	10	21 %
	Fort Frances	29	40	51	33	34	5	17 %
	Geraldton	8	14	16	11	13	5	63 %
	Kenora	45	78	65	40	45	0	0 %
	Nipigon	31	16	12	12	15	-16	-52 %
	Red Lake	9	2	4	8	2	-7	-78 %
	Thunder Bay	575	510	528	513	607	32	6 %
Nord-Ouest, total		745	719	765	669	774	29	4 %
Toronto	47, avenue Sheppard E.	7 162	14 089	13 069	14 277	15 099	7 937	111 %
	College Park	351	0	0	0	0	-351	-100 %
Toronto, total		7 513	14 089	13 069	14 277	15 099	7 586	101 %
Ouest	Cambridge	270	249	261	315	684	414	153 %
	Chatham	351	343	367	449	467	116	33 %
	Goderich	199	137	147	177	148	-51	-26 %
	Guelph	551	501	467	689	1 046	495	90 %
	Kitchener	1 335	1 629	1 447	1 501	1 313	-22	-2 %
	London	1 360	1 296	1 663	2 000	2 381	1 021	75 %
	Owen Sound	221	302	319	281	270	49	22 %
	Sarnia	227	317	304	350	369	142	63 %
	St. Thomas	239	329	461	554	627	388	162 %
	Stratford	307	237	185	231	231	-76	-25 %
	Walkerton	224	217	272	236	286	62	28 %
	Windsor	1 469	1 525	1 505	1 747	1 538	69	5 %
	Woodstock	180	297	371	354	476	296	164 %
Ouest, total		6 933	7 379	7 769	8 884	9 836	2 903	42 %
Ontario, total		40 576	49 779	49 032	53 169	56 769	16 193	40 %

- (1) Le 1^{er} avril 2001, la compétence d'attribution de la Cour des petites créances a été augmentée de 6 000 \$ à 10 000 \$.
- (2) Les événements entendus comprennent les procès, les conférences préparatoires aux procès, les auditions de motions, les interrogatoires de débiteurs judiciaires, les audiences sur les mandats d'incarcération et les audiences sur les modalités de paiement.

SOURCE : SIST

Cour d'appel de l'Ontario

Appels en matière criminelle

	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05
Appels en instance au 1 ^{er} avril	1 737	1 484	1 193	1 158	1 075
Appels qui se sont ajoutés	1 126	899	885	868	859
Appels à l'égard desquels une décision a été rendue	1 379	1 190	920	951	856
Appels en instance au 31 mars	1 484	1 193	1 158	1 075	1 078

Source : Cour d'appel de l'Ontario

Cour d'appel de l'Ontario

Appels en matière civile

	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05
Appels en instance au 1 ^{er} avril	965	836	891	825	855
Appels qui se sont ajoutés	961	1 017	920	918	827
Appels à l'égard desquels une décision a été rendue	1 090	962	986	888	909
Appels en instance au 31 mars	836	891	825	855	773

Source : Cour d'appel de l'Ontario